

TABLE DES MATIERES

1.IDEE GUIDE.....	4
1.1 L'EQUILIBRE DE LA PAUVRETÉ.....	4
1.2 L'ADAPTATION A LA PAUVRETÉ.....	4
1.3 UNE POSSIBILITÉ DE SOLUTION.....	5
2.LE SECTEUR INFORMEL.....	6
2.1 L'ARTISAN.....	6
2.2 L'ENTREPRISE ARTISANALE.....	7
2.3 LES REVENUS DE LA MICRO-ENTREPRISE.....	7
2.4 LA FORMATION.....	8
2.5 LA LIBERTÉ DE L'ENTREPRISE ET DES PROJETS.....	9
2.6 LE SYSTEME FISCAL.....	9
2.7 LE CRÉDIT.....	11
2.8 LES LIENS AVEC L'AGRICULTURE.....	12
2.9 PROPOSITION GENERALE.....	13
3.POUR UNE BOURGEOISIE NON INTELLECTUELLE.....	15
3.1 LA SITUATION.....	15
3.1.1 Le "nivellement par le bas".....	16
3.2 LES NOUVEAUTES ET LES REFORMES.....	17
3.2.1 La réforme agraire.....	18
3.2.2 La réforme fiscale et administrative.....	19
3.2.3 La réforme de l'investissement.....	20
3.3 UNE NOUVELLE BOURGEOISIE.....	20
3.3.1 Quelques propositions concrètes.....	23
3.4 QUELQUES COMMENTAIRES.....	25
4.LE CREDIT.....	27
4.1 L'EXPERIENCE DU PASSE.....	28
4.2 QUELLE APPROCHE ADOPTER ?.....	29
4.2.1 Les mutuelles ou corporations.....	31
4.2.2 Les ONG, les associations et les projets.....	31
4.2.3 Les sociétés privées.....	32
4.2.4 Les "prêteurs" traditionnels.....	33
5.LES ROLES.....	34
5.1 LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION.....	34
5.1.1 L'expérience au Sahel.....	35
5.1.2 A qui le rôle ?.....	35
5.1.3 L'appui possible.....	35
5.1.4 Mon expérience.....	35
5.2 LE CREDIT.....	36
5.2.1 L'expérience au Sahel.....	36
5.2.2 A qui le rôle ?.....	37
5.2.3 L'appui possible.....	37
5.2.4 Mon expérience.....	37
5.3 LA FORMATION ET LE SUIVI.....	38
5.3.1 L'expérience au Sahel.....	38
5.3.2 A qui le rôle ?.....	39
5.3.3 L'appui possible.....	39
5.3.4 Mon expérience.....	39
5.4 LA MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT.....	40
5.4.1 L'expérience au Sahel.....	40
5.4.2 A qui le rôle.....	41
5.4.3 L'appui possible.....	41
5.4.4 Mon expérience.....	41

6. L'EFFET GRAVITATIONNEL AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ DE SURVIE.....	43
6.1 LE CHOIX DES GROUPES BÉNÉFICIAIRES.....	43
6.1.1 <i>Un effort initial du groupe.</i>	44
6.1.2 <i>Les risques du changement.</i>	44
6.1.3 <i>L'intervention du modernisme.</i>	44
6.1.4 <i>Qui peut accepter le risque.</i>	48
6.1.5 <i>Un effort initial de l'appui.</i>	49
6.1.6 <i>Les choix humains pour un appui viable.</i>	49
6.1.7 <i>L'intégration.</i>	50
6.1.8 <i>Qui correspond à ce choix.</i>	51
6.1.9 <i>Le type d'appui.</i>	52
6.1.10 <i>L'aspect proposition.</i>	52
6.1.11 <i>Le choix de la non contrainte.</i>	53
6.1.12 <i>L'insuffisance des besoins.</i>	53
6.1.13 <i>Non à la sensibilisation, oui à la publicité.</i>	54
6.1.14 <i>Le développement agro-pastoral.</i>	54
6.1.15 <i>Appuyer la création d'un réseau d'entreprises de transformation.</i>	55
6.2 AUGMENTATION DES BESOINS ET DE LA CONSOMMATION / PRODUCTION.....	55
6.2.1 <i>Consommons national.</i>	56
6.2.2 <i>La publicité et l'incitation à consommer.</i>	56
6.2.3 <i>Exiger une énergie interne.</i>	57
6.2.4 <i>L'utilisation de la coutume.</i>	58
7.LA SOLIDARITE ET LE BRASSAGE.	61
7.1 UN EXEMPLE DE STRUCTURE SOCIALE TRADITIONNELLE.....	63
7.2 UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ.....	65
7.3 THEORIE DE PAUVRETE OBLIGATOIRE.....	68
7.3.1 <i>Extrait du message d'un ministre des colonies adressé aux missionnaires (1920).</i>	68
7.3.2 <i>Les douze commandements coloniaux.</i>	70
7.4 UNE PROPOSITION.....	71
8.LA BROSSE POUR LE DOS.....	74
8.1 LES HABITUDES INDUITES.....	74
8.1.1 <i>Les pouvoirs publics.</i>	74
8.1.2 <i>Le système scolaire.</i>	75
8.1.3 <i>Le peche du colonisateur.</i>	75
8.2 L'HOMME SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT.....	78
8.2.1 <i>L'homme social</i>	78
8.2.2 <i>Quel pouvoir ?</i>	78

Quand Dieu créa l'homme, les premiers à apparaître sur terre furent le cuivre, l'or, l'argent et les « ligdi » (cauris) ⁽¹⁾. Ce dernier prend plus souvent l'aspect de pièces de monnaie sonnantes et tintinnabulantes.

Peu après leur apparition sur terre, ils furent tous conviés à saluer Dieu, leur créateur. Le cuivre arriva en premier. A son arrivée au village de Dieu il fut agréablement surpris d'être reçu par une ravissante jeune fille qui lui présentait unealebasse d'eau de farine ⁽²⁾. La boisson était tellement bonne et rafraîchissante que le cuivre se « régala ». Et ce n'était pas fini. Après la boisson, il lui fut servi un repas excellent où toute nourriture lui fut offerte. Après cet accueil « divin », la jeune fille lui demanda s'il voulait se reposer et attendre le lendemain pour saluer Dieu. Le cuivre choisit d'aller tout de suite saluer Dieu avant de rentrer chez lui.

Quelques temps après, l'argent arriva. Comme pour le cuivre la jeune fille lui offrit une eau de farine excellente et un repas particulièrement bon. La jeune fille lui proposa alors une natte et une couverture pour qu'il passe la nuit avant d'aller saluer Dieu. Mais l'argent déclina l'offre et préféra aller saluer Dieu tout de suite.

En suite arriva l'or qui, lui aussi, se régala d'une eau de farine vraiment très bonne et mangea à sa faim un repas excellent offert par la jeune fille. Celle-ci proposa à l'or de passer la nuit avant d'aller auprès de Dieu mais l'or refusa et s'en alla chez Dieu pour le saluer.

L'or venait de quitter quand ligdi arriva. La même jeune fille lui servi unealebasse d'eau de farine comme à ses devanciers qui avaient si bien apprécié. Mais ligdi était tellement pris à regarder la fille qu'il en versa même sur ses habits. La jeune fille lui offrit alors le même repas qu'aux autres mais ligdi n'arriva même pas à manger, tellement il était pris à regarder la demoiselle. Enfin, il lui fut proposé de rester pour la nuit, ce que ligdi s'empressa d'accepter en se disant que Dieu aurait bien attendu un jour de plus. Et la nuit se révéla à la hauteur de ses attentes, tellement la jeune fille fut accueillante et experte.

Le lendemain matin ligdi pris peur. Dégrisé, il savait que Dieu était fâché avec lui. Il choisit donc de fuir le plus loin que possible.

Dieu alors appela la fille et celle-ci lui révéla ce qui s'était passé pendant la nuit.

Dieu piqua alors une grande colère avec ce ligdi qui avait opté pour la jeune fille avant son propre créateur et il ordonna en criant : « j'ordonne à toutes mes créatures de poursuivre et attraper ligdi pour que je puisse lui infliger cent coups de bâton. Celui qui pourra l'attraper recevra de ma part tous les biens de la terre ».

Depuis ce jour mémorable, tous les hommes sont à la recherche de ligdi. Mais dès qu'ils le trouvent, ligdi les corromps en leur offrant puissance et richesse. Ainsi ligdi continue à courir encore aujourd'hui.

Mes amis ! Ne croyez pas de pouvoir manier facilement ligdi, tant il est corrupteur et imprenable ! ⁽³⁾

¹ Les cauris sont des coquillages qui furent longtemps utilisés comme pièces de monnaie pour les échanges commerciaux.

² En pays mossi, au Burkina Faso, l'eau de farine (zom-koom) , souvent agrémentée de beurre de karité frais, de beurre de vache, de citron et / ou de sucre, est offerte aux étrangers en guise de bienvenue et avant les salutations complètes.

³ Conte du Larhalla Naaba (chef des tombeaux), chef de province, ministre de l'empereur mossi et gardien des coutumes.

1. IDEE GUIDE

« Celui qui fait du mal au village on ne le reconnaît pas comme un iguane à sa peau bigarrée ».

- Le sous-développement n'est pas seulement un problème économique, mais comporte une série de variables historiques (périodes, méthodes de colonisation etc.) socioculturelles, politiques, de territoire qui sont interdépendantes et agissent jusqu'à paralyser tout processus de développement si elles ne sont pas considérées précisément et correctement. ⁽⁴⁾
- Un projet purement et simplement technique n'a donc pas des chances de succès s'il ne peut répondre à ces questions.

1.1 L'EQUILIBRE DE LA PAUVRETE.

« L'équilibre de la pauvreté » est le résultat des différentes causes du sous-développement et reste un des éléments les plus déterminants dans la stabilisation du sous-développement même. Les pays riches sont caractérisés par une tendance à une augmentation des revenus, les pays pauvres sont caractérisés par une tendance à un "équilibre de la pauvreté". Une augmentation des revenus, pour ces derniers, met en marche des forces qui éliminent cette augmentation et restaurent le niveau précédent de pauvreté. Ces forces peuvent être identifiées ainsi:

- la diminution de la mortalité et l'augmentation de l'espoir de vie,
- la poussée à la consommation,
- l'affliction qui touche tout le monde rural où une augmentation des revenus est désormais une chose anormale,
- et surtout l'impossibilité d'accepter le risque de la faillite de n'importe quelle innovation.

Ce risque est un élément particulièrement important dans ce contexte. Pour le paysan riche du monde occidental, une récolte mal réussie signifie une perte de revenus. Ceci est sans aucun doute déplaisant mais ne comporte pas un risque évident et physique de privations et certainement pas un risque pour sa propre survie. Il est dans ce sens que le monde occidental, à tous les niveaux, interprète le risque et il est dans ce sens que les conseillers de profession invitent à un changement des techniques. Au contraire, pour la famille qui vit aux limites de la survie, le risque signifie faim et peut-être mort. Evalué ainsi le risque n'est plus quelque chose qui peut être accepté comme une possibilité. Parmi les populations très pauvres, l'aversion au risque, comme la définissent les économistes, est très élevée et ceci pour des motivations tout à fait rationnelles. L'ensemble de ces forces et des motivations exposées génère l'adaptation à la pauvreté.

1.2 L'ADAPTATION A LA PAUVRETE.

L'adaptation à la pauvreté est un comportement qui débute sous une forme psychologique pour devenir un facteur culturel apte à défendre les individus et la société pauvre de traumatismes découlants de frustrations continues. C'est le refus de lutter contre l'impossible, la tendance à préférer la résignation à la frustration. Des gens qui ont vécu pendant des siècles dans la misère, dans l'isolement relatif des villages ruraux, arrive à faire un pacte avec son propre "exister". Il serait inouï autrement. « Les gens ne luttent pas, pendant des générations et des siècles, contre des faits. Ils les acceptent. Ni on peut soutenir qu'il s'agisse de fatalisme. Il s'agit plutôt d'une réponse parfaitement rationnelle. Si nous considérons l'emprise formidable de cet équilibre de la pauvreté dans lequel les gens vivent, l'adaptation est au fond la meilleure des solutions. La pauvreté est cruelle. Mais encore plus cruel est d'être continuellement frustré dans les tentatives de s'en sortir. Il est sûrement plus civil, plus intelligent et plus rationnel que ces populations s'adaptent à l'inévitable ».

Cette attitude est un des facteurs les plus diversifiants entre les pays pauvres et les pays riches ; cela demande de savoir continuellement diversifier et réadapter les différentes interventions.

⁴ Une partie des affirmations de ce prologue sont tirées des écrits de Galbraith que j'épouse parfaitement au niveau de l'analyse même s'il s'agit d'un économiste.

1.3 UNE POSSIBILITE DE SOLUTION.

Même dans les pays les plus pauvres l'adaptation n'est jamais totale. Il existe toujours une minorité qui essaye de s'en sortir. Il y a donc des situations qui permettent de créer des possibilités d'intervention.

Je pense que le choix réformiste est plus adapté à la situation locale pour éviter des nouvelles frustrations lors des changements trop brusques non maîtrisables par les populations. Les changements introduits graduellement préparent les populations à la rupture de l'équilibre de la pauvreté et la rendent apte à arriver au seuil critique du développement à partir duquel il est possible de réaliser les sauts de qualité au niveau technologique, commerciale et d'entreprise nécessaires pour démarrer le mouvement d'auto développement.

Les grosses instances internationales identifient quatre réformes essentielles: agraire, du système scolaire, fiscale et administrative. Même si ces réformes concernent surtout la macro-structure un projet peut aider à la mise en place des structures de base qui peuvent servir aux gouvernements d'exemple et de point de départ pour les réformes nécessaires au niveau national.

La fuite de l'adaptation à la pauvreté est possible de deux manières:

- À l'intérieur de l'équilibre de la pauvreté. Avec le choix de certains villages et populations type, déjà plus créatifs et où une certaine vivacité a été remarquée. Les jeunes, les femmes, les organisations villageoises plus ouvertes, qui ont déjà réalisé des opérations sans aide extérieure peuvent être choisies pour débiter les opérations.
- En sortant de la situation socioculturelle fermée du village. Des expériences ont déjà été concluantes en ce qui concerne les échanges entre villages et entre individus avec une exportation du savoir-faire vers des autres villages et groupes sociaux.

L'introduction de nouvelles technologies, les opérations d'aménagement du territoire, la valorisation d'activités traditionnelles, porteront à un emploi massif de la main d'œuvre locale et la spécialiseront pour qu'elle puisse un jour être utilisée dans d'autres régions du pays.

La rupture de l'équilibre de la pauvreté acquiert sa fécondité seulement si des alternatives sont et restent possibles. La méthodologie d'approche choisie peut fournir ces alternatives diverses non seulement au niveau théorique mais dans l'action concrète.

2. LE SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel a été défini comme celui dont les opérateurs, bien qu'agissant en dehors de l'autorité gouvernementale, fournissent des produits et des services légitimes, à la différence de ceux qui agissent en dehors de l'autorité gouvernementale mais dans le cadre d'activités illicites.

L'économie informelle joue un rôle de plus en plus important dans les pays en voie de développement, représentant un vaste marché fonctionnant parallèlement à celui reconnu par le gouvernement. Malgré le nombre très important de ces opérateurs, ce secteur reste très mal compris. Il est souvent considéré comme un secteur de chômeurs, ou de sous-employés, qui contribue peu à l'économie nationale. En fait, entre 40 et 60% de la main d'œuvre et du P.I.B. dans la majorité des pays en voie de développement dépendent du secteur informel. Dans la plupart des cas, leurs activités sont "illégales" parce que ces entrepreneurs ne peuvent pas surmonter les obstacles qui bloquent leur entrée dans le secteur formel.

Il est important de souligner tout de suite que le secteur informel dont je traite dans ces pages est celui qui produit des objets ou transforme une matière avec ses propres mains ou des machines simples. Il est pour cela aussi qu'on parlera souvent de micro-entreprise (M.P.E.). Ce secteur n'a rien à voir avec le secteur informel commercial, auquel appartiennent aussi des grands commerçants très riches et très puissants, et qui ne rapporte pas grand chose sous forme de richesse au pays.

L'exemple des choix faits dans d'autres pays, comme par exemple le Japon et l'Italie, vers celle qu'on appelle désormais la troisième économie, et les résultats tangibles qui en découlent au niveau qualitatif et quantitatif, nous appellent à aider les Gouvernements dans la continuité de l'action en faveur du secteur informel et de la petite entreprise. ⁽⁵⁾

Si l'on veut que l'artisanat se développe, il est impératif que les projets à vocation technique utilisent au maximum les ressources locales et le savoir faire des artisans. Une distinction doit être faite entre l'artisan et l'entreprise artisanale. L'artisan s'adresse à un milieu rural et urbain où la production est traditionnelle et où les moyens de productions sont limités, tandis que l'entreprise artisanale (mini-PME) s'adresse à une clientèle urbaine plus exigeante sur la qualité de la production et où la concurrence est beaucoup plus importante.

Dans les deux cas quand on parle de formation, cela sous-entend :

- Qu'il s'agit d'une formation d'appoint à des individus ayant déjà une bonne expérience de base dans leur métier respectif, sauf à de rares exceptions près.
- Que la formation est toujours liée à une demande du marché ou à un besoin spécifique.
- Qu'il ne peut y avoir formation sans équipement et commercialisation et, du fait qu'il ne peut y avoir équipement sans crédit.
- Qu'il ne peut y avoir formation sans mise en place d'un système de crédit (avances à la production, achats d'équipements, etc.).

2.1 L'ARTISAN.

L'artisan est par définition un homme de métier qui travaille de ses mains, avec des moyens très réduits. Il est capable de maîtriser, à sa manière et à lui seul, tous les aspects (technique, gestion, organisation, approvisionnement etc. ...) de ce qu'il fabrique. On peut dire que l'artisan utilise des techniques simples, en rapport avec son expérience, pour produire des équipements d'abord destinés à son milieu.

Il est important de rappeler que la position sociale de l'artisan est très différente de celle d'un ouvrier qui travaille dans une structure formelle organisée avec des responsables pour prendre les décisions. L'ouvrier ne maîtrise pas tous les aspects de son métier, il est cependant assuré d'un revenu mensuel.

⁵ Au Canada, 78% des emplois nets ont été créés, entre 1978 et 1985, par des entreprises ayant moins de cinq employés.

La formation des artisans est donc plus compliquée et doit être plus globale que celle d'un ouvrier travaillant dans une entreprise formelle. De nombreux artisans sont malheureusement analphabètes et ont très peu de notions de gestion et d'épargne moderne. L'expérience prouve néanmoins qu'avec un appui ponctuel adéquat, ils peuvent maîtriser tous les aspects de leur métier.

La formation de ce type d'artisans n'est efficace qu'à partir du moment où des liens de confiance réciproque s'établissent. Cela demande du temps et de la disponibilité tant pour le formateur que pour l'artisan.

2.2 L'ENTREPRISE ARTISANALE.

L'entreprise artisanale est soit un homme (un responsable, ses ouvriers et ses apprentis) soit un groupement d'hommes de métier qui travaillent de leurs mains. Elle est capable de produire et d'entretenir des équipements qui ont fait appel à d'importantes recherches scientifiques et techniques, étudiées et développées par des ateliers spécialisés. Un groupement d'artisans permet de réunir des hommes motivés ayant chacun une spécialité et qui se complètent. Cette entreprise basée sur l'auto-contrôle réciproque peut produire des équipements complexes qui nécessitent un outillage et une technique particulière que l'artisan individuel ne possède pas.

Dans ce but, il faudra rechercher des entreprises qui puissent répondre à un besoin réel de production que l'on pourrait nommer "intermédiaires" et qui se situent entre la production artisanale classique et la production moderne dans des ateliers spécialisés. Ce type d'entreprise doit avoir une structure qui lui permet le cas échéant de faire appel à une aide extérieure (ouvrier spécialisé) pour de courtes durées et en fonction des commandes à réaliser.

Dans cette approche, il est très difficile de parler en termes de "temps" pour atteindre les objectifs et les résultats.

2.3 LES REVENUS DE LA MICRO-ENTREPRISE.

Si j'ai fait une distinction entre l'artisan et l'entreprise artisanale cela est aussi en rapport avec ses revenus. Le premier est en effet essentiellement rural alors que le second est essentiellement urbain ou périurbain.

Tous ou presque les artisans ruraux sont des paysans qui doivent cultiver pendant la saison des pluies pour assurer la nourriture de la famille. L'activité artisanale est, pour la plupart, une activité de saison sèche.

Par contre l'entreprise périurbaine ou urbaine tire la totalité de ses revenus de son travail et c'est avec ses bénéfices qu'elle doit acquérir de quoi sustenter la famille.

Il existe donc plusieurs différences fondamentales entre les deux type d'entreprise :

- * L'artisan rural vendra un même produit moins cher que l'entreprise urbaine du fait qu'il ne doit pas sustenter sa famille avec les bénéfices qu'il tire de son travail.
- * L'artisan rural ne sera pas disponible en saison de pluies, du fait qu'il doit cultiver ses champs.
- * L'artisan rural se limitera à nourrir ses apprentis ⁽⁶⁾ en leur donnant de temps en temps un peu d'argent de poche ⁽⁷⁾ alors que l'artisan urbain devra mettre à la disposition de ses employés un minimum de salaire.

⁶ La notion d'apprenti ne concerne pas seulement les jeunes. Apprenti est une personne qui travaille chez une autre mais n'a pas encore les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour devenir un artisan.

⁷ On ne doit pas oublier que, même ainsi, l'apprenti rural reste un privilégié à l'intérieur de son groupe social qui, dans une économie de subsistance, n'a souvent aucun revenu monétaire en dehors de la vente des produits de ses champs. Au contraire l'apprenti urbain est généralement peu ou pas payé alors qu'il doit trouver dans son emploi de quoi se nourrir et assurer de quoi entretenir sa famille.

2.4 LA FORMATION.

On considère, entre autres, :

- Que ce sont les experts et techniciens qui doivent se déplacer chez l'artisan et non le contraire.
- Que dans tous les cas, il vaut mieux former l'entrepreneur chez lui, avec son outillage devant ses ouvriers ou apprentis pour éviter certains effets néfastes comme :
 - * l'habitude du per diem de formation;
 - * la formation avec un outillage qu'il ne possède pas dans son atelier (et qui de toute façon peut être inadapté à son environnement);
 - * l'éloignement de son atelier pour une période prolongée qui représente souvent un manque à gagner ainsi que le risque de perte de sa clientèle.
- Qu'il faut former les entreprises artisanales à l'utilisation des structures de crédit ou autres existantes; cela en tenant compte des réalités quotidiennes des entreprises privées (transparence dans les activités, pas de véhicules propres, pas d'aides ou de subventions directes ou indirectes, etc..).
- Qu'il faut donner un appui technique ponctuel aux entreprises en fonction des commandes à réaliser (fabrications spéciales, gabarits, installation de machines etc..).
- Qu'en fonction de la taille de l'entreprise, il faut donner un appui en gestion ponctuel par rapport au marché et aux commandes à réaliser :
 - * formation à la gestion commerciale ou de stock (éléments de base),
 - * fabrication des devis,
 - * notions de service après-vente et de garantie,
 - * fonds de roulement, épargne, crédit, etc.
- Qu'il est nécessaire de créer des liens de sous-traitance entre les entreprises artisanales et les artisans traditionnels ou les ateliers équipés susceptibles de réaliser ou exécuter certaines composantes d'une commande ou des réparations. Cela est indispensable si l'entreprise veut maîtriser totalement sa chaîne de production.
- Qu'il est très important de collaborer avec les projets susceptibles de commander la production de ces entreprises.
- Qu'il faut trouver des solutions réalistes et adaptées pour l'investissement en équipement de production, et éviter un sur équipement ou un outillage trop sophistiqué.

En fait, c'est l'expérience de tous les jours qui est "formatrice", le stage ou la formation en tant que tels ne constituent qu'un moment privilégié, un temps "fort" qui n'a de signification que par rapport :

- à des difficultés passées,
- à des actions à venir.

La formation repose essentiellement sur l'observation de faits et gestes. Des chercheurs ont essayé de chiffrer - ces mesures sont discutables, mais intéressantes - le niveau de mémorisation; d'après eux nous retenons:

- .10 % de ce que nous lisons
- .20 % de ce que nous entendons
- .30 % de ce que nous voyons
- .50 % de ce que nous entendons et voyons
- .80 % de ce que nous disons
- .90 % de ce que nous disons en faisant !

2.5 LA LIBERTE DE L'ENTREPRISE ET DES PROJETS

ou le désengagement de l'état dans la gestion des affaires privées.

Déjà dans le Moyen Age on avait découvert que la présence de l'état dans la gestion des affaires avait provoqué un des premiers désastres écologiques. Les agents de l'état, même pleins de bonne volonté, ne pouvaient pas connaître toutes les problématiques d'une région. Ils traçaient donc des routes là où il ne fallait pas et ils proposaient de cultiver ce qui ne poussait pas ou poussait mal.

Une politique nationale, sa définition, sa supervision et son contrôle sont l'apanage de l'état. La production, la créativité, la commercialisation, etc. ne peuvent pas être gérés par un Gouvernement, quel qu'il soit.

L'entreprise doit être libre de ses choix et doit pouvoir trouver, auprès de l'administration, l'aide (recherche de marché, crédit, etc.) qui nécessite son épanouissement.

Une partie des donateurs ont délibérément choisi la voie de ne plus passer par les structures centrales des Etats pour transmettre leurs aides. D'autres (FED, PNUD, ...) semblent hésiter ou aller contre courant, alors que l'expérience montre l'inefficacité des projets d'exécution gérés directement par les Etats.

Les projets d'appui institutionnel peuvent avoir leur utilité (s'ils ne se mettent pas à faire de l'exécution) du fait qu'ils aident les Etats à mettre en place une politique sectorielle nationale.

Les projets d'exécution qui interviennent directement au niveau du terrain devraient avoir une grande liberté d'action et leur personnel national devrait toujours être contractuel et / ou sous-traité à travers une société privée locale. Il ne sert pas à grand chose qu'un fonctionnaire de l'état apprenne à taper du marteau, de toute façon il ne le fera jamais. Par contre, le personnel contractuel pourra être installé, au fur et à mesure de l'exécution, en tant qu'entrepreneur privé.

Dans cette optique, le projet n'aura pas de structures coûteuses et surtout ne créera pas des coûts récurrents à l'état lors de sa fermeture, coûts récurrents qui seraient en grande partie couverts, dans l'après projet, par des nouvelles impositions fiscales.

Les projets d'exécution, de même que les entreprises artisanales "intermédiaires", adoptent donc la politique nationale sectorielle définie mais devraient pouvoir se situer dans une position presque "d'intermédiaires" entre le pouvoir central et l'artisan en attendant que les artisans se regroupent (Syndicats, Associations, ONG nationales, Coopératives, etc.) pour prendre la relève. ⁽⁸⁾

Là où ces groupements privés existent déjà, les projets devraient les appuyer et là où ils n'existent pas encore, mettre leur création parmi les objectifs à atteindre. Mais, encore une fois, il ne s'agit pas d'une activité qui peut être mesurée dans le temps et jugée à travers un résultat, il s'agit d'un processus qui peut être long et difficile. ⁽⁹⁾

2.6 LE SYSTEME FISCAL

On aborde là un sujet très difficile et délicat, d'autant plus que chacun préconise la solution qui s'adapte le plus à sa formation et à sa vision du monde.

C'est avec un sourire aux lèvres que nous accueillons les conseils de spécialistes consultants qui nous affirment que c'est le devoir de chaque citoyen de payer les impôts, alors que ce même spécialiste fait son possible pour en payer ... le moins possible.

⁸ Evidemment, on serait tenté de promouvoir des représentations (Chambres des métiers, etc.) avec des agents du gouvernement, solution plus facile mais qui aura comme seul résultat l'augmentation des impositions fiscales pour payer ces fonctionnaires.

⁹ Dans certains pays, comme le Burkina Faso, où la décentralisation est une réalité depuis les années 70, on commence à voir des structures nationales privées assez dynamiques et efficaces.

Dans aucun pays du monde il est agréable de payer des impôts et le système fiscal est souvent (encore une fois) mis en place par des fonctionnaires nationaux et / ou internationaux qui n'ont aucun lien quotidien avec le terrain.

On sait que les impôts directs sont très difficiles à percevoir. Cela dit, il serait plus intéressant de proposer un système fiscal basé sur des impôts indirects judicieusement préparés.

Si les tarifs de douane étaient à un niveau très bas (maximum 20 %), la fraude n'aurait plus de sens. Actuellement, dans certains pays, avec des taux à 120%, la fraude est devenue une nécessité.

La fabrication d'une charrette asine au Niger est soumise à :

- Douane sur la matière première importée.
- Patente de l'artisan qui la fabrique (on nous a dit que l'artisan, en payant la patente, a droit à exister). Je me permets de rappeler ici que la plupart des artisans ruraux sont des paysans pour lesquels l'activité artisanale n'est qu'un "plus" pendant la saison sèche. S'ils ne cultivaient pas leurs champs, ils ne pourraient pas vivre de leur métier d'artisans. Si la patente est une taxe appliquée pour permettre l'exercice du métier principal, ces gens payent donc pour être paysans !
- Taxe de marché lors de la vente de la charrette.
- Vignette sur la charrette (payée par l'acheteur) dont le montant annuel est environ 10% du prix de la charrette même.
- S'il y a exportation, une taxe « statistique » à l'exportation. Pour certains pays, cette taxe atteint 5% de la valeur de la marchandise. ⁽¹⁰⁾ Il devient dès lors impensable de développer des politiques de promotion des exportations. ⁽¹¹⁾

Il nous semblerait plus judicieux de mettre en place un système fiscal de taxes indirectes ou, mieux encore, d'obliger l'artisan, par rapport à l'augmentation de son chiffre d'affaires, à augmenter son personnel, ce qui créerait de l'emploi salarié. Et les salariés dépensent leur argent, l'état pouvant récupérer les impôts indirectement.

Dans les zones rurales, en ce qui concerne la patente, il serait probablement plus intéressant de demander aux artisans un paiement en nature (le ferronnier peut fabriquer des portes pour l'école ou le dispensaire, etc.). Et quand un artisan expose ses marchandises à la devanture de son atelier, il devient contraire à toute politique de développement de lui infliger une « taxe de marché » de 100 à 200 cfa par jour. Une distinction devrait être faite entre le commerçant qui ne transforme pas une matière et un artisan qui vend ce qu'il a produit lui-même en assurant donc une transformation de la matière et des emplois !

Quand j'affirme que le petit secteur informel de la micro-entreprise artisanale, contribue trois à quatre fois plus que le secteur formel aux recettes fiscales, je ressens presque toujours un grand étonnement auprès de mes interlocuteurs. Pourtant cela est vrai. Je peux démontrer la véridicité de mon affirmation avec la comparaison entre un chauffeur et un artisan soudeur à Madaoua (600 km de Niamey), les deux ayant deux femmes et sept enfants. Le chauffeur a un salaire d'environ 40.000 cfa auquel vient s'ajouter une moyenne de 15.000 cfa de frais de mission. Le chauffeur est inscrit à la sécurité sociale, qui ne marche pas très bien, (mais au moins le principe existe) et aura un jour droit à une retraite. Au niveau de l'ancienne IGR (Impôt Générale sur les Revenus) le chauffeur ne paie aucun impôt. L'artisan a un revenu mensuel moyen qu'on peut évaluer aussi à 30 ou 40.000 cfa ? Je ne sais pas mais cela ne saurait être plus important, du fait que ce même artisan continue à cultiver ses champs en saison des

¹⁰ Dans certains pays comme le Niger, cette taxe est actuellement suspendue, mais la loi n'a toujours pas été abrogée !

¹¹ Il y a de quoi arrêter de fabriquer des charrettes. Heureusement la plupart des artisans et paysans, d'une manière ou d'une autre, arrivent à ne pas payer la totalité de ces taxes.

pluies en abandonnant, pendant cette période, son atelier. Il n'est évidemment pas inscrit à la sécurité sociale ni à la retraite.

Il paie une patente annuelle de 29.000 cfa plus une taxe de marché quotidienne de 200 cfa du fait qu'il expose sa production au public. Cela signifie une taxation annuelle de 102.000 cfa. Quand on sait qu'au Niger, par exemple, le secteur formel (public et privé confondus) ne représente que 50.000 personnes sur 10.000.000 d'habitants, on peut affirmer que ces 50.000 personnes sont des vrais privilégiés.

Qu'on ne s'étonne donc pas lorsque les jeunes veulent à tout prix entrer dans la fonction publique et peu de gens investissent dans la micro ou petite entreprise. Pour que ce secteur devienne une réelle source de revenus et d'emploi et attire jeunesse et investisseurs il faudrait le privilégier, alors qu'il est brimé.

2.7 LE CREDIT

(¹²) J'ai dit: pas de formation sans équipement, pas d'équipement sans crédit.

L'artisan occidental achète une machine à crédit pour produire des biens de consommation. Quand cette machine est "amortie", il peut obtenir un nouveau crédit pour acheter une nouvelle machine. Rares sont les artisans occidentaux qui peuvent capitaliser assez pour acheter eux-mêmes les machines nécessaires à leur production. Pourquoi donc on demande à la micro-entreprise locale ce qui est concrètement impossible ? Ou peut-être les conseillers en crédit et / ou en gestion que nous recevons dans nos brousses n'ont jamais rien géré si ce n'est dans la théorie des manuels d'école...

Le problème est en effet le même dans les pays en voie de développement. Donc non seulement il faut avoir à disposition une structure qui permet le crédit, mais aussi que ce système de crédit soit pérenne et disponible facilement.

Certains projets constatent sur le terrain que les artisans sont plus demandeurs d'avances à la production que de technologies. De quoi réorienter le projet. On nous importune avec des problèmes de "cash flow", d'amortissement, d'évolution de l'entreprise qui a demandé le prêt à l'an 2010, etc., mais on ne nous propose pas un système de crédit fiable et à un taux d'intérêt acceptable.

Nous sommes désormais presque tous d'accord pour dire que la politique des cadeaux ne crée que de la mendicité. On l'a constaté là où une certaine rigidité dans la distribution des prêts et le suivi des remboursements nous a permis d'atteindre des taux de remboursement par rapport aux échéances qui varient entre 80 et 95%.

L'analyse faite par certains projets démontre que les prêts, dans le secteur informel, atteignent des taux d'intérêt de 60 à 300% par an. A partir de ce constat certains demandent à fixer des taux d'intérêt de 30% pour pouvoir « rentabiliser » les opérations. Nous pensons plutôt que les taux d'intérêt doivent être très bas.

En même temps, il faut une rigidité accrue dans la récupération des échéances, chose jusqu'aujourd'hui presque impossible devant les pressions auxquelles sont soumis les projets. Et faire des prêts sans récupérer les remboursements équivaut à faire des cadeaux, même quand le prêt est petit.

¹² Ce thème essentiel pour le développement de la micro-entreprise sera traité plus en détail au chapitre 4.

D'ailleurs, une des nos méthodes d'intervention choisie a toujours été celle de tester un artisan en lui octroyant des prêts de plus en plus importants, suivant ses performances dans les remboursements. Cela évite de faire des calculs économiques souvent inutiles, parce que rarement toutes les données sont disponibles (et quand elles sont disponibles elles ne correspondent pas à la réalité) et permet de mettre à l'épreuve l'artisan. ⁽¹³⁾

En dehors des méthodes de remboursement traditionnelles et importées il en existe d'autres que nous avons essayé ou que nous voudrions essayer :

- remboursement sous forme de formation d'autres artisans,
- remboursement sous forme d'employés en plus à engager,
- remboursement sous forme de services rendus (matériel pour expositions, pour démonstrations, etc.)

2.8 LES LIENS AVEC L'AGRICULTURE

et avec les autres métiers.

On ne peut pas parler d'artisans sans parler d'agriculture. On a déjà dit que la plupart des artisans ruraux sont des paysans qui exercent leur métier d'artisan presque "à temps perdu".

Je préconise :

- a) Que les technologies étudiées soient utilisées avec les artisans dans leurs champs. Le fait de voir une meilleure production dans le champ d'un artisan poussera peut-être les autres paysans à en demander la cause. Ainsi la lutte contre l'érosion, le reboisement, etc. pourraient être une activité à mener de pair avec l'introduction d'une nouvelle charrue ou d'un système d'exhaure moderne;
- b) Qu'on recense avec attention, au fur et à mesure des entretiens avec les artisans, toute matière première ou production agricole transformable (calcaire, gypse, ardoise, bois, produits maraîchers, etc.) pendant les actions de suivi des artisans. En effet seulement avec une activité qui s'ajoute aux activités traditionnelles on peut vraiment espérer de faire décoller une région.
- c) Que le crédit puisse s'appliquer aussi à l'équipement des paysans pour que l'artisan vende sa production aisément.

Le projet n'est donc plus un projet mais un programme qui touche à tous les aspects productifs d'une région, sans pour autant prendre l'appellation à la mode de "projet intégré". Cela pour ne pas à avoir à définir à l'avance ce qu'on doit faire mais pour pouvoir le découvrir au fur et à mesure avec les intéressés. On appelait cette approche un projet "participatif". Ce vocable n'existant pas sur le dictionnaire, on en utilisera un autre : "concertatif" (qui vient de "concerter" = projeter de concert avec une ou plusieurs personnes).

J'écrivais en 1979 ⁽¹⁴⁾: «Quand on nous donne quelque chose, même si on n'est pas d'accord avec les idées du donateur, on n'en laisse rien paraître. Un proverbe d'ici dit « les petites pintades suivent la poule en cachant leur cœur, mais elles savent bien qu'elle n'est pas leur mère ⁽¹⁵⁾ ». On accepte les aides, mais mieux vaudrait nos demander notre avis. On est souvent obligés de vous dire oui, sinon on ne gagnera rien. Souvent aussi, gâtés par d'autres donateurs qui vous ont précédés, on demande des choses inutiles, comme le grillage, qu'on croyait indispensable pour les jardins parce que tous les Blancs et les « Noirs - Blancs » l'emploient. »

¹³ Lors du démarrage d'un projet en 1985 nous visitâmes un artisan forgeron dans le village de la région de Dosso (Niger). Cet artisan demanda une lime pour aiguiser les couteaux qu'il fabriquait. En remboursement on lui demanda un couteau. Après lui avoir envoyé la lime, on attendit le couteau pendant plusieurs semaines. Ne recevant pas le couteau on nota sur sa fiche: "il ne remboursera pas les prêts". Par des pressions extérieures, on nous obligea à lui fournir un poste à souder ... qu'il n'a pas remboursé jusqu'aujourd'hui.

¹⁴ Le Monde du 20 juillet 1979 « La FAO contestée ».

¹⁵ Dans les villages, on fait souvent couvrir les œufs de pintade à une poule qui est, à juste titre, considérée une meilleure couveuse. Les pintadeaux suivent donc la poule pour chercher à manger.

2.9 PROPOSITION GENERALE

Quand des projets de développement agissent dans une région ils interviennent souvent en premier lieu dans les secteurs dits "humanitaires" : constructions de dispensaires, forage de puits, écoles, etc. D'autres projets proposent une amélioration de la production agricole (retenues d'eau, maraîchage, etc.). Le résultat semble être un meilleur bien être de la population. En réalité, nous aurons, grosso modo, les résultats suivants :

- Une diminution de la mortalité à la naissance et de l'espérance de vie à travers les soins, une meilleure alimentation, etc., donc une augmentation de la population.
- Une diminution de l'émigration (on trouve du travail au village), encore une augmentation de la population.
- Une augmentation des besoins caractérisée au début par l'assouvissement de besoins simples (achat de plus de viande par exemple), dans un deuxième temps par des besoins plus importants (radio, bicyclette, etc.) et dans un troisième temps par l'entretien (pièces détachées, piles, etc.). Ces besoins sont assouvis en vendant la production agricole nouvelle (tomates, choux, etc.)
- Une nouvelle forme de besoins alimentaires quand le surplus de production ⁽¹⁶⁾ poussera les paysans à s'alimenter avec les nouveaux produits (tomates, choux, etc.). Malheureusement ces produits ne peuvent être disponibles toute l'année et alors le paysan, nouvelle habitude alimentaire oblige, achètera... du concentré de tomate en boîte.

Si nous visitons ce village avant l'intervention de tout projet et dix ans après nous nous apercevrons que les paysans sont également, sinon plus pauvres qu'avant !

Une seule solution peut contourner le problème et tendre vers une augmentation de la richesse réelle de la région : la transformation des matières premières locales au niveau régional, pour les réinsérer dans le circuit commercial. Et ceci à travers des petites entreprises rurales non agricoles qui, dans les limites su possible, travaillent avec une technologie locale et adaptée (solaire, etc.), dans le respect de l'environnement.

Souvent, les technologies proposées sont trop compliquées, demandent une productivité trop importante ou lient la région à des importations de produits (pièces, additifs alimentaires, etc.)

La plus petite ligne de production de concentré de tomates travaille 500 Kg/heure de produit frais, trop pour une région. Fabriquer un prototype pour ce faire et pour obtenir le même produit coûtera plus cher que la machine fabriquée en série.

Même si on y arrivait, on obtiendrait un produit qui donnerait aux préparations culinaires une coloration orange (le concentré venant d'Europe contient des additifs colorants et épaississants).

On peut par contre sécher la tomate, mais à ce moment le problème de la couleur orange reste.

La solution est encore dans une coopération dans la sous région : Ajouter à la tomate sèche de morceaux (ou poudre) de *Carthamus Tinctorius*, une graine qu'on trouve partout sur la côte et qui est un colorant alimentaire rouge, un épaississant et contient 100 mg de fer par 100 g de produit (important pour les anémies qui frappent souvent les paysannes). Cette graine, transformée en farine et mélangée à de la farine, est d'ailleurs déjà vendue sur les marchés locaux sous l'appellation de « poudre de tomate ».

¹⁶ Le paysan ne changera pas son alimentation tant que sa nouvelle production peut être vendue.

Donc des technologies plus à mesure d'homme qu'appropriées, maîtrisables à un niveau régional, et, dans la mesure du possible, qui ne créent pas une dépendance importante. Pour appliquer cette théorie rien de mieux qu'un réseau d'artisans ruraux qui peuvent devenir des entrepreneurs et transformer leurs ateliers en petites entreprises.

Mais aussi :

- Des programmes sur plusieurs années, pour tenter de susciter un "processus de développement".
- Des objectifs mais des hypothèses de travail en lieu et place des activités, pour permettre à l'équipe d'experts une souplesse et une concertation continue avec les bénéficiaires et assurer la possibilité d'adapter l'action aux réalités de tous les jours. Cela comporte bien évidemment une responsabilité accrue pour le personnel d'exécution mais, en même temps, assure une ouverture importante et laisse de la place pour la créativité personnelle et le pragmatisme nécessaire.
- Un personnel d'exécution (international et national) d'origine paysanne et/ou du secteur privé, plus apte à travailler avec des ruraux: moins de diplômes et plus d'expérience.
- Des financements par modules qui peuvent continuer, s'arrêter ou être redirectionnés selon le degré d'efficacité constatée sur le terrain.
- Si possible la présence locale du donateur qui concrétise financièrement au fur et à mesure les nouvelles idées qui naissent de la concertation.

3. POUR UNE BOURGEOISIE NON INTELLECTUELLE

Si nous regardons, même d'une manière très superficielle, la situation socio-économique d'une bonne partie des pays sahéliens ou soudano sahéliens, nous nous apercevons qu'il n'existe presque pas de richesse "produite" localement.

Tout changement réel sera apporté, comme déjà dit, par "l'industrialisation" qui doit être, du moins à ses débuts, une manière de limiter les importations en se situant en amont et en aval de la production agro-pastorale. Il s'agit là d'être très réalistes et d'essayer de poser les prémisses d'un changement à la base. Si on veut en voir une raison historique on pourrait dire que la colonisation a apporté un apprentissage de l'administration mais n'a pas voulu, ou su - du fait même que les administrateurs étaient très rarement des praticiens et trop souvent des simples bureaucrates -, proposer la mise en place d'un entrepreneuriat. On s'est borné à faire cultiver, exploiter, commercialiser. Rarement, sinon jamais, on a poussé la transformation, la création. Le résultat est que nous nous trouvons devant une administration de laquelle dépend tout et n'importe quoi. Les traditions ancestrales n'ont fait qu'appuyer et soutenir cette logique administrative qui épouse parfaitement la tendance au "nivellement par le bas" de toute économie de subsistance.

Les pouvoirs actuels sont donc celui de l'administration et des grands commerçants. Les deux n'ont malheureusement pas la possibilité d'enrichir la population, au mieux ils peuvent la garder dans un statu quo jusqu'à ce que les bailleurs de fonds veuillent bien continuer à financer la vie de ces pays en les enfermant dans une situation de non autonomie économique et donc politique. Cela devient évident au moment où, tout en clamant le développement du secteur privé à travers maintes séminaires et tables rondes, aucune mesure réellement incitative n'est proposée aux gouvernements qui, pour leur part, semblent incapables ou impossibilités à en prendre. Quand on veut réellement promouvoir le secteur privé on ne le contraint pas à des programmes de crédit fluets et graciles avec des taux d'intérêt qui ne sont aptes qu'à soutenir les commerçants agissant au niveau du marché parallèle. Pour bonne mesure, et depuis au moins deux générations, l'administration coloniale et post coloniale a travaillé d'arrache-pied pour convaincre le rural pauvre qu'il ne savait rien faire, que tout devait lui être "donné", qu'il devait tout attendre du "haut".

Tout cela, à quelques rares exceptions près, a créé un climat spécifique qu'on nomme différemment : mendicité / fatalisme / passivité / résignation, mais avec un même résultat : pas de décollage économique endogène.

3.1 LA SITUATION

Changements politiques fréquents, inefficacité et/ou inexistence des règles législatives, découragement de l'investissement étranger, coutumes et traditions en évolution trop lente, tout semble être là pour ralentir ce décollage. Les pouvoirs politiques changent trop fréquemment. Il est donc plus facile de faire du commerce d'une manière ponctuelle. Cela permet aussi de vite disparaître quand il le faut et de réapparaître dans un autre pays ou région, chose impossible pour une entreprise industrielle.

Les règles législatives n'existent pas ou sont décourageantes et le promoteur n'est pas incité à aller de l'avant.

- * Tout promoteur est automatiquement démoralisé par les procédures administratives non seulement lentes et tatillonnes mais où l'appui distribué au compte-gouttes ressemble à une « autorisation spéciale temporaire » où la production serait assurée par l'administration même et où le promoteur n'est qu'un élément parmi les autres.
- * Tout investissement ou investisseur étranger est vu de mauvais œil, alors que très probablement, par rapport aussi aux traditions et coutumes d'une économie de subsistance, il est le seul qui puisse assurer un vrai décollage.

Cette affirmation demande qu'on se penche sur la question. « Nationalisation des postes » est en effet une phrase très utilisée mais qui soulèvera des problèmes importants et ralentira encore, en général, tout décollage économique. Un exemple, comme j'aime bien le faire, tiré de l'histoire de ma région natale

pourra mieux faire comprendre cette situation qui n'est pas particulière à l'Afrique ou à un pays déterminé, mais est commune à tous pays.

Après 1700, quand le cadastre rural fut mis en place et donna lieu à une vraie propriété privée rurale ⁽¹⁷⁾, il y eut un développement important de l'élevage du ver à soie. Un israélite, Raffaele Olivetti, totalement étranger à la région, acheta, en 1874, un moulin à un habitant de la région et le transforma en filature. Après la filature, il y eut une petite entreprise mécanique qui avait déjà 340 ouvriers en 1922 et 4673 en 1942, pour devenir l'Olivetti que tout le monde connaît après la deuxième guerre mondiale. Le plus grand développement socio-économique de ma région natale, l'industrialisation du début du siècle qui a amené les revenus nécessaires à toute la modernisation qui s'en est suivie a été le fait d'un étranger, d'un juif dont le nom de famille, Olivetti, est jusqu'aujourd'hui pas du tout répandu.

L'étranger a moins de contraintes sociales, peut se permettre de faire ce qu'un autochtone ne peut pas faire. Il n'est pas ou peu soumis aux pressions sociales et peut être bien plus objectif dans ses décisions. De plus il n'est pas soumis au "nivellement par le bas" qui est la contrainte économique principale dans une économie de subsistance où tout enrichissement personnel d'un individu du groupe peut porter à une diminution de la richesse globale et donc déstabiliser la société.

3.1.1 LE "NIVELLEMENT PAR LE BAS".

Les pays sahéliens n'ont pas eu un climat défavorable seulement ces dernières décennies.

Il est vrai que les cultures de rente (coton, arachide, etc.) ont déstabilisé les jachères et les stocks traditionnels de sécurité.

Il est vrai que, parmi d'autres facteurs, la démographie galopante, les frontières administratives et un cheptel trop important par rapport aux capacités de l'écosystème ont fait le reste.

Mais il est vrai aussi que les sécheresses sont connues déjà dans les siècles précédents où, les facteurs aggravants apportés depuis le début du siècle n'étant pas encore présents, les stocks de céréales pouvaient servir à amenuiser les risques ⁽¹⁸⁾. On peut insérer ici un autre facteur non moins important, qui est devenu aujourd'hui un facteur de blocage et qui a toujours été utilisé par la coutume, celui que j'appelle "nivellement par le bas" : les besoins du groupe passent toujours avant les besoins de l'individu, ou mieux, les besoins de l'individu ne doivent pas être plus importants que les besoins de la collectivité. On pouvait ainsi faire face, de manière collective, à toute situation de disette. La tradition interdisait tout enrichissement d'un individu qui puisse porter les autres membres du groupe à tenter d'assouvir à des besoins qui dépassent les capacités économiques du groupe même. Seuls les chefs peuvent être « différents » et mêmes eux doivent faire attention ⁽¹⁹⁾ à ne pas dépasser certaines limites.

¹⁷ Le cadastre rural, avec une réelle propriété de la terre, sera aussi un des éléments qui pourront déclencher dans les pays de la sous région, un décollage de l'agriculture intensive et donc de l'agro-industrie.

¹⁸ Il semble même que, dans certaines régions du pays Mossi (Burkina Faso) les paysans n'avaient pas besoin de cultiver chaque saison, les stocks dans les greniers pouvant subvenir aux besoins alimentaires sur plusieurs années.

¹⁹ On dit que "quand l'eau arrive à la colline arrive à sa limite" pour signifier que le chef est plus que tout. Mais on affirme aussi que "même si l'herbe est haute, elle ne peut pas empêcher les perdrix de chanter pour se retrouver" pour admonester les chefs qui tenteraient d'en faire plus que ce que la coutume leur permet.

Un jour un aveugle alla chez le chef du village et lui apporta des œufs en lui disant : « je suis venu saluer le chef du village en lui apportant des œufs, mais en même temps je demande l'aumône ».

« Qu'est-ce que tu veux ? » demanda le chef.

« Moi j'ai amené des œufs et tu les a pris. Celui qui quémande ne demande pas, il prend ce qu'on lui donne » dit l'aveugle.

Le chef ordonna donc qu'en échange des œufs, qui étaient dix , dix ânes et 5000 cauris ⁽²⁰⁾. L'aveugle pris les cadeaux et parti. Sur la route il rencontra un autre aveugle et il lui raconta son histoire. Le deuxième aveugle lui dit qu'il avait été peu intelligent, parce qu'il y avait un marché, pas très loin de là, où on pouvait échanger un œuf avec dix ânes, alors que lui il n'avait eu que dix ânes pour dix œufs. Le marché en question, dit le deuxième aveugle, s'appelait « sââm taaba » ⁽²¹⁾. Le premier aveugle retourna chez le chef et lui demanda de lui rendre ses œufs, laissa les ânes et couru vers le marché en question. Ne trouvant la le chemin là où le deuxième aveugle lui avait indiqué, il demanda des informations à un passant. Mais le passant lui dit qu'il n'avait jamais entendu le nom de ce marché : « il me semble qu'on t'a eu, n'as tu pas compris la signification du nom du marché ? ». Le premier aveugle retourna donc encore une fois chez le chef et demanda pardon. Mais le chef lui dit d'aller chercher celui qui l'avait trompé pour résoudre son problème.

Or, durant ces dernières décennies où le chef et le notable sont même devenus « adjoints administratifs » et de là commerçants, on a permis et même poussé les membres du groupe à assouvir des nouveaux besoins : radio, médicaments (et oui!!), école, habillement, etc., sans pour autant assurer les moyens pour assouvir à ces besoins. Mais on a gardé, cette fois-ci pour une simple question de pouvoir, le nivellement par le bas qui empêche au plus grand nombre d'arriver au niveau du chef avec la plus grande joie du colonisateur, avant, et des premiers gouvernements indépendants, après. Cette situation est tout à fait humaine et, je dirais, rationnellement acceptable. Et si nous suivons ce raisonnement nous pourrions affirmer que les richesses naturelles des pays de la sous région sont tellement peu importantes ou mal exploitées que seul un petit groupe d'individus peut raisonnablement espérer assouvir aux besoins qu'on considère comme essentiels dans toute société (nourriture, habillement, santé, école, etc.).

3.2 LES NOUVEAUTES ET LES REFORMES

Même si ce raisonnement tient, on ne peut évidemment pas l'accepter! Alors quelle solution y apporter ? Il s'agit là d'une prise de conscience globale, de la part de l'état, qui devrait jouer là son vrai rôle de "modernisateur" à travers des grands axes qui demandent un certain nombre de mesures à l'échelle nationale et sous régionale. Je n'oublie pas les Etats Unis d'Afrique Occidentale, qui sont la seule solution politique dans le long terme.

Celles que je présente ci-après sont des propositions, et non "l'aspirine" du développement. Je tente des nouvelles voies et j'aimerais voir d'autres en essayer aussi. Evidemment, toute suggestion cache en elle-même un modèle de société et un choix global : veuillez m'en excuser, mais il n'existe pas de choix de société qui ne soit pas subjectif. Tout ce que je peux affirmer est que je crois et je lutte pour un meilleur cadre de vie pour tout le monde au niveau des actions que je mène et de ma vie de tous les jours.

²⁰ Coquillage utilisés comme argent pour les échanges commerciaux.

²¹ Qui, en langue moore, signifie : « met les gens les uns contre les autres ».

Je propose ici quelque chose de nouveau. On me dira qu'on n'a jamais vu cela, qu'il s'agit de théories non envisagées dans les réglementations actuelles. Or:

- S'il s'agit de quelque chose de nouveau, il est bien évident que cela n'a jamais été expérimenté!

- Si cela n'a jamais été expérimenté il est bien difficile de dire "ça ne marche pas". Si ce n'est à la lumière d'une autre théorie déjà expérimentée ou d'études, encore théoriques, sorties de têtes pensantes qui n'ont jamais géré en première personne un projet de développement sur le terrain (et au ras des pâquerettes donc directement avec les bénéficiaires). Quelle théorie déjà expérimentée marche si bien ? Celle de la programmation avant-projet? Celle de la programmation par objectifs ? La méthode DUAL? La méthode XXYZ? Quels sont les résultats actuels ? Sont-ils bons ? Si les expériences des dernières 30 années sont si bonnes et il ne faut rien changer, pourquoi tant d'insuccès sur le terrain?

- Si la réglementation du donateur n'envisage pas la possibilité d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail, cela signifie tout simplement:

* Ou que cette même réglementation n'est pas bonne et il faut donc la changer.

* Ou que cette réglementation se veut plus conformiste et stéréotypée de ceux auxquels on propose des changements à travers nos actions de développement.

Il y a nécessité, avant tout, de quelques réformes globales déterminantes et entre autres :

- La réforme agraire, à savoir la mise en place d'un cadastre rural où les individus faisant partie d'un groupe peuvent accéder à la propriété privée individuelle de la terre avec comme contrepartie l'obligation de la mettre en valeur dans les délais les plus brefs.
- La réforme fiscale et administrative, à savoir le changement des règles actuelles de prélèvement fiscal qui doit devenir une participation et non un asservissement ainsi que la décentralisation réelle de la gestion de la chose publique.
- Et celle que j'appellerai la réforme de l'investissement.

Dans ces pays essentiellement agricoles et où l'investissement devrait concerner en premier lieu la transformation / commercialisation de la production agro-pastorale, ces réformes sont étroitement liées.

3.2.1 LA REFORME AGRAIRE

La plupart des pays sahéliens possèdent des grandes surfaces agricoles irrigables qui restent en jachère presque permanente. Toute intervention extérieure ne dure que le temps d'un projet. En réalité, le problème de base n'est jamais pris en compte, à savoir la propriété de la terre ainsi que son asservissement par l'exploitant. Si je ne suis pas propriétaire d'une terre agricole, je ne la mettrai pas en valeur comme il faudrait ⁽²²⁾.

Les Etats occidentaux ont pris la chose à bras-le-corps et ont créé des mesures qui, actuellement, sont même très contraignantes, ce qui fait que bien de terres restent sans locataire / exploitant ⁽²³⁾.

Reste à voir comment résoudre le problème localement où toute mesure dans ce sens sera évidemment impopulaire, du moins pour une partie de la population. Il n'existe pas une solution miracle.

²² Un proverbe dit "Si tu dors sur la natte de quelqu'un tu dors par terre"

²³ En Italie, si un propriétaire loue un champ à un paysan il doit donner 10 années de préavis pour le reprendre. Et s'il met en vente le champ, il doit donner la préférence, à prix égal, au paysan qu'il le loue.

Mais il existe deux choix à faire :

- Si un pays se veut indépendant, il doit être autosuffisant au niveau alimentaire.
- Si on veut consommer plus sans être dépendants d'un autre il faut produire assez pour assouvir à ses propres besoins.

La mise en pratique peut être longue et difficile, mais doit être humainement acceptable.

On pourrait affirmer que toutes les terres irrigables doivent impérativement être mises en valeur avec les moyens disponibles et sans aide extérieure de démarrage (voir aussi, à ce propos, le chapitre 6). Il s'agit là d'un choix de base que seul le pays peut faire. Il s'agit aussi du seul choix possible pour démarrer la politique de production agricole qui doit suivre de près la mise en place d'un cadastre rural.

Les appuis qu'on peut apporter à la mise en pratique sont multiples, mais cela seulement après que la mise en valeur débute par un choix interne. Il serait tout à fait réaliste de dire qu'on apporte un appui technologique (aménagement, irrigation, etc.) seulement là où une mise en valeur traditionnelle a déjà été faite. Cela favoriserait les villages et zones plus dynamiques et pousserait les autres à en faire autant.

Si un aménagement devient nécessaire, après évaluation de la valeur des terres non aménagées et du coût de l'aménagement, les propriétaires traditionnels pourraient recevoir en paiement de leur terre le nombre de parcelles aménagées qui correspondent à la valeur initiale du terrain de leur propriété avant mise en valeur. Les autres parcelles seraient vendues à d'autres exploitants avec des crédits sur plusieurs années. L'irrigation, la préparation des terres, la transformation de la production, etc. pourraient donner vie à toute une série de petites entreprises rurales.

Un cadastre rural doit aussi impérativement voir le jour pour assurer une réelle propriété privée des terres et soutenir donc le démarrage de l'exploitation intensive et régulière des terrains agricoles.

3.2.2 LA REFORME FISCALE ET ADMINISTRATIVE.

L'état a besoin d'argent pour faire fonctionner son administration. Les populations reçoivent des services. Il est donc logique que ces populations participent au fonctionnement de l'administration. Même si personne n'aime payer des impôts, il en faut bien pour faire vivre un pays.

Malheureusement, je ne connais pas de pays (même le mien) où l'administration est réellement au service de la population. Très souvent, il s'agit bien du contraire. Il s'agit là d'un "mal développement" très difficile à déraciner.

J'ai travaillé pendant six années à convaincre des artisans à mettre leur argent sur des livrets de caisse d'épargne. Ainsi, on collecte l'épargne nationale, l'artisan apprend à épargner pour investir et l'état dispose d'un flux monétaire plus ou moins important. Mais la Caisse d'Epargne a fermé ses portes. Qu'est-ce que je vais dire aux artisans qui ne peuvent plus toucher à leurs sous?

Là est tout le problème. L'administration doit reconquérir la confiance de la population. Donc se transformer complètement et ne pas "convoquer" les paysans mais "aller les voir". Se rapprocher de la population veut dire décentraliser réellement les décisions, les prendre avec les gens. Dans un pays peu peuplé et où tout le monde se connaît, cela devrait être moins compliqué que dans de gros pays très peuplés.

Les taxes et impôts pourraient, autant que possible, être demandés en nature (fabrication d'équipements, nourriture pour les cantines des écoles, etc.), ou en emplois (exemple: un employé de plus tous les deux ans suite à l'obtention d'un crédit, un employé de plus tous les trois ans en lieu et place de la patente, etc.). Inventer donc de nouvelles mesures sans copier toujours sur les systèmes fiscaux européens ou occidentaux qui sont loin d'être les meilleurs.

Bien vienne un impôt unique pour l'artisanat mais aussi un guichet unique pour favoriser l'implantation de nouvelles unités de production.

3.2.3 LA REFORME DE L'INVESTISSEMENT.

Investir : "placer des capitaux dans une entreprise" affirme le dictionnaire. Donc pour en dégager un bénéfice. Si j'investis dans une entreprise, je veux en retirer plus de bénéfices que si je dépose mon argent à la banque.

Actuellement, la situation est telle qu'il est bien préférable de déposer de l'argent à la banque plutôt que d'investir. Le secteur de la micro et petite entreprise est dans une situation de survie et non d'épanouissement.

Il suffit de quelques exemples pour confirmer cette affirmation :

- Si je veux avoir un crédit et si je peux y accéder, ce qui n'est pas du tout évident ⁽²⁴⁾, je paie plus de 20 % d'intérêts ⁽²⁵⁾. Or, si je veux gagner plus qu'en déposant mon argent à la banque, je dois faire 15 à 20 % de bénéfices. Cela veut dire faire plus de 40 % de bénéfice net !!!
- Si je veux être en règle avec mon entreprise je dois déclarer son existence et demander une autorisation d'exercice. Combien de temps me faudra-t-il ? Des vraies mesures incitatives seront en place quand cette autorisation d'exercer pourra être obtenue en quelques heures (évidemment un contrôle "ex post facto" pourra déterminer si mes déclarations étaient exactes) et sera totalement gratuite. Il s'agit de permettre un investissement pour qu'il rapporte, non de tuer la poule dans l'œuf. Tout démarrage d'entreprise doit donner lieu à une gratuité de l'appui pendant la période de rodage et/ou celle de remboursement du crédit octroyé. Et je considère là sur le même plan une petite entreprise individuelle et une S.A.R.L. Pourquoi passer par un notaire ? N'est-t-il pas possible de pouvoir présenter les dossiers à ce guichet unique soi-même, comme dans d'autres pays, à partir d'un canevas qui sera le même pour tout le monde ?

En conclusion : faciliter, appuyer, assouplir.

Permettre donc à celui qui veut investir de le faire sans le contraindre à des frais importants, à une nationalité précise, à une bureaucratie qui va absorber en temps perdu son déjà trop petit capital de départ.

Au Niger, dans les années 70, les rapports du projet PNUD/BIT TA 201-2-b-5-1 portaient déjà sur la nécessité d'une politique nationale en faveur de l'artisanat. Une mission du BIT en 1987 (M. Aboughanem) retournait sur l'argument. Depuis 1988 un projet s'est penché sur cette problématique. Cela a abouti à une loi d'orientation nationale sur la micro et petite entreprise. Les innombrables études faites sur les différents axes sectoriels et la réflexion conduite au niveau national ont donc rendu possible une stratégie nationale désormais définie. Reste à l'appliquer à travers une législation appropriée...

Mais reformer l'investissement, appuyer la micro et petite entreprise ne veut pas dire seulement faciliter l'installation et le démarrage d'entreprises et mettre en place les mesures incitatives conséquentes. Cette réforme devrait poursuivre aussi une modification des mentalités où on acceptera qu'une entreprise artisanale s'enrichisse pour créer une nouvelle classe moyenne : une bourgeoisie non intellectuelle.

3.3 UNE NOUVELLE BOURGEOISIE

Il y a plusieurs motivations à cela. Déjà si on veut que les petites entreprises payent des impôts il faudra bien aussi qu'on leur permette de gagner de l'argent.

²⁴ Il faut parler français (si on n'est pas connu), avoir des garanties, pouvoir financer sa vie entre le moment de la demande et celui de l'obtention, etc.

²⁵ En 1997 une nouvelle législation de la BCEAO voudrait contraindre les banques à ne pas dépasser le double du taux d'escompte, ce qui, en février 1997, fait quand même 13% plus la TVA.

Et alors il faudra aussi qu'on puisse voir des artisans, tout métier confondu (du ferronnier aux services), s'acheter une voiture, se construire une maison, etc.. Là il n'est pas seulement question de lois incitatives, de crédit ou de formation, mais aussi d'agir pour enrichir cette couche sociale.

Pour en arriver là il faut qu'on parle de prix, de qualité, de formation, d'équipement et donc aussi de l'action des projets d'appui à la micro et petite entreprise. Nous n'avons pas besoin d'une méthodologie d'intervention, qui de toute façon changerait continuellement selon l'ethnie, la situation géographique et/ou politique. Il nous faut par contre une approche où l'artisan est le sujet et non l'objet de l'action. Il faut aussi et surtout des êtres humains qui croient que d'autres peuvent réussir et parviennent à transférer cette force psychologique chez les artisans qu'ils ont la charge d'appuyer. Tous les partenaires devront jouer pleinement leur rôle : L'état, les projets de développement, etc..

Dans les écoles techniques on ne fera pas seulement de la technologie mais aussi de l'entrepreneuriat où on apprendra à mieux calculer ses coûts de production et à bien vendre un produit bien fait. Cette action ne pourra pas être exécutée par des professeurs qui, même de bonne foi, ne peuvent pas connaître les problèmes d'un entrepreneur. Cette action ne pourra non plus être seulement théorique, mais elle devra être exécutée pratiquement à travers des petites activités économiques aptes à apporter un minimum d'expérience concrète.

Il faudra faire intervenir d'autres personnes qui ont une expérience pratique en la matière et, pourquoi pas, des entrepreneurs qui ont réussi, qui ont... une maison et une voiture! ⁽²⁶⁾ On continue à considérer les petites entreprises comme des "exécutants" d'ordres venus d'ailleurs, on organise des séminaires "pour eux", on prépare des programmes "pour eux". Ne pourrait-on pas un jour faire tout cela "avec eux"?

Par exemple l'état et les projets devraient passer le maximum de commandes auprès des entreprises artisanales nationales qui, à concurrence de prix et de qualité, seraient prioritaires. Et tout le monde devrait y mettre le prix.

On m'a dit qu'un artisan ne doit pas faire un bénéfice qui dépasse 10 %. Pourquoi veut-t-on garder ces gens dans la pauvreté?

Si un arrosoir coûte 16.000 cfa dans une quincaillerie de la place, il n'y a pas de raison à ce que l'artisan vende un bon arrosoir à moins de 7.000 cfa! Mais attention : je parle là d'un bon arrosoir. Certains vrais maraîchers (ceux qui pour entreprendre l'exploitation des terres irrigables n'ont pas attendu des projets d'appui mais ont débuté par leurs propres moyens) achètent souvent les arrosoirs d'importation au prix fort en affirmant que seulement ainsi l'arrosoir peut faire la saison entière. Ils sont donc disposés à investir pour un produit résistant et solide.

On m'a dit que les artisans ne font pas d'articles de qualité. Ce n'est pas là la faute de l'artisan, c'est le client qui ne veut pas de la qualité. Quand le client voudra de la qualité et voudra bien y mettre le prix, il aura de la qualité. Mais vouloir de la qualité tout en ne laissant à l'artisan qu'un bénéfice de 10 %, cela veut dire étrangler la petite entreprise.

J'ai vu un artisan qui fait du bon travail fabriquer un jour une charrette asine qui n'avait vraiment rien de bon. Je lui ai fait la remarque et l'artisan m'a répondu que le client ne voulait dépenser que 40.000 cfa; il lui fabriquait donc une charrette à 40.000 cfa! ⁽²⁷⁾

Souvent même on profite de la pauvreté d'un artisan.

²⁶ "Quand on voit un voisin qui a une bicyclette on met des clous sur la route". Là aussi, il faudra faire intervenir des étrangers de la sous région et non des nationaux.

²⁷ En ce moment, le prix d'une charrette à traction asine bien faite était de 80.000 cfa.

J'ai vu des artisans accepter un marché où ils n'y gagnaient rien seulement pour ne pas perdre ce même marché. Mais cela ne fera qu'user l'équipement de l'artisan qui ne pourra pas le renouveler et l'étranglement deviendra tous les jours plus important.

C'est mauvais d'avoir faim!!

Sans compter sur les règlements comptables et administratifs des projets de développement. Ces « paperasseries » sont tellement contraignantes que le projet fini par acheter un produit auprès d'un grand commerçant qui peut fournir la panoplie de formulaires soi-disant nécessaires (pro forma, bon de livraison, facture en cinq copies, etc.) et attendre quelques mois le paiement. Alors que si on lit les documents de ce projet, on trouvera probablement un objectif comme « augmentation des revenus des populations rurales concernées » ou « à la fin du projet les populations bénéficiaires peuvent acquérir les équipements nécessaires à une augmentation de la production ».

Comment voulez-vous faire du développement avec des règlements qui, même en Occident, ont démontré d'être inadaptés et où les détournements de fonds qu'on pense éviter avec de plus en plus de « papiers », deviennent monnaie courante. Ce n'est pas avec plus de papiers qu'on assure une gestion saine. Comment veut-on être efficaces quand les autorisations de dépense et les paiements sont gérés à quelque 1.000 km du siège du projet ? (oui ! cela existe !).

J'ai vu des projets qui doivent appuyer des populations rurales être obligés d'adresser le bénéficiaire illettré à leur structure urbaine de coordination (sic !) où, après plusieurs jours de « pérégrinations », le paysan s'est retrouvé dans les mains un chèque bancaire barré, lui qui ne savait même pas lire et écrire et qui n'avait jamais songé à un compte courant dans une banque qui, de toute façon, est implantée à 300 km de son domicile.

J'ai vu aussi des chefs de projet obligés d'établir des fausses factures, avec les risques que cela comporte, pour pouvoir contourner certains règlements absurdes établis par des fonctionnaires des sièges et assurer ainsi le bon fonctionnement de leurs activités dans le but d'aboutir à des résultats satisfaisants. Résultats qui étaient demandés par ces mêmes fonctionnaires qui avaient institué les règlements insensés.

Certaines structures semblent commencer à comprendre. Il existe quelques exemples où le budget d'un projet est confié sans prévisions de dépense au chef de projet avec comme contrat moral que tous les quarante à cinquante jours, un contrôle inopiné sera fait sur l'avancement. Cela semble donner de très bons résultats. Mais pour ce faire le personnel de contrôle doit être compétent tant au niveau comptable que technique pour pouvoir « pincer » les problèmes dès leur naissance.

Tout cela, il ne s'agit que de quelques exemples (mais je vous assure que la réalité est parfois bien pire), doit nous inciter, projets de développement que nous sommes, à changer nos méthodes d'actions et à nous approcher autant que possible de la réalité du terrain.

Il est évident qu'il faudra aussi continuer à appuyer l'état au sujet de la mise en place des politiques nationales.

Je pense qu'il faut scinder l'appui institutionnel de l'appui sur le terrain. L'appui institutionnel reste nécessaire, même en termes d'appui au fonctionnement des structures. En effet la situation économique du pays est tellement catastrophique que les services de l'état passent le plus clair de leur temps à étudier comment survivre au lieu de réaliser les objectifs pour lesquels ils ont été créés. Un appui léger en fonctionnement, en même temps qu'un appui en réflexion, ne pourra qu'être bénéfique et fera avancer la mise en place des politiques nationales.

L'appui direct sur le terrain devrait par contre assujettir le projet à se comporter, vivre et travailler presque comme s'il s'agissait d'une structure privée.

3.3.1 QUELQUES PROPOSITIONS CONCRETES

Après quelques années d'expérience de terrain, j'estime pouvoir proposer des actions et des approches. J'essaye là de le faire par « actions » et « résultats ».

Action

Tout le personnel national du projet sera recherché dans le secteur privé à travers des structures intermédiaires nationales. Cela dans l'esprit que ce même personnel ne sera pas remercié à la fin de l'action mais sera intégré dans le secteur en tant qu'entrepreneur indépendant ou structure intermédiaire.

Résultat

Le projet ne crée pas des coûts récurrents. Les salaires et autres indemnités sont plus proches de la réalité du pays et il n'y aura pas de choc lors du passage à une activité indépendante.

Exemple :

Un chauffeur de projet qui devient chauffeur d'une entreprise artisanale, un technicien qui devient petite entreprise, une secrétaire qui devient société de services, etc..

Action

La plupart des actions sont exécutées en sous-traitance avec des structures nationale existantes (ONG, sociétés privées, entrepreneurs indépendants, etc.).

Résultat

Les structures utilisées acquièrent une expérience dans le secteur ⁽²⁸⁾ et peuvent exécuter directement les opérations même si cela peut quelque peu ralentir l'exécution. Nous sommes là pour faire du développement, non pas pour faire vite.

Exemple

Un dessinateur n'est pas engagé par le projet mais est appuyé dans son entreprise personnelle, le projet sous-traite avec lui ses besoins en dessin tout en lui apportant une formation et un appui technique.

Une ONG pourra utiliser une des formatrices du projet qui sera intégrée à l'équipe de l'ONG même.

Action

Les actions sont financées au fur et à mesure de leur exécution.

Résultat

Le projet doit être efficace pour continuer. S'il n'exécute pas d'actions, le financement s'arrête. Cela pousse le projet à être dynamique. On peut facilement, tous les ans et directement au niveau du projet, fixer des petits objectifs internes (nombre d'actions, accroissement local de la production, etc.). S'ils ne sont pas respectés et si une cause de force majeure n'existe pas, le financement est arrêté ou redirectionné sur d'autres activités.

Exemple

On ne peut pas savoir, lors de la préparation d'un document de projet, quelle action pourra être exécutée en premier lieu en faveur d'une collectivité rurale. Si on le fait à l'avance on risque de ne pas apporter de réponse aux besoins réels. Si nous gardons à l'esprit de démarrer l'action par les participants les plus actifs ⁽²⁹⁾ et qui ont déjà commencé avec leurs propres forces, cela nous impose une programmation très souple où même une zone géographique précise (village, quartier) ne peut pas être choisie à l'avance.

²⁸ Cela n'étant pas le fait de titres d'étude, surtout en ce qui concerne les technologies et les adaptations des mêmes, cette action de longue haleine peut donner des résultats intéressants, comme au Burkina actuellement, seulement après une ou deux générations.

²⁹ Le choix des bénéficiaires sera traité plus en détail au chapitre 6.

Certaines formules de financement mises au point notamment par le FED où l'action s'exécute par modules commencent à ouvrir une nouvelle voie d'action plus proche de la réalité du terrain. Une avance initiale est mise à disposition et une deuxième tranche n'est versée qu'après exécution d'un certain nombre d'actions. Ceci et cela sans qu'un calendrier préalable d'actions à exécuter soit établi.

N'en déplaise aux économistes et autres planificateurs, je considère ce système très adapté pour une grande partie des projets d'appui direct. Que ces mêmes experts de la programmation me démontrent, avant de démolir ma méthode de travail, les résultats concrets de leur propre système.

Action

Les activités ne sont pas définies à l'avance mais en cours d'exécution. Même si cela n'est pas encore une réalité généralisée, avec certains projets comme PROFORMAR (financé par le FED au Niger en 1993), on s'approche lentement d'une nouvelle vision de l'action où il n'existe pas d'activités précises mais des hypothèses de travail qui peuvent être changées en cours d'exécution pour atteindre un objectif prédéfini.

Résultat

L'action comporte une réelle participation des bénéficiaires qui discutent avec le projet les activités à entreprendre pour donner suite à la requête initiale d'appui.

Si l'équipe du projet est réellement compétente et possède une expérience importante ⁽³⁰⁾ elle peut changer les activités pour s'assurer que les objectifs finaux seront atteints.

Exemple

Une mission de formulation a préparé un projet de mise en place de jardins maraîchers. Lors du démarrage de l'action sur le terrain l'équipe chargée de l'exécution s'aperçoit qu'entre temps ⁽³¹⁾ des pluies diluviennes ont augmenté l'érosion et la nappe phréatique a diminué de manière importante, ce qui peut entraver à terme les cultures maraîchères. L'équipe décide donc de commencer par la mise en place de petites retenues de colline qui limiteront l'écoulement des eaux et augmenteront l'infiltration et donc la nappe phréatique. Cela prendra quelques années de plus mais, si l'approche proposée en ces pages est acceptée, le donateur comprendra le bien fondé de l'approche et acceptera de soutenir l'opération.

Action

Le partenariat, directement sur le terrain, avec d'autres projets et bailleurs de fonds doit être considéré comme essentiel.

Résultat

On renforce les capacités d'exécution d'un programme en lui donnant des moyens réels et concrets d'intervention tout en gardant l'identité de chaque donateur.

Exemple

Les donateurs qui financent l'action sont présent sur place et suivent le déroulement pas à pas. Une coordination avec les autres bailleurs de fonds assure des synergies intéressantes.

D'une part certains projets, s'ils n'étaient financés que par un seul donateur, auraient des moyens limités, du fait même du règlement intérieur qui ne leur permet pas, par exemple, d'avoir plus de la moitié du budget du programme destiné directement à l'équipement ou à l'appui direct ⁽³²⁾. D'autre part d'autres donateurs, peuvent disposer dans un cofinancement et au niveau de l'assistance technique, d'une expérience professionnelle pluridécennale de certains organismes, expérience qui lui ferait probablement défaut ⁽³³⁾.

Une coopération directe sur le terrain permet de mettre en symbiose plusieurs apports.

³⁰ Il y a quelques années, je présentai ce type d'approche à un responsable d'un organisme international. Au moment où je parlai de ne plus prédéfinir des activités, il me rétorqua « si on ne précise pas et le chef de projet n'est pas compétent, il ne pourra pas exécuter correctement ». A mon tour de lui répliquer « cela veut dire que vous engagez des experts incompetents ? ».

³¹ Il est important de rappeler qu'une mission de formulation ne passe que quelques jours sur le terrain et cela lui rend impossible de cerner correctement tous les problèmes. De plus, entre l'identification, le financement et le démarrage réel d'un projet, peuvent s'écouler une ou plus années. Entre temps, la situation de la zone peut être globalement changée.

³² Le PNUD par exemple est censé mettre à la disposition des gouvernements des appuis en conseil et personnel. Son règlement lui interdit de financer un programme où plus de 50% des moyens seraient destinés, par exemple, à équiper des micro-entreprises. Pour ce faire le programme en question doit faire intervenir le FENU (Fonds d'Equipement des Nations Unies).

³³ Un exemple peut être la collaboration entre le FED et le BIT pour le financement de certains projets.

3.4 QUELQUES COMMENTAIRES

Nous devons quand même prendre garde dans nos actions parce que le risque de détruire le peu qui existe est très important, l'équilibre est très fragile et le restera encore assez longtemps.

Introduire des pots en verre d'importation pour le miel de Makalondi (Niger) veut dire aussi provoquer la faillite de toute une organisation de récupération de vieux pots de confiture qui donne du travail à plus d'une dizaine de personnes à Niamey. Pour éviter cela et garantir le produit il suffira d'importer des nouveaux bouchons pour les vieux pots.

Un ami, collègue de travail, disait un jour : "On est venus trouver des forgerons, il faut tout faire pour que quand on partira il y ait toujours des forgerons".

Il faudra aussi faire un effort important pour utiliser au maximum la main d'œuvre locale, même quand le produit local demande une étude ou une mise au point pour être autant performant que celui d'importation.

L'achat de gabions et grillage à l'extérieur, alors que le tout pourrait fabriqué localement, prive le pays de plus de 10.000 journée travail à l'an, de quoi donner un emploi saisonnier pendant 3 mois à plus de 3.000 paysans.

TYPE DE GABION	JOURS TRAVAIL PAR GABION	TOTAL JOURS TRAVAIL	RÉMUNÉRATION GABIONNEUR	NOMBRE GABIONS	RÉMUNÉRATION TOTALE
5x5x1	3,14	1413	4710	450	2119500
5x1x0,5	2,28	688	3420	302	1032840
3x1x1	2	620	3000	310	930000
3x1x0,5	1,42	525	2130	370	788100
2x1x0,5	1	820	1500	820	1230000
2x1x1	1,42	1831	2130	1290	2747700
		5.897		3.542	8.848.140

La fabrication de quelque 3500 gabions pourrait donc offrir environ 6.000 journées / travail ainsi que presque neuf millions de cfa à des ruraux pauvres ⁽³⁴⁾.

Cet exemple est pris d'un appel d'offre lancé en 1992 par le Gouvernement du Niger pour l'achat de gabions. Au prix de 1992, l'achat à l'extérieur de ces gabions aurait coûté au mieux environ 55 millions de cfa. Pour les fabriquer localement il aurait fallu acheter du fil galvanisé classe C, diamètre 3 mm, pour environ 26 millions de cfa. Avec la différence, on aurait pu monter dans chaque Département une équipe de gabionneurs, acheter les métiers, les pinces et autres outils et payer un véhicule ainsi qu'un technicien pour le suivi sur une année.

Acheter à l'extérieur les pots en plastique pour le reboisement veut dire voler du travail aux femmes vannières qui pourraient en fabriquer à partir de tiges de mil, d'ailleurs biodégradables. Et si les pots en vannerie coûtent plus cher que les pots en plastique, sachez que la notion de rentabilité que je prends en considération pour des projets de développement n'est pas la même que celle que j'utiliserais pour une société privée.

³⁴ Le calcul est effectué à partir de la fabrication d'un gabion semelle (2x1x0,5) qui nécessite environ un jour de travail et pourrait être rémunéré à un maximum de 1.500 cfa.

Il sera bien nécessaire enfin d'assouplir les procédures dans la mise en place et l'exécution des projets de développement, au même temps qu'on en augmente l'efficacité et qu'on en assure la pérennisation en approchant sa gestion interne le plus possible d'une entreprise privée chargée de développement. L'obligation de résultat devrait être une condition « sine qua non » de tout projet, même si le développement n'est pas rentable et ne pourra pas le devenir.

4. LE CREDIT

En 1985 seuls quelques rares projets osaient parler de crédit et de remboursement ⁽³⁵⁾.

Désormais tous les organismes, donateurs et projets, parlent de crédit. Il semble finalement que la politique du "cadeau", maintenue pendant quelques décennies avec des justifications plus ou moins valables (pauvres, remboursement biens pillés, etc.) est en voie d'être abandonnée par tout le monde.

Je condamnais cette politique du cadeau déjà en 1979 ⁽³⁶⁾ : « Ici, on cherche des aides, mais seulement pour débiter. Les femmes demandent des prêts pour acheter des moulins à mil, seulement des prêts, car un moulin, c'est rentable. On peut rembourser l'argent, ce qui permet d'autres prêts pour d'autres moulins ».

Evidemment, maintenant que nous avons créé des générations de mendiants, il ne faudra pas s'étonner si le changement souhaité prendra, en termes de temps, d'autres...générations.

Des pays entiers manquent d'un esprit d'entrepreneuriat qui découle de plusieurs facteurs. Je vais essayer d'en lister quelques-uns, sans ordre de priorité :

- Les colonisateurs ont toujours fait du commerce et, en réalité, ils n'ont "formé", pour ainsi dire, qu'une classe de commerçants ⁽³⁷⁾ et non d'entrepreneurs.
- La structure traditionnelle de la société de subsistance ne peut pas permettre à un individu d'être "plus" que les autres (les besoins collectifs sont prioritaires par rapport aux besoins individuels) et la coutume écrase tout celui qui veut entreprendre quelque chose de nouveau ou se hisser plus que les autres parmi l'entourage villageois. ⁽³⁸⁾
- Le commerce permet, contrairement à l'entrepreneuriat, d'accumuler de la richesse d'une manière assez rapide et "transportable" dans d'autres régions quand la situation traditionnelle (ou moderne) devient insoutenable.

Seulement des étrangers ou des autochtones qui ont longtemps vécu en dehors de la situation traditionnelle de leur milieu (exode, activité sous tutelle de sociétés étrangères, etc.) peuvent réagir à ces situations. En conséquence, l'étranger sera "mal vu" par presque toutes les sociétés traditionnelles, même si des fortes nuances existent entre les différents peuples.

Mais, même pour les riches commerçants, les succès a débuté avec le crédit.⁽³⁹⁾

Il n'existe pas encore des systèmes de crédit bien adaptés aux situations. On continue à appliquer des procédures bonnes pour l'Europe mais mal adaptés à l'Afrique, étudiées souvent par des juristes africains qui ont étudié en Europe. Pourquoi ne pas permettre une évolution de l'épargne traditionnelle ? Nous n'avons pas encore trouvé la solution aux problèmes du développement en général, nous esquissons des solutions. Alors qu'on nous laisse essayer plusieurs méthodologies et formules de crédit, comme on teste une technologie avec plusieurs prototypes avant de trouver le bon.

Nous assistons actuellement à un intérêt croissant pour les activités de crédit. Les Etats commencent à créer des cellules de coordination. Bien vienne la coordination mais non l'uniformisation.

³⁵ Au Niger par exemple, un projet « Formation et appui aux entreprises artisanales du Niger » financé par l'USAID et exécuté par le BIT, un projet d'appui aux coopératives de base, CLUSA, toujours financé par l'USAID et quelques actions éparses de l'AFVP.

³⁶ Le Monde du 20 juillet 1979 « La FAO contestée »

³⁷ "Les Alhazai de Maradi" d'Emmanuel Grégoire, Orstom. P. 76 : le matin il leur confiait diverses marchandises... le soir ils rapportaient à leur patron l'argent gagné...

³⁸ Emmanuel Grégoire, dans "Les Alhazai de Maradi" cite une étude qu'il a lui-même effectuée en 1978 sur l'artisanat dans la ville de Maradi : " Ces niveaux de revenus ne permettent pas l'amorce d'un processus d'accumulation : dans les métiers artisanaux (poterie, forge, cordonnerie maroquinerie) ils assurent la seule reproduction de la force de travail. Dans les activités récentes (menuiserie sur bois et métallique) certains artisans parviennent parfois à augmenter leur capital et passent ainsi du stade artisanal à celui de la petite entreprise. Enfin, il faut remarquer que ces revenus sont en grande partie redistribués par le patron dans le réseau de ses liens familiaux et que des gains exceptionnels sont l'occasion pour ses proches de le rappeler à ses devoirs. "

³⁹ "Les biographies d'Alhazai font ressortir que tous ceux qui ont connu la réussite, ont eu à un moment donné des facilités de crédit." E. Grégoire, op. cité.

4.1 L'EXPERIENCE DU PASSE.

Il faut essayer de comprendre le pourquoi de la réussite ou de la faillite des expériences de crédit qui se sont déroulées ces dernières années. La plupart des actions dites "formelles" de distribution de crédit (prêts bancaires officiels, programmes gouvernementaux, etc.) ont des taux de remboursement très mauvais, alors que la plupart des actions dites "informelles" (projets, ONG, etc.) ont des taux de remboursement bien meilleurs.

Si nous reportons ces affirmations dans la réalité du terrain lors de la mise en place de structures de développement, nous observons en effet que l'action d'un individu ou d'un groupe qui reste très proche des bénéficiaires réussit bien mieux que celle qui est gérée dans une structure qui ne peut être saisie par la population, sauf dans certains cas particuliers. Et si cela peut être dû à un meilleur suivi à cause de la proximité entre le gérant de l'action et le bénéficiaire, la réussite vient aussi du fait qu'il s'instaure, entre les parties, une relation de respect et d'entente où les engagements réciproques seront bien plus importants et mieux respectés.

Je ne crois pas à certaines expériences en cours où on essaie éperdument d'instaurer des systèmes de crédit transposés directement de l'occident à la brousse sahélienne : Caisses Rurales et de Crédit, etc.. En Occident, tout cela a démarré à partir de situations historiques et d'individus qui ont voulu en faire une activité économique rentable et non de la philanthropie. Nous ne pouvons pas refaire l'histoire, même si idéalement cela est très beau, pour construire une société où des villages entiers se réunissent en coopérative et tout le monde va d'amour et d'accord. Avec des taux d'analphabétisme de 90% on ne peut pas raisonnablement penser à instaurer des actions sur lesquelles les ruraux n'auront aucun pouvoir de contrôle avant, pendant et après l'assistance extérieure. Seulement quand une classe moyenne importante pourra se développer en milieu rural, quand 60% de la population d'un village pourra lire la notice d'entretien de la pompe à eau, quand cette même pompe sera gérée d'une manière privée par quelques personnes qui vendront l'eau aux villageois, alors, on pourra proposer (et non introduire parce que le choix doit revenir aux bénéficiaires) d'autres méthodes plus proches d'une gestion économique moderne de la société comme nous le pensons.

Une grande souplesse d'intervention ainsi qu'une capacité d'agir différemment de leurs propres schémas habituels doit donc aussi être demandée aux donateurs.

Une parenthèse est nécessaire pour parler du crédit rural. Dans bien de pays sud sahéliens, le crédit rural n'existe plus suite à des expériences malheureuses où l'administration était l'intermédiaire entre l'emprunteur, le paysan, et le bailleur de fonds alors que seulement un rapport direct entre les parties peut raisonnablement avoir des chances de réussite. De plus il ne faut pas oublier que le paysan n'a aucun intérêt économique à cultiver du mil ou autres sorghos. Sur une année moyenne, le paysan sahélien peut espérer obtenir une production de mil d'environ 700 Kg / ha. Il la vendra au commerçant à un prix variant entre 30 et 40 cfa le Kg ce qui lui rapportera environ 25.000 cfa. Si ce même paysan peut développer d'autres activités économiques, même devenir « tablier » le long d'une route, cela lui rapportera probablement bien plus que cultiver du mil. Les cultures vivrières sont donc faites pour « remplir le grenier » et plus rarement pour vendre. Comment veut-on alors que le rural s'endette dans l'achat d'un sarclé à traction asine (environ 70.000 cfa) alors que, s'il met en culture trois hectares, il lui faudra l'entier revenu de la saison pour le payer ?

Nous ne sommes pas en Occident où les grandes surfaces permettent (pas toujours) au paysan d'avoir des revenus acceptables même à des prix de vente très bas. Si on arrêta de faire venir de l'aide gratuite et on acceptait de payer un prix assez élevé à la production, le paysan n'attendrait sûrement pas nos systèmes de crédit pour acquérir des équipements plus modernes ! Si les Ministères de l'Agriculture arrêtaient de s'embarasser des problèmes de production et se consacraient à la recherche de marchés dans le but d'identifier des productions transformables et exportables, ils rendraient un réel service à la paysannerie qui serait alors incitée à acquérir un meilleur équipement.

4.2 QUELLE APPROCHE ADOPTER ?

Quand on étudie une amélioration technologique sur une charrue, on fabrique des centaines de prototypes jusqu'à ce qu'on trouve le bon. Et quand on a trouvé le meilleur on s'aperçoit qu'il n'est adapté qu'à un type de terre, argileuse ou sableuse, limoneuse ou alluvionnaire. Et on est obligé de modifier constamment l'outil. Il en est de même pour les systèmes de crédit. Seulement, nous n'avons même pas encore trouvé le modèle de base. Nous sommes en train de le chercher en essayant des formes différentes.

Je ne pense pas qu'on puisse un jour trouver une méthodologie valable pour tous les pays. ⁽⁴⁰⁾ On peut par contre trouver des approches générales où les bénéficiaires doivent toujours être le sujet et non l'objet de l'action. Il faut surtout laisser essayer plusieurs voies.

Le crapaud dit un jour à la mouche maçonnerie ⁽⁴¹⁾ de l'accompagner pour aller saluer ses beaux-parents. Le crapaud et la mouche maçonnerie partirent donc en voyage. Une fois arrivés auprès de la belle famille du crapaud ils furent reçus avec tous les honneurs et l'amitié dont on a l'habitude en Afrique. On prépara de la nourriture et on les invita à entrer dans une des cases pour se désaltérer et manger. Une fois entrés dans la case, le crapaud dit à la mouche maçonnerie : « chez moi on respecte les coutumes et on ne parle pas pendant qu'on mange » ⁽⁴²⁾ La mouche maçonnerie essaya en vain de sortir pour laisser son bruissement à l'extérieur mais n'y parvint pas et dû renoncer au repas.

Après quelques temps la mouche maçonnerie invita à son tour le crapaud à l'accompagner auprès de sa belle-famille. Dès qu'ils arrivèrent dans le village, ils furent là aussi accueillis à bras ouverts et on leur offrit un grand dîner dans une des cases. Quand ils étaient prêts pour débiter le repas, la mouche maçonnerie invita le crapaud à se laver les mains avant de toucher à la nourriture parce qu'on ne commence pas un repas sans se laver les mains. Le crapaud sorti donc de la case, se lava, mais en rentrant ses pattes se salirent de nouveau. Il essaya en vain d'arriver les mains propres mais dès qu'il les posait au sol pour se déplacer elles étaient à nouveau sales. Il fut donc obligé de renoncer au repas.

C'est pour cela qu'on dit : « que les tiges de mil ne se frappent pas les unes aux autres, parce qu'elles ont toutes des nœuds ». ⁽⁴³⁾

A travers l'expérience acquise en un certain nombre d'années sur le terrain, je vois mal comme certaines expériences de crédit peuvent réussir, alors qu'elles sont directement copiées d'expériences occidentales modernes. Comme j'ai déjà affirmé au début, les expériences occidentales ont souvent démarré par un individu qui voulait en faire son "métier" et non de la philanthropie.

Des Caisses Rurales et de Crédit pourront, à mon avis, naître à partir d'un groupe limité d'individus qui veulent, encore une fois, en faire un "métier". J'ai longtemps vécu dans des villages ruraux. Il est illusoire de penser que tout le village va travailler d'amour et d'entente pour le développement collectif. Là où cela marche, il s'agit d'exceptions ou, plus souvent, la structure collective est gérée par un "étranger" à la situation socio-économique du village ce qui permet un jugement plus objectif des situations et évite les pressions sociales auxquelles sont soumis les autochtones.

⁴⁰ Vouloir créer des méthodologies valables pour tout représente, excusez-moi, l'élucubration intellectuelle d'individus qui appellent "field" les bureaux climatisés des capitales.

⁴¹ La mouche maçonnerie est une espèce de grosse abeille bleutée qui construit son nid en mélangeant sa salive avec de l'argile de manière à obtenir une pâte que, une fois séchée, est assez dure. La mouche colle cette constructions aux murs et arbres pour y pondre ses œufs. Celle mouche fait un bruit très particulier qui ressemble à celui d'un petit ventilateur. Pour cela elle est appelée en langue moore (Burkina Faso) : vul.nvuugu.

⁴² Chez les mossis du Burkina Faso il est tradition de ne pas bavarder pendant les repas.

⁴³ Conte du Larhalle Naaba.

J'ai volontairement oublié d'autres formes de crédit qui pourraient être mises en place comme l'appui aux tontines, etc., mon souci étant d'apporter une contribution à la réflexion sur le problème, en sachant que seulement avec un crédit adapté on pourra assurer un vrai épanouissement du secteur privé.

L'approche globale du problème du crédit ⁽⁴⁴⁾ devrait être :

Directe.

Pas d'intermédiaires entre celui qui prête et celui qui rembourse.

Homéopathique.

Pas de gros sabots mais aller à la vitesse qu'il faut pour permettre à tout le monde de suivre.

Locale.

Pas d'actions d'envergure nationale mais des essais locaux, dans des régions déterminées, avec des méthodes différentes ou même avec plusieurs méthodes dans la même région (il ne sert à rien de tester deux méthodes dans deux régions différentes si la situation socio-économique, par exemple, n'est pas la même).

Rentable.

Des taux d'intérêt bas ⁽⁴⁵⁾ mais des prêts que pour des actions rentables. Pas besoin de grosses études de marché. On peut faire des prêts progressifs pour déterminer la rentabilité et l'engagement du requérant.

Respectueuse.

Essayer de comprendre le milieu sans vouloir introduire des méthodes qui contrent l'environnement socio-économique, ce qui provoquerait un effet de refus, ou qui, de toute façon, seront abandonnées dès la fin de l'assistance extérieure.⁽⁴⁶⁾

Souple

A travers l'écoute du monde paysan, on peut trouver des méthodes de gestion tout à fait valables pour le monde rural et compréhensibles parce que déjà en utilisation. Le paysan connaît très bien la notion d'intérêt et de revenu. Mais la gère à sa manière, souvent bien plus "démocratique" que la notre. ⁽⁴⁷⁾

Les gardes-monnaie traditionnels calculent très bien les intérêts qu'ils font payer aux paysans. Il existe donc des méthodes comptables traditionnelles qu'on pourrait utiliser sans démarrer avec des schémas simplifiés de nos méthodes. Il faut que l'action s'adapte à la situation (pour évoluer ensemble) et non pas que la situation doive d'adapter à l'action (ce qui peut facilement créer un blocage).

Progressive.

Il est évident que la politique de cadeau a créé un attentisme important. L'intervention doit donc être progressive pour permettre une sélection et un changement des mentalités. Des prêts d'importance progressive permettront de sélectionner les bons et les mauvais payeurs. Dans cette optique, il est important d'agir avec fermeté, comme d'ailleurs la tradition agit elle-même. ⁽⁴⁸⁾

⁴⁴Qui est d'ailleurs valable aussi pour l'approche générale du problème de la micro et petite entreprise.

⁴⁵Si on admet de bonifier les taux d'intérêt au niveau des Etats (secteur improductif) je ne vois pas pourquoi ne pas les bonifier aux privés (secteur productif).

⁴⁶Je ne trouve rien de mieux que cet exemple pour m'expliquer : Quand on égorge un poulet sur la pierre des sacrifices, pour que le sacrifice puisse être considéré comme réussi, il faut que l'animal expire sans que les pattes touchent le sol. Si les pattes touchent le sol, on ne dira pas que le sacrifice n'est pas bon, on tuera par contre autant de poulets jusqu'à ce qu'un d'eux expire sans que les pattes touchent le sol ! On peut donc tout faire avec la coutume et la tradition, il suffit de ne jamais la contrer directement. On parlera plus largement de cet argument en fin du chapitre 6.

⁴⁷Dans la région de Dogondoutchi, mon collègue Jean-Louis Arrachart a découvert que les forgerons traditionnels ne se font pas payer les instruments de culture traditionnels. A la récolte ils passent dans les champs. Si la récolte a été bonne ils prennent une certaine quantité de mil, si la récolte a été mauvaise, ils prennent une petite quantité.

⁴⁸Au marché de Boukoki à Niamey, il existe un monsieur qui gère la presque totalité de l'importation des fruits du Nigeria. N'importe qui peut aller prendre des fruits à crédit. Celui qui a pris à crédit est enregistré non dans un calepin ou un registre mais dans une mémoire fabuleuse. Si le soir même la personne n'est pas revenue avec l'argent, elle n'aura jamais plus des fruits à crédit, quelle que soit la motivation du non-paiement.

Mais pour cela encore il faudrait un renouveau qui verrait les projets ne plus parler de résultats et d'activités, mais d'hypothèses de travail, qu'on peut varier selon l'avancement de l'action. Et le projet deviendrait alors non seulement un programme mais un processus.

Tout en tenant compte des principes énoncés, je propose ici de suite quelques structures qui pourraient être les "gérants" d'opérations test. Il n'est pas inutile de rappeler que la plupart des gros donateurs qui voudront intervenir au niveau du crédit ne pourront pas toucher aux petites entreprises rurales. Les cadres proposés pourront servir aussi d'intermédiaires entre ces donateurs et les petites entreprises rurales et périurbaines, avec des formules à adapter pour chaque donateur et pour chaque cas.

4.2.1 LES MUTUELLES OU CORPORATIONS.

J'ai voulu les appeler mutuelles parce que tout le monde les appelle ainsi. En effet il existe, traditionnellement, des corporations d'artisans (⁴⁹). Ces corporations existent encore partout, même si elles ont été contrées par les différents pouvoirs pour les remplacer par des termes "barbares" comme coopérative, groupement mutualiste, groupement villageois, etc.. Elles ont donc plus ou moins sombré dans l'oubli ou elles se sont volontairement "cachées" (⁵⁰), méthode habituelle de la tradition pour réagir à un quelque chose contre lequel elle n'a pas de pouvoir. Sans toucher à leur organisation initiale, on pourrait les aider à évoluer vers une forme associative plus moderne.

De son côté, un appui institutionnel pourrait aider le gouvernement à officialiser ces organisations traditionnelles tout en leur gardant forme et gestion propre, de manière à ce que les institutions financières soient tenues à les considérer comme des entités à part entière. Sur le terrain, on n'essayerait pas de leur changer de nom, pour tout regrouper dans un seul "critère" mais on leur laisserait l'identité propre à chacune tout en essayant de créer de l'émulation parmi les différentes organisations existantes. Pour ce faire le personnel de projet nécessaire est essentiellement un personnel jeune, avec peu de formation spécialisée, mais avec une grande volonté et beaucoup de bon sens.

Des structures très légères, qui vivent avec les villageois, capables de s'adapter facilement aux situations. Pour cela encore il faudra laisser une grande liberté de gestion financière tout en gardant un contrôle rigoureux.

4.2.2 LES ONG, LES ASSOCIATIONS ET LES PROJETS

J'ai voulu expressément mettre les projets avec les ONG et les associations pour deux motivations essentielles : il s'agit de structures à bât non lucratif et qui doivent un jour disparaître pour faire place à des structures à bât lucratif.

Ne nous faisons pas d'illusions, pour que ces structures deviennent rentables il faudra que l'économie des pays devienne viable, ce qui, malheureusement, n'est pas pour demain. J'ai voulu aussi mettre les projets avec les ONG et les associations parce qu'ils seront encore pour longtemps irremplaçables. Il est illusoire de demander à une ONG d'être rentable alors que si elle l'était, elle ne serait pas une ONG. Si on constitue une ONG, une association ou on monte un projet c'est justement parce qu'on veut "aider" à quelque chose sans y faire des bénéfices.

⁴⁹E. Grégoire, op. cité, p. 49 - "... il faut noter l'existence à Maradi d'un certain nombre de corporations (sana'a) artisanales reprenant sans doute un mode d'organisation ancien hérité de la tradition du Katsina... Les principales d'entre elles étaient celles des forgerons, des teinturiers, des tisserands, des tanneurs, des potiers, des bouchers, des barbiers et des griots... chacune d'entre elles avait un chef et il existait, au sein de l'artisanat, une chefferie socioprofessionnelle dont le prestige était grand parmi la population...

⁵⁰Dans la langue mossi (Burkina Faso) il existe le verbe <solge> qui signifie <se cacher, se dérober>, mais aussi le verbe <soðse> qui signifie <faire en cachette sans que les autres s'en aperçoivent>. Ces verbes ont leur origine dans la racine <so> qui est un verbe d'état qui signifie <être maître de, avoir droit sur>.

Les moins rentables sont évidemment les projets qui ne peuvent même pas devenir autosuffisants dans le temps et qui sont destinés à agir sur une période assez courte.

Ils doivent donc être utilisés en appui aux autres structures comme les ONG et associations mais aussi pour exécuter des tâches précises qui leur sont propres. Ils continueront aussi à être utilisés pendant plusieurs années pour mener à bien certaines tâches (petit crédit, introduction de technologies, etc.)⁽⁵¹⁾ que les ONG nationales et autres associations ne peuvent pas encore prendre en main faute d'expérience mais aussi de formation et de crédibilité. Pratiquement les ONG et associations peuvent, comme les mutuelles, fortement appuyer les actions en faveur de la petite entreprise. Pour qu'elles puissent mener à bien les tâches qui leur sont confiées, il est important de faire une petite analyse économique. En effet les coûts fixes sont toujours relativement importants et il faut absolument trouver la manière de les diminuer pour que les actions à exécuter soient "faisables".

Dans la situation actuelle la masse monétaire nécessaire à l'appui de chaque petite entreprise est tellement faible qu'elle ne peut pas permettre, à travers des intérêts non usuriers, la viabilité économique d'une structure uniquement financière.

Il est donc nécessaire que l'activité d'appui soit diversifiée et que le crédit ne soit qu'un des volets dans un cadre d'actions beaucoup plus vaste. Ainsi, les ONG qui exécutent des actions de développement dans une région pourront se charger d'y faire aussi du crédit. Les charges fixes seront alors partagées avec d'autres activités et ne pèseront pas lourd sur la viabilité de l'action. Evidemment, pour que cela soit faisable, il faudra abandonner définitivement la structure administrative interne qui prévaut actuellement.⁽⁵²⁾

4.2.3 LES SOCIETES PRIVEES.

Comme pour les ONG des sociétés privées destinées à mettre en place un appui aux entreprises artisanales ne peuvent pas spécialiser les actions pour une question de rentabilité économique. Les sociétés privées sont celles qui peuvent, dans un futur environnement économique favorable, mieux garantir la pérennité de l'action, du fait même qu'elles sont basées sur la rentabilité de leurs interventions.

Pour y arriver, et dans la situation de faiblesse du marché qui vraisemblablement prévaudra encore pour plusieurs années, elles doivent diversifier leurs activités de manière à diminuer leurs frais fixes.

Comme pour les ONG et les associations il faudra, pour assurer la rentabilité, éliminer tous les emplois internes improductifs (planton, commis, etc. qui, dans une petite société, peuvent être assurés par le gérant). L'effort devrait être tourné vers la création d'emplois productifs externes à travers l'appui à d'autres structures: commercialisation, crédits de campagne au niveau des cultures de rente comme les oignons, etc..

Et quand les banquiers affirment être disponibles et ouverts au monde rural, cela relève de la pure fantaisie ou, pire, on nous roule dans la farine. Que les banquiers soient honnêtes avec eux-mêmes et avec les ruraux en nous affirmant que cela leur coûte trop cher et qu'ils ne le feront pas jusqu'à ce que l'affaire ne sera pas réellement rentable.

Cette affirmation peut être confirmée par une expérience que j'ai faite dans les années 90. A ce temps les banques nous avaient dit qu'elles étaient tout à fait disponibles à ouvrir leurs portes au monde rural. J'avais donc demandé à un de mes homologues nationaux de faire le tour des banques de la place de Niamey et, en parlant l'une ou l'autre des langues nationales, de demander un crédit : il a été littéralement chassé de toutes les institutions financières de la place, y compris de celle où on avait déposé un fonds de garantie pour faire des crédits au monde rural.

⁵¹Dans certaines régions les prêts octroyés aux petites entreprises ne dépassent pas des montants de 5.000 cfa. Aucune structure locale et/ou nationale peut gérer ces actions qui relèvent plus de la formation que du crédit. De plus les projets ont souvent derrière eux un capital d'expériences pluridécennales que les organisations locales pourront s'approprier seulement avec d'autres décennies d'échanges de savoir-faire (et non de faire-savoir).

⁵²Un technicien peut conduire son véhicule et un gestionnaire peut faire le suivi d'un projet de développement et celui du crédit.

4.2.4 LES "PRETEURS" TRADITIONNELS.

Même avec les contestations de plusieurs amis et collègues de travail j'ai voulu garder cette option qui, à mon avis, devrait être testée pour en vérifier la validité.

Il existe en effet dans presque tous les villages, un ou plusieurs "prêteurs" (appelons-les ainsi) qui avancent des sommes plus ou moins importantes à ceux qui en font la demande. Evidemment, les intérêts sont colossaux. Dans certains cas plus de 100% par an et de toute façon rarement moins de 50%. Je ne défends pas l'action de ces individus, mais ces gens prêtent de l'argent à eux, ils ne placent pas leur argent dans une banque.

Des expériences d'institutions financières qui ont essayé d'installer une structure de crédit au niveau rural ont prouvé que la rentabilité de l'action était garantie seulement avec des taux d'intérêt d'environ 30%. Et encore, les évaluations de la masse monétaire à faire circuler étaient, à mon humble avis, très optimistes. Si les structures officielles de crédit ne peuvent pas s'installer dans des régions rurales pour exercer leurs actions de prêt, on pourrait, à titre d'essai, confier certaines sommes à quelques prêteurs privés tout en mettant en place des structures de contrôle telles que l'usure devienne difficile sinon impossible. Au même temps, il faudra garantir au prêteur un revenu qui lui permette de retirer un gain de son travail. Je comprends qu'il s'agisse là d'un cadre difficile à mettre en place et dont le contrôle sera plus difficile encore.

Seuls éléments en faveur : le prêteur traditionnel connaît la population, les bons et les mauvais payeurs ; il habite le village ou la région et ses coûts de gestion sont dérisoires par rapport à une structure officielle de crédit. Evidemment, pour ne pas gonfler les coûts, il faudra voir avec lui ses propres méthodes de gestion et y insérer des bornes de contrôle faciles à suivre et détecter.

5. LES ROLES

DANS L'APPUI A LA MICRO ET PETITE ENTREPRISE ARTISANALE

Il est devenu de plus en plus difficile de cerner les différents rôles dans la mise en place d'actions en faveur de la micro et petite entreprise (M.P.E.).

Ce que je veux apporter ici est l'expérience de vingt années dans l'appui au secteur rural en zone sahélienne. Cela sans l'intention d'imposer un chemin ni d'être exhaustif mais en présentant des possibilités et des situations vécues.

Si nous observons le secteur de la M.P.E. nous nous apercevons immédiatement qu'il peut correctement opérer grâce à cinq éléments essentiels :

- 1) La production
- 2) La commercialisation
- 3) Le crédit
- 4) La formation
- 5) Un environnement favorable.

Nous allons essayer d'analyser, d'une manière succincte, chacun de ces éléments, en tentant de confier les rôles de l'appui aux secteurs publics et privés, selon que cela nous semblera mieux garantir l'efficacité.

Le premier postulat de tout appui est en effet qu'il soit efficace pour qu'il donne vie à des entreprises rentables, qui offrent le maximum d'emploi, qui favorisent les couches les plus pauvres de la population et qui respectent l'environnement écologique.

Le deuxième postulat est que les cinq éléments essentiels énoncés doivent obligatoirement être appuyés ensemble, même s'ils sont gérés par des secteurs différents.

Il ne peut en effet y avoir production s'il n'y a pas de marché.

Pour produire, il faut s'équiper et donc avoir accès au crédit.

Pour bien produire, il faut aussi une bonne formation et

aucune entreprise ne pourra évoluer dans le temps sans un environnement favorable, à savoir des réglementations incitatives mais aussi un contrôle qui évite les abus.

Les rôles d'appui à ces cinq éléments seraient à partager entre :

- Le secteur privé à but lucratif (sociétés privées, entreprises artisanales, entreprises intermédiaires, etc.).
- Le secteur privé à but non lucratif (ONG, Associations, etc.).
- L'état.

5.1 LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION

Nous traiterons ensemble ces deux éléments qui, sans aucun doute, relèvent du secteur privé "stricto sensu". Dans aucun pays au monde la production et la commercialisation, sauf pour certains secteurs stratégiques (électricité, etc.), sont le domaine du gouvernement.

Il s'agit de produire en étroit rapport à une demande du marché.

5.1.1 L'EXPERIENCE AU SAHEL

Ces deux actions de production et de commercialisation sont assez bien cernés par le secteur de la M.P.E. et peuvent être gérés par ce secteur d'une manière directe.

Les artisans ont l'expérience nécessaire en ce qui concerne les productions traditionnelles et couvrent correctement la demande.

Manquent des structures privées qui puissent être le trait d'union entre le marché et les producteurs ainsi que des entreprises "intermédiaires" qui, tout en possédant un équipement similaire à celui des artisans mieux lotis, soient capables de produire des machines plus aptes à couvrir les demandes du marché moderne.

5.1.2 A QUI LE ROLE ?

S'agissant d'éléments qui, dans leurs actions, doivent produire des revenus, ils doivent être gérés par le secteur privé à but lucratif (sociétés privées, entreprises indépendantes, etc.)

5.1.3 L'APPUI POSSIBLE

La faible densité relative de la population et la grande diversité socioculturelle et économique nous empêchent de soutenir l'hypothèse appliquée avec un certain succès dans d'autres pays (notamment Asie) avec des appuis par filières, secteurs de production, etc.

L'entreprise est et doit être considérée comme libre de ses choix. L'appui est donné de manière à ne jamais devenir indispensable et il ne doit pas créer des coûts récurrents.

5.1.4 MON EXPERIENCE

L'action des projets doit porter, avant tout autre chose, sur l'écoute attentive des besoins exprimés par les intéressés, à savoir les micro-entreprises rurales non agricoles. Celles-ci non seulement représentent la grande majorité des M.P.E., mais elles sont surtout le support essentiel de la production agro-pastorale qui est la seule garantie actuelle de survie pour les populations rurales. A cette étape a fait suite un appui en formation, équipement, crédit, etc. à un certain nombre d'artisans. L'action a été alors confrontée à deux problèmes principaux que nous avons essayé d'étudier et dont la tentative de résolution est décrite ci-après.

5.1.4.1 LA PERENNISATION DES ECHANGES MARCHE / ARTISANS

Le premier problème à résoudre était la pérennisation de la fourniture d'équipements et matières d'œuvre ainsi que de la vente de la production à une échelle géographique plus importante, tout en sachant que, dans la situation actuelle, les clients les plus importants restent l'administration et les projets.

Les M.P.E. n'ont pas la possibilité de fournir des factures proforma, des bons de livraison, etc.. Elles ne peuvent non plus, pour le moment et pour les raisons évoquées, s'unir en groupements ou autres structures de manière à pouvoir utiliser un "service commercial" collectif.

Dans cette optique des structures privées ont été créées. Ces structures ont comme but principal la commercialisation de et vers les M.P.E.. Elles ne doivent pas en principe participer au processus productif. Ce n'est pas leur vocation. Elles sont chargées de rechercher des marchés et de les distribuer aux M.P.E., de fournir les matières d'œuvre et des équipements à ces mêmes M.P.E et de revendre leur production sur le marché.

Par contre, confrontés à la faible demande des M.P.E. et du marché (crise économique généralisée, absence de crédit rural, etc.) et pour assurer la survie de la société pour les services qu'elle rend aux entreprises rurales, nous leur avons proposé d'autres activités comme, par exemple, la gestion du personnel national des projets et, dans la région de Madaoua (Niger), une action spéculative concernant la conservation de l'oignon. (Pour garantir son fonctionnement dans cette localité la structure achète des grandes quantités d'oignon lors de la récolte, elle les dépose dans des cases de conservation et les revend quelque six à sept mois après).

D'autres structures similaires sont en création, notamment à travers des Associations et ONG nationales qui peuvent jouer le même rôle.

5.1.4.2 LA PRODUCTION POUR LE MARCHÉ MODERNE ET LES TESTS DE TECHNOLOGIES

Le deuxième problème était double :

- a) permettre la production par des entreprises locales de certaines machines et équipements importés sans atteindre le suréquipement souvent présent dans les ateliers "modèle", suréquipement qui, à terme, ne garantit pas la rentabilité de l'entreprise
- b) permettre, sans créer des coûts récurrents, de tester des technologies et/ou préparer des prototypes avant de les proposer à travers le circuit productif national.

Dans cette optique ont été créés des ateliers intermédiaires strictement privés qui reçoivent un appui comme les autres ateliers artisanaux. Le projet participe à son fonctionnement en échange des études qui y sont menées.

Ces ateliers produisent actuellement des machines, comme des décortiqueuses à mil, des antennes paraboliques, etc. et participent à la mise au point de prototypes demandés par d'autres projets. De plus ils sont souvent sollicités pour des interventions rurales pour la sélection d'artisans qui doivent recevoir une formation, pour l'évaluation de systèmes d'exhaure d'eau à installer sur des sites maraîchers, etc.

Les projets font de plus en plus appel à ces ateliers pour des besoins en technologies qui demandent une certaine précision tout en sachant que les prix pratiqués seront moins élevés que ceux des vraies P.M.E. qui, quand elles existent, sont soumises à des coûts fixes bien plus importants.

Ces ateliers peuvent être rentables parce qu'ils reflètent la réalité économique du pays et du moment et s'adaptent facilement aux situations de marché. Cela ne pourrait pas être réalisé par une vraie P.M.E., soumise qu'elle est aux contraintes de la législation actuelle et à une structuration propre aux pays occidentaux, donc tout à fait inadaptée aux situations socio-économiques locales.

5.2 LE CREDIT

Nous avons déjà largement parlé du crédit dans le chapitre précédent. Il est important de noter qu'il s'agit d'une condition "sine qua non" de toute action en faveur du secteur de la M.P.E. et du secteur privé en général. Il est autant important de souligner que seulement l'instauration d'un crédit rural pérenne permettra l'essor des M.P.E. rurales qui pourront ainsi proposer aux paysans leur production.

5.2.1 L'EXPERIENCE AU SAHEL

Beaucoup d'études ont porté sur le crédit en zone rurale. La conclusion générale qu'on pourrait porter est que :

- Le paysan rembourse correctement ses prêts.
- Il ne faut pas d'intermédiaires administratifs entre les deux parties, celle qui donne le crédit et celle qui le reçoit.

5.2.2 A QU'IL LE ROLE ?

Il est indiscutable que, pour une réelle pérennisation des systèmes de crédit, ceux-ci devraient être gérés par le secteur privé à but lucratif.

Malheureusement plusieurs facteurs ne permettent pas, pour le moment, d'assurer la rentabilité, et donc la pérennité, des systèmes de crédit.

Comme déjà dit, il ne s'agit pas du non remboursement des prêts mais d'autres facteurs ayant trait toujours aux situations socio-économiques. En effet la demande de crédit, au niveau rural, correspond à une masse monétaire en circulation très faible. Si le taux d'intérêt appliqué est, comme il se doit, le plus bas possible, cela ne permettra pas la couverture des frais de gestion d'une structure privée à but lucratif. Evidemment ce problème reste aussi lié à la faible densité relative de la population.

La gestion des systèmes de crédit devra donc être étudiée pour chaque cas, la confiant autant que possible à des structures privées à but lucratif, ou, quand cela n'est pas réalisable, à des structures privées à but non lucratif.

Pour certains cas, et probablement encore pendant un certain temps, la gestion du crédit devra être confiée aussi à des projets.

Ce qui est à exclure est l'augmentation des taux d'intérêt pour rentabiliser l'opération. (Nous disions qu'il serait injuste que le secteur privé soit pénalisé par rapport au secteur public qui, depuis des décennies, obtient des prêts à 5 % avec 10 années de grâce à l'appui !).

5.2.3 L'APPUI POSSIBLE

Les expériences passées au niveau national et de la sous région nous obligent à opter pour un appui direct sans intermédiaires administratifs. Même si nous ne pouvons pas tableer à l'avance sur des bons résultats, il s'agit d'une expérience à mener.

Nous restons douteux aussi en ce qui concerne les caisses de crédit rural où les paysans devraient verser leurs épargnes pour en recevoir un jour des prêts. La masse monétaire en circulation est là encore trop faible et ne permettra probablement pas de subvenir aux frais fixes de la structure, sauf si le taux d'intérêt sur les prêts est très élevé. Mais si le taux d'intérêt devient très élevé alors autant laisser le crédit aux prêteurs du secteur informel qui déjà fixent des taux usuriers.

Un appui pourrait être apporté aux Caisses Nationales d'Epargne avec comme contrepartie leur privatisation par rapport aux caisses de l'état. Cela en gardant une collaboration étroite avec les bureaux locaux des Postes pour réduire au maximum les frais de gestion. Il serait aussi souhaitable de trouver un nouveau nom aux Caisses d'Epargne dont la popularité est en train de recevoir un mauvais coup dans toute la sous région en raison de l'appropriation et de l'utilisation que les Etats ont faite des épargnes collectées.

5.2.4 MON EXPERIENCE

Il est bien difficile de résumer quelque dix années d'expérience. Nous nous limiterons à énoncer des constatations faites durant cette période.

Le crédit doit être progressif pour permettre d'une part une formation et, d'autre part, pour pouvoir sélectionner les bons et les mauvais payeurs. Si une M.P.E. ne rembourse pas un très petit crédit, de l'ordre de 2.500 cfa, elle ne remboursera jamais un prêt plus important. Par contre, il faudrait que la procédure pour l'obtention d'un nouveau crédit devienne automatique lorsque le premier est bien remboursé.

La rentabilité de l'action à mettre en place avec un crédit doit être confirmée non par une approfondie étude économique mais par l'expérience, le contact et la capacité intuitive. En effet la disponibilité de données économiques fiables est très faible sur le terrain et la plupart des études se bornent à travailler par recoupage ou à utiliser des données générales sur le pays alors que la situation économique peut être très différente entre deux zones à 50 km l'une de l'autre.

L'importance du montant du crédit demandé peut être très différente, pour les raisons évoquées, d'une région à une autre, d'une M.P.E. à une autre. De même, le temps de remboursement ne doit pas être en rapport à la somme empruntée mais en rapport avec la situation de chaque M.P.E. et de chaque zone géographique.

Nous nous permettons là de rappeler que nous faisons du développement et nous sommes donc tenus à respecter, en premier lieu, les besoins exprimés par les bénéficiaires directs, surtout quand ceux-ci font partie des couches les plus défavorisées des populations.

Un prêt de 2.000 cfa à une femme qui tresse des nattes (Bouza - Niger) peut lui permettre de doubler ses bénéfices et peut être remboursé en un seul mois. Mais cette même femme doit avoir régulièrement accès au crédit parce que son bénéfice est très petit (20 à 30 cfa par jour de travail) et il est utilisé pour les menues dépenses du ménage.

Une femme qui extrait du sel dans le Dallol Foga (Gaya - Niger) nécessite d'un prêt de 10.000 cfa qu'elle pourra rembourser sur deux à trois saisons, donc deux à trois ans. Par contre l'équipement reçu (évaporateurs solaires) devrait avoir une durée de cinq à sept ans. Elle n'a donc pas besoin d'un autre crédit immédiatement, sauf si elle veut augmenter son équipement.

Un forgeron / soudeur qui demande un poste à souder dans une région dépourvue d'électricité, nécessite d'un prêt minimum de 1.800.000 cfa. Il pourra le rembourser sur 3 à 5 ans mais, entre temps, il aura besoin d'autres crédits pour du petit équipement (meuleuse, perceuse, etc.) et/ou de la matière d'œuvre. Ces autres crédits pourraient lui être octroyés en rapport avec le bon remboursement des échéances du premier prêt.

Le système « fonds coup de pouce », à savoir des très petits prêts distribués directement par le projet, donne de bons résultats. Je souhaiterais trouver une solution pour le pérenniser à travers des structures privées à but non lucratif (ONG, Associations, etc.) et des expériences sont en cours.

5.3 LA FORMATION ET LE SUIVI

Nous avons déjà parlé de la formation et du suivi dans le chapitre 2. Par formation, qui doit être essentiellement non scolaire, nous entendons un processus, indissoluble de l'équipement, du crédit et de la commercialisation, qui doit porter la M.P.E. (mais aussi tout autre métier et profession) :

- A améliorer qualitativement et quantitativement ses produits.
- A améliorer ses revenus et
- A rendre des services plus performants aux communautés rurales environnantes.

Cette formation se doit d'être toujours "en cours d'emploi"

5.3.1 L'EXPERIENCE AU SAHEL

Malheureusement, pour des motivations qu'on peut difficilement comprendre, la formation continue à être soutenue par les donateurs sous une forme très scolaire. Cela a abouti à la multiplication d'ateliers, de centres de formation des formateurs etc. Qui, en plus des coûts récurrents énormes qu'ils engendrent pour les Etats à la fin de l'assistance extérieure, fournissent au terrain des formateurs qui vont apprendre à utiliser un marteau alors qu'ils n'en ont jamais utilisé eux-mêmes ou, pire, qui apprennent aux autres à faire de la gestion alors qu'ils n'ont jamais géré quelque chose si ce n'est dans la théorie des manuels. Finalement, nous rencontrons sur le terrain beaucoup de faire-savoir et trop peu de savoir-faire.

Tout cela se retrouve au niveau du suivi / évaluation des actions et des projets où rarement il est demandé aux bénéficiaires directs un jugement sur l'assistance reçue.

5.3.2 A QU'IL LE ROLE ?

Encore pendant longtemps la formation et le suivi seront des activités qui ne pourront pas être lucratives. Les M.P.E. ne peuvent pas se payer une formation ou le suivi de leurs activités. La formation et le suivi sont des actions qui coûtent très chères et dont les résultats ne peuvent pas être évalués au nombre de diplômes ou d'attestations.

Ce rôle doit donc être confié aux structures privées à but non lucratif (ONG, Associations, Centres existants, etc.).

Structures privées parce que l'état ne peut pas être efficace dans une intervention de ce type. Nous verrons plus loin qu'il peut et il doit collecter par contre l'information et la redistribuer pour être le point de référence pour le choix d'une intervention. Les structures privées peuvent en effet assouplir facilement leurs procédures pour les adapter aux besoins de la région, des bénéficiaires et/ou du marché.⁽⁵³⁾ Pendant un certain temps, ces actions de formation seront aussi et encore confiées aux projets.

5.3.3 L'APPUI POSSIBLE

Si on nous permet d'utiliser un peu de philosophie, la formation devrait être un processus où celui qui est formateur et celui qui reçoit la formation se retrouvent assis au même banc pour avancer ensemble.

Plus pratiquement, les exemples de formation qui suivent préciseront notre pensée.

5.3.4 MON EXPERIENCE

Mettre à disposition un poste à souder veut dire avoir discuté avec la M.P.E. pendant des mois, voire plus d'une année. Cela veut dire aussi apprendre l'entretien de ce poste et comment calculer les prix des nouvelles fabrications. Il s'agit bien de formation. Mais faite individu par individu, très rarement en petits groupes :

- Jamais plus d'une dizaine de personnes à la fois, pour que tout le monde puisse réellement participer. Il ne s'agit pas en effet d'une « classe » mais d'une période passée ensemble pour acquérir et échanger de nouvelles connaissances. De plus l'hôte de la formation est très souvent le premier à avoir demandé une formation nouvelle dans une zone déterminée, l'action se déroulera donc dans son atelier et les stagiaires devront manger et dormir chez lui. Cela impose une organisation d'accueil qui peut difficilement dépasser les dix personnes. Celui qui peut se permettre de participer à une formation pendant plus de 10 jours est un fonctionnaire ou l'employé d'une industrie qui a déjà un salaire à la fin du mois, non un artisan qui nourrit sa famille avec son travail personnel.
- Jamais plus d'une dizaine de jours en continu (sauf cas exceptionnel). L'artisan en formation est le plus souvent une micro-entreprise qui a déjà une clientèle. Un vrai forgeron ne pourra donc pas quitter son atelier pour plus de dix jours, sous peine de perdre des clients qui iront chez d'autres artisans. Enfin, les besoins en formation technique changent d'un individu à un autre. Les grands séminaires avec 40 personnes ne sont utiles qu'à permettre aux artisans de se connaître les uns les autres. Dans certains cas, comme la construction sans bois ni ciment, il sera nécessaire de prolonger la formation tout simplement parce qu'une dizaine de jours ne sont pas suffisants pour achever une construction. Par contre il est souvent important de répéter la formation, en y ajoutant parfois des nouvelles notions, quelques mois après la première séance.
- Jamais en saison des pluies. La grande majorité des micro-entreprises rurales doit cultiver ses champs pour survivre, l'artisanat n'étant, pour le moment, qu'une activité de saison sèche. Il est

⁵³ Dans la plupart des pays développés les meilleures écoles de formation technique et de gestion sont subventionnées directement par des industries qui imposent une modification des programmes de formation en rapport direct avec les besoins d'emploi prévus.

donc important de ne pas organiser des stages pendant la saisons des pluies ou, de toute façon, durant la saison des cultures. ⁽⁵⁴⁾

La formation à la gestion est probablement celle qui a été moins exécutée. Il est très difficile en effet d'entrer dans la vision de la MPE rurale sur la gestion de l'entreprise quand trop de facteurs sociaux viennent buter contre les facteurs économiques.

Nous avons, pendant des années, poussé les MPE à ouvrir des livrets de Caisse d'Epargne pour tenter une formalisation de l'épargne pour l'investissement. Actuellement une centaine de M.P.E. ont, au total, plus de dix millions sur des livrets. D'autres étaient prêtes à suivre l'exemple. Mais la Caisse d'Epargne a fermé ses portes. Qu'on n'accuse donc plus le paysan de cacher son argent dans des boîtes de "Nescafé" enterrées dans les champs ou d'acheter du bétail. Le paysan, encore une fois, connaît les réalités de son pays mieux que nous ...

Pour conclure, il faut rappeler brièvement l'expérience de certains projets qui, outre l'appui direct à des MPE, accueillie aussi les requêtes des projets et des privés qui veulent utiliser des technologies nouvelles, former des artisans à des fabrications qu'ils ne connaissent pas, monter des documents à l'adresse de donateurs, etc.. Cette activité a montré l'énorme besoin ressenti par les projets et les privés d'une ou de structures qui puissent les aider (technologie, formation, acquisition d'un savoir faire, etc.) dans la mise en place de leurs actions avec un gain important de temps et d'argent.

5.4 LA MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Avant 1985, quand très peu de donateurs et d'Etats s'intéressaient aux M.P.E., celles-ci existaient tant bien que mal. La crise économique et d'autres facteurs ont porté sur la sellette le secteur informel pour en faire l'intérêt de bien de pays et de bailleurs de fonds. Il est évident que le secteur est dépourvu de toute réglementation incitative et que la nécessité de rendre son environnement favorable est manifeste. Ce qui est moins évident est de lui laisser sa liberté (sinon il ne serait pas informel) tout en l'aidant à améliorer ses prestations.

5.4.1 L'EXPERIENCE AU SAHEL

Les ministères de l'artisanat sont une création récente qui découle d'une volonté politique certaine de cerner le secteur de la MPE. La faiblesse économique actuelle et la crise économique générale qu'on perçoit dans toute la sous région pourrait détourner l'attention du législateur qui, au lieu de se pencher sur les actions incitatives et un système fiscal indirect - seuls garants d'un certain succès - aura tendance à trouver dans les MPE une nouvelle catégorie d'imposables pour subvenir à ses besoins immédiats. Le développement d'une réglementation incitative, qui doit précéder de toute manière le regroupement des MPE en catégories et l'imposition fiscale, pour s'assurer leur confiance, a abouti, pour le moment et dans quelques pays, à des propositions et/ou des orientations générales. Dans certains pays de la sous région les donateurs n'interviennent plus, en ce qui concerne les MPE et le secteur privé en général, à travers les autorités administratives, mais directement auprès des bénéficiaires.

⁵⁴Un cas typique est celui des orpailleurs traditionnels qui n'exercent pas leur activité en saison des pluies, quand la disponibilité de l'eau faciliterait le travail. En réalité, les gains sont tellement faibles que l'orpaillage reste une activité de saison sèche qui ne peut pas devenir, pour le moment et sur certains sites, un vrai métier.

Ces mêmes donateurs ont opté aussi pour un appui institutionnel afin d'apporter aux états une aide dans la mise en place d'une réglementation incitative, condition essentielle pour l'épanouissement du secteur. La tendance qui se développe est donc de scinder l'appui institutionnel de l'appui direct aux MPE. D'une part cela garantit une échappatoire aux MPE dans le cas où le législateur veuille limiter son action à une nouvelle imposition fiscale.

D'autre part les gouvernements retrouvent ainsi leur rôle réel qui est celui de promouvoir un secteur tout en lui laissant sa propre gestion avec comme résultat une augmentation de l'emploi privé et la génération de nouveaux revenus.

5.4.2 A QUI LE ROLE

Il est indiscutable que les gouvernements doivent être les gestionnaires de cette modification de l'environnement.

Seuls les états peuvent être à même de connaître, à travers évidemment une consultation de la base, les problèmes globaux du pays et mettre en place les modifications nécessaires à une amélioration de la vie économique et sociale.

5.4.3 L'APPUI POSSIBLE

Les nécessaires appuis institutionnels devraient permettre aux gouvernements de profiter du plus grand nombre d'expériences possibles. Dans le même sens il serait important que les responsables gouvernementaux puissent visiter d'autres pays pour éviter des erreurs et/ou pour profiter des acquis d'autres expériences. La MPE a besoin d'être rassurée. Actuellement très peu de MPE respectent les cadres réglementaires mis en place. Tout simplement parce qu'ils sont trop lourds, inefficaces, etc. Si un jour la MPE qui paye la patente avait automatiquement accès au crédit, l'état en sera certainement bénéficiaire. L'autorisation à exercer devrait être automatique et ne prendre que quelques heures et elle devrait être assortie de facilitations fiscales pendant la période de rodage de l'entreprise.

L'état, dont le rôle est aussi de contrôler pour éviter les abus, pourra, "ex post facto", déterminer la véracité des déclarations et réprimer les mauvaises fois.

Même le système d'imposition fiscale devrait être adapté au pays sans copier systématiquement les méthodologies occidentales qui opèrent dans un environnement bien différent. ⁽⁵⁵⁾

Il faudra aussi aider les Etats à saisir les problèmes réels à travers une concertation continue avec les populations rurales qui devraient y participer directement sans l'intermédiaire de représentants de l'administration locale. Cette concertation et l'aboutissement à des réglementations acceptées par tous éviterait, dans le futur, les problèmes sociaux que bien de pays ont connus.

5.4.4 MON EXPERIENCE

Sur cet élément, dont le rôle revient à l'état, nos projets « au raz des pâquerettes » ne peuvent apporter que l'expérience de la base avec laquelle ils travaillent et souhaiter que les représentants des artisans, élus avec l'accord des autorités locales, soient consultés régulièrement pour connaître les réels problèmes des MPE.

Une importante action de sensibilisation serait nécessaire au niveau des autorités locales pour qu'elles consultent les MPE lors des décisions administratives les concernant.

⁵⁵ Les entités territoriales (sous-préfecture, poste administratif, etc.) de la sous région sont bien plus facilement maîtrisables que celles des pays développés. Dans ce sens, on pourrait, entre autres :

- Mettre en place, pour diminuer l'exode rural, un système fiscal dégressif de la ville à la campagne (facilités d'accès à la propriété, panneaux publicitaires gratuits sur les routes, diminution des patentes, exonérations plus importantes pour la période de rodage, etc.).

- Tenir compte, toujours au niveau rural, des éventuels services que les MPE pourraient fournir à la communauté en guise d'impôts "en nature" (fabrications pour les services publics, etc.).

Ces mêmes autorités devraient donner préférence, lors des achats des projets et de l'administration, à la production locale, tout en fixant des normes à respecter. Le paiement des impôts ne devrait plus être une condition pour accéder aux marchés mais une conséquence de l'obtention d'un marché, lorsque le client honore son paiement. On pourrait facilement continuer cette liste, mais elle ne saurait être exhaustive qu'après consultation, comme déjà dit, des MPE rurales, qui, majorité oblige, sont les directs intéressés et les seuls vrais interlocuteurs concernés.

6. L'EFFET GRAVITATIONNEL AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ DE SURVIE

On parle d'effondrement gravitationnel quand les forces gravitationnelles l'emportent sur l'énergie thermodynamique d'une étoile, ce qui provoque un cataclysme et l'autodestruction de cette même étoile.

Si nous utilisons cette même expression au niveau de l'économie de survie des pays sahéliens, on constate que l'énergie interne de ces sociétés suffit pour la faire survivre dans un contexte de gestion traditionnelle de l'environnement socio-économique. Dès que des facteurs externes interviennent l'équilibre devient très instable et il suffit de très peu pour que les éléments extrinsèques provoquent une implosion, l'autodestruction de la structure et la mort plus ou moins accélérée de la société (⁵⁶).

Toute intervention susceptible en théorie d'améliorer la vie des populations d'un pays doit absolument tenir compte de l'énergie interne de la société pour que celle-ci augmente au fur et à mesure que les effets extérieurs se font sentir. L'intervention qui ne tient pas compte de ce facteur et n'en fait pas une condition « sine qua non » de l'appui est destinée à provoquer, à court ou moyen terme, l'autodestruction du groupe bénéficiaire.

Pour que ce facteur soit pris en compte, le groupe bénéficiaire d'un appui doit toujours être considéré comme le sujet et non l'objet de l'intervention, sujet qui doit être partie prenante dès le démarrage de l'action. Il en découle que la durée de l'action même ne doit pas être considérée en termes de temps mais en termes « d'énergie développée ».

On ne devrait donc plus trouver, dans un document de projet, des affirmations comme « résultats escomptés » ou « activités » mais seulement des objectifs de société, du fait même que les résultats et les activités procéderaient du travail commun avec les bénéficiaires. L'appui à mettre en place devrait être la conséquence d'un processus où les acteurs assurent, tant de l'extérieur du groupe que de son intérieur, une « énergie » suffisante à éviter les effets négatifs.

Cela suppose que le groupe bénéficiaire utilise sa force de volonté vers le changement souhaité pour produire suffisamment « d'énergie » mais requiert aussi que l'appui extérieur n'agisse pas seulement dans le cadre d'un « métier » mais comme participant à l'avancement commun pour que les effets gravitationnels ne soient jamais plus importants que l'énergie produite par le bénéficiaire. L'action impose en définitive que l'intervention extérieure croie dans l'activité qu'elle mène en faveur d'une société ou d'un groupe.

Pour que tout cela soit intégré dans une logique temporelle, la durée de l'appui et l'évaluation de ses performances ne seront plus subordonnées à une période pré définie ou à des résultats quantitatifs mais à l'augmentation équilibrée de « l'énergie » interne et externe qui dégagera des vrais résultats qualitatifs durables.

Ce qui implique un changement des systèmes établis tant lors de l'étude des projets que lors de leur évaluation, donc un changement des philosophies aussi dans l'approche de l'aide aux pays en voie de développement.

6.1 LE CHOIX DES GROUPES BÉNÉFICIAIRES.

Le choix des groupes avec lesquels on veut travailler doit tenir compte d'une série de facteurs qui conditionneront toute l'action et donc les futurs résultats.

Il ne s'agit plus, pour moi, « d'aider les pauvres », mais de participer à un processus de développement où chacun y met du sien. Et si les efforts doivent être partagés, le choix du groupe doit résulter de plusieurs éléments.

⁵⁶ De manière réciproque, on pourrait évidemment dire la même chose des sociétés occidentales qui vont vers l'autodestruction ne sachant plus répondre aux forces externes qui les accablent, parmi lesquelles l'ensemble Etat / administration / assistant est une des plus dangereuses.

6.1.1 UN EFFORT INITIAL DU GROUPE.

Qui se met dans une position de « mutant » par rapport à l'organisation socio-économique courante de sa propre société.

« Le meilleur gris-gris pour cultiver est un plat de sueur ».

6.1.2 LES RISQUES DU CHANGEMENT.

On se doit d'introduire ici la notion de risque que le groupe court ou peut courir en acceptant de tenter le changement. Il est évident que, dans une économie de survie (ou de subsistance), un changement n'est jamais facile à accepter. On sait que dans la situation escomptée on assure la sustentation de base pour soi-même et pour sa famille. Tout changement porte avec soi le risque de ne pas assurer cette base qui permet la survie. Il faut donc considérer, comme déjà affirmé au chapitre 1, que l'aversion au risque est un choix rationnel de la société traditionnelle et n'a rien à voir avec le fatalisme tant évoqué. Les situations de fatalisme interviennent seulement quand d'autres facteurs externes les déclenchent parmi lesquels :

- La religion dans ses interprétations les plus redoutables comme « Tu ne peux rien faire, tout dépend de Dieu » . La société de survie s'adapte très facilement à ces interprétations, d'autant plus qu'elles la confortent dans son aversion au risque.
- Certaines méthodes de colonisation et de coopération, autant redoutables que les interprétations religieuses ci-dessus où l'approche tenue devant les populations a été, et reste souvent « tu ne sais rien faire, on le fait à ta place » .

De même la tradition ne permet pas à un individu de posséder plus qu'un autre, pour une raison de partage équitable des biens assurant ainsi la survie du groupe et de la société. La polygamie est une expression évidente de cette société qui, devant baser sa survie sur le partage équitable des biens, permet à des individus « d'être » plus importants que les autres en possédant plus de femmes, ce qui répond à un partage très important de biens matériels et donc évite l'accumulation dans les mains d'un seul individu. Si nous acceptons cette explication de la polygamie et des autres formes de partage de la société traditionnelle, il faudra là accepter aussi qu'il s'agisse de choix de société historiques ou anciens. L'évangile interdisait déjà la polygamie, alors que l'islam l'accepte et la cautionne. On pourrait presque dire que l'évangile est le début de la société capitaliste et l'islam de la société du partage.

Cette situation de partage qui explique en partie la polygamie et qui a été entérinée par certaines religions suite à une politique d'expansionnisme dirigé se trouve aujourd'hui confrontée à l'économie de marché qui semble être la solution proposée sinon imposée à tous les pays du monde.

6.1.3 L'INTERVENTION DU MODERNISME.

6.1.3.1 AU NIVEAU DE LA TRADITION.

La position de pouvoir des chefs traditionnels et des religions repose essentiellement sur le partage des femmes et non sur celui des biens, ceux-ci devant de toute façon être accessibles à tout le monde. Quand nous nous trouvons dans une position de modernisation de la société où l'individu et la famille ne vivent plus de façon traditionnelle, des graves fractures viennent lézarder la méthode de gestion de la société / famille rurale. Celle-ci vit de la culture et de l'élevage et tout le monde participe à la sustentation de tout le monde plus ou moins de la même manière. Quand nous transposons cette vision et gestion de la société dans les temps modernes (et principalement en milieu urbain) nous obtenons les premières fractures.

L'individu homme continue à vouloir une situation de pouvoir et donc plusieurs femmes. Malheureusement son revenu (= salaire) ne suffit plus à maintenir une foule de personnes la plupart du temps sans emploi et donc sans revenu. Les situations de jalousie et de gestion interne de la famille, gérée au village avec l'aide des vieux, ne le sont plus en milieu urbain (ou rural moderne).

Un nouveau concept inconnu dans la société traditionnelle voit donc le jour : l'exclusion. De fait on exclu de la famille tout ce qui peut être source de problèmes ou qui ne peut plus produire. La première femme qui vieillit, les enfants qui ont obtenu un emploi et qui sont fils ou filles d'une des femmes non plus apte à enfanter, etc.. Ce qui n'empêchera pas de faire appel aux membres de la famille exclus quand ils peuvent apporter des aides matérielles. Ainsi, l'individu homme chef de famille ne soignera plus une maladie d'une des vieilles femmes tant qu'un des enfants de cette femme peut le faire, ni il soignera ce même enfant qui peut être soutenu par les maigres économies de la vieille femme.

Ces fractures qui viennent à se créer seront celles, malheureusement mais finalement, qui mettront en scène une nouvelle génération d'individus « mutants » apportant avec eux assez « d'énergie » pour vouloir s'en sortir. Ces nouveaux individus ne seront vraisemblablement plus polygames, du moins « officiellement », et ouvriront les portes à un nouveau type de société.

Je pense que cette fracture est actuellement à la première génération et qu'on peut raisonnablement penser que d'ici une cinquantaine d'années il y aura assez de « mutants » pour qu'un réel changement social puisse intervenir.

Ces changements seront possibles seulement si la société / homme et la religion / homme qui gèrent la société seront contrés dans leur résistance au changement, résistance qui se développe fortement à travers l'intégrisme religieux et la contrainte du groupe social au respect stricte des traditions. Il en est ainsi que certaines traditions « écologiques » ont été facilement abandonnées⁽⁵⁷⁾, alors que d'autres comme le mariage forcé résistent farouchement.

Tout cheminement vers un changement sera subordonné à la capacité des « mutants » à s'ériger en exemple. Pour ce faire seulement une hybridation des ethnies mais aussi et surtout des races est nécessaire.

Le brassage de plusieurs traditions porte à l'abandon de certaines pratiques et à la naissance de nouvelles méthodes de gestion de la famille et donc de la société. L'aide devra donc porter aussi sur ce brassage de populations et d'idées qui avait particulièrement bien commencé au niveau des organismes internationaux mais qui a été lentement abandonnée au profit d'une inefficace gestion nationale des programmes de développement. Ce même brassage devrait être proposé et soutenu aussi au niveau des programmes de développement du secteur privé et de toute intervention dans les domaines du social.

6.1.3.2 AU NIVEAU DE L'INVESTISSEMENT ENDOGENE.

« Le premier pas de l'opprimé, dès qu'il a conscience d'être opprimé, est de devenir oppresseur ». Cette phrase, écrite par Paulo Freire en 1966, garde toute sa véracité aujourd'hui. Pour un individu vivant dans une économie de survie et qui, d'une manière ou d'une autre, a pu s'en sortir, il est inconcevable de revenir en arrière. Du fait qu'il est convaincu de ne pouvoir rien faire pour que tout le monde accède à son niveau de vie, il devient souvent oppresseur. En réalité, il n'agit pas contre son peuple mais ne fait rien pour que la situation générale de vie s'améliore.

Reste un proverbe qui dit: « on ne peut pas enrichir soi-même sans enrichir le village ». Cet adage a été oublié dans la gestion moderne de la société où on trouve facilement des ressortissants d'un village qui sont devenus très riches alors que dans leur localité d'origine même le puits manque. La situation économique générale est en train de s'enliser aussi parce que les nationaux riches préfèrent placer leurs avoirs à l'étranger plutôt que les investir dans le pays. Le manque de mesures incitatives à l'investissement n'aide évidemment pas le riche commerçant à devenir entrepreneur.

⁵⁷ Exemple: Dans presque tous les villages il existait un arbre et un animal qui étaient intouchables, ce qui réservait pratiquement une aire géographique de reproduction à chaque arbre et à chaque animal.

L'inhabileté des structures publiques d'appui au monde rural dans la recherche et la proposition de nouveaux marchés (au lieu de s'intéresser à la production qui doit être réservée au secteur privé) ne fait qu'appuyer le désintéressement du promoteur riche envers l'agriculture de son village natal.

L'aide devra donc porter sur la remise en valeur de cet adage qui doit retrouver toute son importance dans la gestion du développement rural en général.

6.1.3.3 AU NIVEAU DES EXEMPLES COPIES D'AILLEURS.

Nous nous retrouvons aussi assez souvent devant des situations aberrantes amenées par la reproduction de la morale occidentale dans les lois modernes.

Un exemple est celui de l'esclavage dont le mot, du moins en Afrique noire de la région soudano saharienne, n'a certainement pas la signification que nous lui attribuons sur nos dictionnaires. Traditionnellement, les familles très pauvres avec beaucoup d'enfants avaient l'habitude de confier certains de leurs enfants au chef. Ils devenaient ainsi ceux que nous nous appelons des esclaves. Ils n'avaient aucun salaire mais étaient habillés, nourris, soignés et mariés par le chef même qui était tenu aussi à s'occuper de leur famille d'origine.

Dans bien de cas, ils devenaient aussi les confidents du chef, du fait qu'ils ne pouvaient pas aspirer à la chefferie et il n'y avait pas à craindre qu'ils soient au courant des secrets d'état. Dans quelques cas que je connais personnellement certains de ces esclaves, envoyés à l'école par leur maître, ont accédé à la charge de ministres dans leur pays.

Aujourd'hui, l'esclavage est strictement interdit. Je retrouve alors des fonctionnaires nationaux qui ont à leur service boys et cuisiniers payés moins que la moitié du SMIG, qui doivent travailler 12 à 15 heures par jour et en plus se débrouiller pour nourrir, soigner et entretenir leur famille. La condition d'esclave n'était-elle pas mieux de celle d'employé?

Il faut donc faire très attention quand on veut moraliser certains us et aider plutôt à un changement progressif qui tient compte des réalités locales.

D'ailleurs, le travail forcé n'a pas été abandonné pour des questions morales mais plutôt pour des motivations économiques. Faire travailler des personnes dans une forme de bagne villageois revient à devoir entretenir leur descendance pour continuer à avoir des travailleurs. Le changement apporté a été l'introduction des impôts et taxes de capitation dont le montant était pratiquement ce que le paysan arrivait à gagner en vendant les cultures de rente à l'administration coloniale. L'administration avait donc les produits agricoles qu'elle voulait et en plus le paysan (désormais libre!) devait cultiver d'autres champs pour nourrir sa progéniture.

6.1.3.4 L'AJUSTEMENT.

On me dira que ce n'est pas mon domaine mais je ne peux pas m'interdire d'en parler. Il me semble que les économistes qui travaillent sur les problèmes de l'Afrique ne sont pas plus futés que ceux qui nous proposent des nouvelles solutions pour l'Europe de l'an 2000.

Il me semble aussi que ces gens travaillent en considérant l'être humain une simple pièce d'un jeu de dames géant. Seraient-ils d'accord pour qu'on applique à eux-mêmes les solutions qu'ils préconisent pour les autres ? Les propositions qu'ils nous font, sont-elles énoncées (pour ne pas dire dictées) dans le but d'améliorer dans le temps une situation anormale ou tout simplement pour que la situation paraisse normale tout de suite, quitte à reprendre le discours quand cela ira de nouveau mal ?

Je ne suis pas expert en la matière mais il me paraît contradictoire requérir d'un pays une libéralisation à outrance tout en favorisant, à l'acte pratique, le secteur public par rapports au secteur privé.

La première démonstration de cette approche contradictoire sont les taux d'intérêt de faveur appliqués aux états alors qu'aucune politique avantageuse n'est appliquée au secteur privé.

La deuxième est que, toutes les fois qu'on demande à un état de licencier ou de diminuer sa dépense publique, on prévoit un programme pour aider à réduire ceux qui, pudiquement, on appelle « coûts sociaux ». Le malheur est que ce programme d'aide ne démarre, en général, qu'une ou deux années après les licenciements...

Ces instances internationales devraient bien savoir que seulement une augmentation de la production et de la consommation peuvent améliorer la situation. Ahurissant ? Il semble que non.

Pourtant, si je paye un chou 100 francs, le fait de licencier moitié des fonctionnaires du pays ne diminuera pas le prix du chou ni permettra à plus de personnes de manger des choux. La seule manière pour diminuer le prix du chou est de faire en manière d'en augmenter la production et la consommation. Mais si je n'appuie pas les cultivateurs de choux et je ne mets pas en place un système pour améliorer l'agriculture, pour l'accès à la terre et pour l'investissement rural, le prix du chou restera le même.

Mais les conditions pour obtenir les crédits restent toujours les mêmes : réduire la masse salariale. Les autres mesures demandées aux états restent des conditions presque de principe et qui ne sont appliquées qu'avec une extrême lenteur. Et le prix du chou reste le même, il y aura tout simplement moins de personnes capables d'acheter des choux.

Un hyène se promenait dans la brousse et pendant qu'il marchait en circulant par ici et par là rencontra un bouc et lui dit :

« qu'est ce que cherches-tu ? »

Et le bouc : « je me promène aussi dans la savane à la recherche de bonne herbe à brouter ».

L'hyène dit alors : « si tu ne me dis pas tout de suite trois vérités, je vais te manger » .

Et le bouc répondit : « la première vérité est que si je rentre à la maison et je dis que j'ai rencontré un hyène et qu'il ne m'a pas mangé, on va me dire que je raconte des histoires. Vrai ou faux ? ».

« Vrai » dit l'hyène.

« La deuxième vérité est que si tu rentres à la maison et tu dis que tu as rencontré un bouc pendant ta promenade et tu ne l'as pas mangé, on va te dire que tu mens. Vrai ou faux ? » dit le bouc.

« Vrai » répondit l'hyène.

« La troisième vérité est qu'aujourd'hui tu as très bien mangé et ton ventre est bien plein, sinon tu ne te serais pas perdu en histoires et tu m'aurais mangé tout de suite. Vrai ou faux ? » dit le bouc. Et sans attendre une réponse il fuit à jambes levées.

C'est pour cela que les mossis disent « Le propriétaire de la force (le puissant) n'attend pas d'avoir raison pour te faire du mal ». ⁽⁵⁸⁾

Je suis tout à fait d'accord pour réduire la masse salariale au niveau d'une fonction publique qui n'améliore pas ses prestations ni sa quantité / qualité de travail. S'il est vrai que chaque fonctionnaire nourrit plus de 10 personnes, il est vrai aussi qu'il suffirait de donner du travail à une de ces dix personnes et que le fonctionnaire aille manger chez celle-ci. Mais alors il faut le faire. On me dira qu'on ne peut pas contraindre les états à prendre certaines mesures, contraires aux coutumes et traditions, comme donner la terre à qui veut la cultiver, quelle qu'elle soit sa race, ethnique et nationalité. Pourtant on leur impose de licencier. On peut tuer, mais seulement... dans le secteur moderne et dans le respect des traditions.

⁵⁸ Conte du Larhalle Naaba.

Un jour je me suis rendu dans un village du Niger au bords du fleuve homonyme pour rencontrer le chef de village et essayer, avec lui, de démarrer des actions au niveau des cultures maraîchères. Cela avec le type d'approche que je préconise, à savoir pas de grands aménagements mais des actions simples et maîtrisables par les villageois dès leur commencement (Si après, peu à peu, cela devient un grand aménagement, tant mieux, il sera toujours maîtrisé par les villageois). Le chef, ancien fonctionnaire à la retraite, fut très honnête en me disant que ses gens n'avaient pas l'habitude de cultiver la terre en saison sèche quand ils dédiaient leur temps à la pêche. Lors de mon départ le même chef me demanda de voir, parmi mes connaissances, si je ne connaissait pas une ONG qui puisse leur installer une pharmacie villageoise. A cette requête je demandai au chef comment faisait-il pour se rendre en ville. Il me dit « en taxi brousse ». Je me permis alors de lui répliquer en lui disant que, dans la tradition, on y va à dos d'âne. Si on veut consommer plus, il faut produire plus.

Cet exemple pour dire qu'il ne faudrait pas aider des populations qui ne font aucun effort. Si la production maraîchère n'augmente pas on ne construira pas de dispensaire. Cela est dur, mais peut-être pas autant que licencier des fonctionnaires.

6.1.4 QUI PEUT ACCEPTER LE RISQUE.

Il faudra donc que l'intervention extérieure analyse les rapports internes de la société traditionnelle et identifie les caractères « mutants » qui peuvent produire l'énergie nécessaire au changement.

Normalement ces caractères sont présents auprès des groupes qui ont le moins de pouvoir à l'intérieur de la société, à savoir les jeunes et les femmes. Il s'agit là des seuls groupes qui ne perdent rien à risquer quelque chose de nouveau, de toute façon ils n'ont aucun pouvoir dans la société traditionnelle.

Encore faut-il que ces jeunes et ces femmes puissent agir tout seuls à l'intérieur de la structure sociale, ce qui n'est pas toujours évident. Il sera alors nécessaire de passer par des voies détournées pour les atteindre (⁵⁹).

Un autre groupe qui pourra accepter facilement le risque sont les étrangers, qu'ils soient originaires d'une autre région ou d'un autre pays. L'immigration, et donc l'émigration, sont le sang nouveau de toute société : il s'agit là souvent de vrais « mutants » qui, appuyés convenablement, peuvent apporter un réel changement et une révolution des mentalités.

Certains peuples, par choix interne de la société, sont plus aptes aux changements et aux mutations. Les Mossi au Burkina et les Bamilikés au Cameroun sont l'exemple de deux ethnies qui font fonctionner un pays, tout en ayant des motivations de base différentes. Nous retrouvons par exemple auprès des mossi une société particulière qui est en expansion / colonisation continuelle depuis des siècles à travers un système de gestion de l'état assez génial.

⁵⁹Par exemple, un projet de tissage peut permettre aux femmes de se soustraire au contrôle social qui les empêche de se rencontrer. L'action de tissage, même non rentable économiquement, est alors justifiée par le fait qu'elle permet aux femmes de se rencontrer pour discuter entre elles. Le tout est de ne pas programmer l'action comme une fin en elle-même, mais comme un détonateur d'autres actions qui découleront de la première (= processus).

Deux particularités de cette société étant:

- Une conduite de l'organisation étatique à travers une « dictature démocratique » où la tradition est égale pour tout le monde, y compris les nobles de l'empire, tout en gardant une hiérarchisation de l'appareil d'état très précise et stricte.

- L'absence de vraie dot dans le mariage ce qui permet des alliances faciles avec d'autres ethnies où la dot endette le jeune marié souvent pour toute sa vie. La contrepartie étant que l'épouse apprendra aux enfants les traditions mossi...

6.1.5 UN EFFORT INITIAL DE L'APPUI.

L'effort initial à apporter est très important. De la part du partenaire bénéficiaire, il faudra s'assurer qu'il a déjà débuté une quelconque action de développement endogène (= changement) sans aucun appui extérieur. Le groupe démontre là sa volonté interne de changement et son énergie en puissance. Le choix de l'action ne se fait donc plus sur une carte géographique ou à partir d'une enquête qui définit le groupe « le plus pauvre ». L'enquête doit rechercher les groupes qui ont déjà fourni une source initiale d'énergie en faisant abstraction de la provenance de cette énergie. Le programme de développement ne fera donc plus un choix « a priori » d'une intervention dans l'agriculture ou dans la santé, mais réglera son action sur la source d'énergie déjà produite : on peut très bien démarrer un programme de développement rural à partir d'un problème de santé villageois.

Évidemment, il se peut que l'énergie initiale ne soit pas fournie par un groupe mais par un ou quelques individus. Cela ne change rien au processus⁽⁶⁰⁾. L'important c'est que quelqu'un prenne le risque d'une nouveauté, individu ou groupe peu importe. Il sera d'ailleurs plus fréquent qu'un individu risque tout seul, il faut donc être prêt à l'appuyer.

6.1.6 LES CHOIX HUMAINS POUR UN APPUI VIABLE.

Conseiller ne sert à rien (sensibiliser non plus d'ailleurs : voir ci-après à « Type d'Appui ») ou ne sert pas à grand-chose. Comment voulez-vous qu'on croie à quelqu'un qui se présente une fois par mois dans un village pour expliquer comment mieux cultiver le mil alors que celui qui conseille n'a pas de champs dans ce même village?

Les choix humains deviennent donc une autre condition de réussite. L'extrême respect des populations concernées, tout en oubliant celle que bien d'ONG appelle « intégration » qui n'est absolument pas possible dans la réalité.

⁽⁶¹⁾« J'invite les experts à vivre avec moi quelques temps... Qu'on arrête de proposer des formules pour une meilleure habitation: essayez donc de vivre dans une case couverte en tôle au lieu d'un toit de paille! ⁽⁶²⁾ Si vous dites que les plafonds (en bois) sont plus hygiéniques, je vous prierai de compter les rats qui y vivent ou de voir les pesticides posés sur le plafond et qui tombent sur la nourriture. On ne peut pas trouver une solution à un problème si on ne le vit pas ».

Dans un rapport d'avancement d'un projet, en 1989, j'écrivais que, contrairement à ce qui prescrit la réglementation, il faudrait demander aux experts d'investir de leur propre poche dans les solutions qu'ils proposent. Je ne veux pas dire par là que le développement doit être rentable, loin de là. Mais quand on voit ce qui est proposé comme actions de développement, on se demande si la personne qui a fait ces propositions était bien présente et avait les yeux ouverts.

⁶⁰ Mon arrière-grand-père a été le premier à introduire dans sa région le sulfate de cuivre pour traiter les vignobles. Il avait été considéré fou par les villageois qui, la saison suivante, au vu de la récolte obtenue avec le nouveau traitement, ont tous acheté le sulfate de cuivre.

⁶¹ Un de mes articles écrits pour le groupe de la déclaration de Rome et publié par Le Monde du 20 juillet 1979.

⁶² Durant cette période on a pu trouver des experts (sic!) qui, au nom de l'hygiène, proposaient les toitures en tôle!

Du simple bon sens éviterait certaines propositions aberrantes comme la mise en place d'une unité de fabrication de bouteilles dans le désert au nord de N'Guigmi ⁽⁶³⁾, parce que cette région possède du bon sable. Le consultant oubliait peut-être l'absence locale de toute forme d'énergie et la distance entre l'usine proposée et le marché possible ⁽⁶⁴⁾, qui devait être celui du Niger et de la sous région.

Ces mêmes experts proposaient au Niger une usine de traitement du manioc pour sa transformation en farine (« gari »). En sachant que le manioc était vendu localement à 5000 cfa le sac, qu'il faut environ quatre sacs de racines pour obtenir un sac de farine et que cette farine était importée du Bénin à 8000 cfa le sac, je pense que le simple bon sens démontrait que cette unité n'était pas rentable.

Dans cette optique il serait vraiment judicieux de demander à ceux qui proposent des solutions pour n'importe quel secteur d'y investir environ 10% de leur poche. Cela pourrait être valable aussi pour les projets de développement en général.

- ⇒ Quand un forestier propose un type d'aménagement comme l'optimum du reboisement, qu'on garde 10% de son salaire qui lui sera rendu augmenté de 5% seulement si sa proposition était vraiment bonne.
- ⇒ Quand un économiste propose de licencier des fonctionnaires pour améliorer la situation du pays, qu'on garde 10% de son salaire qui lui sera rendu augmenté de 5% seulement si les choses marchent vraiment mieux.
- ⇒ Quand un chef de projet intervient dans un secteur, qu'on lui laisse la liberté d'agir et de modifier les activités pour atteindre les objectifs prévus, mais qu'on garde 10% de son salaire qui lui sera rendu augmenté de 5% si les résultats sont bons, si les objectifs sont atteints ou si, à un certain moment de l'exécution il a le courage de dire qu'il faut tout arrêter parce que cela ne marche pas.

Bien évidemment, quand les personnes auront la liberté d'action et le courage de leurs actions, il faudra aussi leur garantir un emploi. L'expert qui a demandé la fermeture de son projet parce que les ingérences extérieures ne permettaient pas d'obtenir les résultats escomptés doit avoir l'assurance d'un emploi futur.

6.1.7 L'INTEGRATION.

Une petite parenthèse s'impose pour parler de l'intégration, thème qu'on pourra développer dans un autre contexte mais qu'il est nécessaire de rappeler ici.

Si par intégration on entend vivre quelques années dans un lieu proche de la région où on travaille, dans une maison bien construite, en mangeant ce qu'on veut, et en dormant avec le climatiseur ou le ventilateur... il ne s'agit pas là d'intégration mais de « vivre dans les parages de ».

Si au contraire, comme certains ex-volontaires comme moi en ont fait l'expérience et d'autres le font encore (même si plus rarement), on veut vraiment vivre avec les populations, dans leurs maisons, en mangeant comme eux ils mangent, on s'aperçoit, après quelques années, qu'on doit perdre sa propre identité pour s'insérer dans la nouvelle société qui nous accueille. Et cela est très difficile sinon impossible. Alors que chacun reste avec son identité tout en respectant l'autre, le partenaire.

⁶³ Proposition faite par un consultant international à l'OPEN (Office pour la Promotion de l'Entreprise Nigérienne) en 1988.

⁶⁴ N'Guigmi est à plus de 1600 km de Niamey, capitale du Niger.

Un jour dans un village il y avait un chef assoiffé de pouvoir qui ordonna à ses sujets de tuer tous les vieux: il voulait être le seul à avoir le commandement ⁽⁶⁵⁾. Un enfant contredit à l'ordre du chef et cacha un vieux dans un trou. Tous les autres furent tués.

Quelques jours après le chef réunit les gens du village et leur ordonna de lui construire une maison dans l'air, de manière à ce que les murs ne touchent pas à terre.

Les gens savaient qu'ils ne pouvaient pas le faire et ils avaient peur des conséquences fâcheuses auprès du chef.

Mais le vieux qui avait été caché dit aux gens: « n'ayez pas peur. Vous irez chez le chef et vous lui direz que vous êtes bien d'accord pour la construction mais il faut qu'il vous en trace le périmètre pour que vous puissiez débiter les travaux ».

Quand le chef entendit les propos des gens il s'écria: « il n'est pas possible que tous les vieux soient morts. Vous tout seuls vous n'aurez pas su m'avoir de cette manière ». ⁽⁶⁶⁾

Les villageois qui m'ont rapporté ce compte voulaient confirmer la sagesse et l'importance de leurs vieux mais aussi me faire comprendre qu'il n'était pas nécessaire que je reste auprès d'eux perpétuellement. Je devais seulement leur apporter, comme les vieux, les idées ou les « malignités » qui leur permettraient de s'en sortir et d'avancer.

6.1.8 QUI CORRESPOND A CE CHOIX.

Une des erreurs fondamentales de la colonisation de type français n'a pas été l'oppression des peuples mais le fait d'avoir envoyé dans les colonies des administrateurs, des fonctionnaires, des gardes et des commerçants mais point d'entrepreneurs. Actuellement la coopération continue à assurer un service de formation dans les écoles professionnelles, dans l'agriculture ou autres domaines par des enseignants tout à fait compétents mais qui n'ont jamais géré une entreprise si ce n'est dans la théorie des livres scolaires. Cette formation est assurée avec des équipements très modernes que le formé ne retrouvera plus sur le marché après sa formation. Nous nous retrouvons donc avec des techniciens pleins de « faire-savoir » et avec très peu de savoir-faire.

Dans ce cadre, il serait bien mieux de compléter la formation à travers des artisans occidentaux qui viendraient ponctuellement apporter leur savoir-faire, même s'ils utilisent des techniques de gestion ou de travail pas tout à fait conformes à la théorie.

De plus les professeurs, les enseignants, les agronomes ou en général le personnel de coopération technique travaillant sur les programmes de développement considère souvent son emploi comme un métier et non comme un service. Comment comprendre sinon qu'une bonne partie d'entre eux souhaite la fermeture des frontières en Europe et tiennent un discours à certains moments très (trop) conservateur?

Peu importe le titre d'étude.

On ne peut donc choisir le personnel de coopération technique qu'à partir d'un entretien profond qui porte sur son propre choix de vie pour être surs qu'il tiendra compte du facteur « énergie » durant son travail de tous les jours.

⁶⁵ Dans bien de sociétés africaines, le chef n'est qu'une figure représentative et le conseil des vieux constitue le vrai gouvernement du village. On pourrait presque parler de « dictature démocratique » où le chef est un dictateur mais il doit composer avec les vieux du village...

⁶⁶ Conte du Larhalle Naaba.

Un technicien d'origine paysanne est souvent le mieux adapté à travailler en zone rurale, s'adapte plus facilement à des conditions de vie difficiles et, par traditions et us de la paysannerie, est plus apte à intervenir dans plusieurs métiers à la fois.

On me dira que cela est difficile. Certes, il est plus simple de choisir un coopérant à partir d'un curriculum bien rempli, mais veut-on faire du développement ou tout simplement utiliser l'argent du contribuable occidental? Personnellement, je commence à être sensible au mauvais emploi qu'on fait avec l'argent des impôts de nos parents.

Pour finir, à ceux qui considèrent que fermer les frontières européennes peut résoudre les problèmes de l'emploi chez eux, qu'ils s'engagent réellement dans le développement. Si assez « d'énergie » est développée des deux côtés, personne ne cherchera plus à émigrer en Europe!

Mais faisons quand même attention, tout développement ne peut être garanti que par des étrangers ou par une « hybridation - brassage » de plusieurs peuples entre eux.

6.1.9 LE TYPE D'APPUI.

Comment aider, comment travailler et quoi proposer alors dans la pratique de tous les jours? Ce n'est pas parce qu'on a fait le choix d'une économie de marché qu'on va garder les populations dans un état de pauvreté pérenne juste pour qu'ils ne meurent pas et que notre conscience reste tranquille.

Je n'ai pas le droit non plus de proposer une société comme celle Occidentale / Européenne où l'accumulation est telle qu'on n'assure même plus la survie de sa propre espèce ⁽⁶⁷⁾.

Je n'ai pas le droit non plus de proposer une société occidentale où le capital n'est plus réinvesti et son accumulation n'est pas soumise à une imposition fiscale suffisamment forte pour en décourager l'accumulation même. Tout cela par des gouvernants insouciantes où les jeux de pouvoir bercent des populations égoïstes dans des promesses de bien être mirobolantes qui pourraient se réaliser seulement à l'occasion d'une reconstruction d'un après-guerre éventuel, ce qui évidemment n'est pas souhaitable.

Il est certain que toute action découle d'un choix de société que nous proposons à nos interlocuteurs de manière souvent inconsciente. Même si nous nous croyons objectifs, il nous est impossible, dans notre vie de tous les jours, d'éviter d'exprimer des valeurs par notre comportement et nos paroles.

6.1.10 L'ASPECT PROPOSITION.

Incontestablement, il est plus facile, surtout pour un peuple ou une société qui vit dans une économie de survie, d'observer des règles précises et simples. Ces règles, qui doivent être aussi contraignantes pour être facilement acceptées, sont souvent celles dictées par une religion ou une coutume. Malheureusement les religions et les coutumes en place, qui veulent garantir le pouvoir à une certaine classe sociale, ont édicté des lois comme « tout dépend de Dieu, tu n'as rien à faire », etc..

Au niveau des peuples occidentaux ou du nord ⁽⁶⁸⁾ la différence n'est pas grande. Les règles dictées par les politiciens ou les religieux doivent aussi être simples et précises. La différence est dans la contrainte qui n'est plus acceptée.

Il semblerait presque idéal de proposer de nouvelles sectes religieuses où, pour être bon élève d'un nouveau Dieu, il faudrait produire un maximum, bien consommer, faire très peu d'enfants, etc..

Si cette solution peu paraître quasiment réalisable elle nie la liberté de l'individu dans ses propres choix et elle n'est donc pas acceptable. ⁽⁶⁹⁾.

⁶⁷ Dans ce sens, le Pape a raison quand il veut que les gens procréent sans planification. Il oublie par contre les situations particulières à toute société!

⁶⁸ Je n'utilise presque jamais le terme « développés » qui n'a pas de sens. Il existe des choix de société (voulus ou imposés ou tous les deux) et non des niveaux de développement.

⁶⁹ Quoique les pouvoirs politiques confrontés à une situation économique désastreuse pouvaient y réfléchir pour analyser quel serait le moindre mal.

6.1.11 LE CHOIX DE LA NON CONTRAINTE.

Mon choix est donc celui de ne pas contraindre un individu ou un peuple à un choix déterminé, mais de lui laisser l'entière responsabilité de ses propres options de société.

Il s'agit donc de proposer des facteurs de changement tout en laissant à l'individu la liberté de s'y accrocher ou pas. Evidemment, un choix de la part de mon partenaire requiert de ma part un effort important pour lui démontrer les qualités et les défauts de l'option choisie. De toute façon, l'individu sera contraint à une certaine approche par les choix propres de son pays au plus haut niveau: si le pays a pris comme modèle une économie de marché il ne pourra pas faire autrement que suivre ce choix, du moins dans une structure sociale où, rappelons-le, l'individu est déjà « mutant ».

L'énergie que cet individu doit déjà consacrer pour sortir de son état de survie ne peut pas, pour le moment, être utilisée à d'autres fins.

6.1.12 L'INSUFFISANCE DES BESOINS.

Pour rester dans la réalité du moment où désormais la plupart des pays dans lesquels nous travaillons ont fait le choix d'une économie de marché, il me faut constater en premier lieu que, si nous acceptons que toute augmentation de la production soit liée directement à un accroissement de la consommation, cette consommation n'existe pratiquement pas.

Si la consommation existait réellement, la production suivrait sans peine, mais il est bien impossible de produire si personne n'achète. On a beau dire « consommons national » mais le peuple ne consomme pas, ne désire pas, n'utilise pas. Qu'on ne me rétorque pas que les populations sont pauvres. Les exemples pullulent de populations endettées pour assouvir des besoins souvent bien peu essentiels.

Au début du siècle, aux Etats Unis et au Texas, une usine ouvrit ses portes. Elle payait les ouvriers à la journée et ces mêmes ouvriers, après quelques jours de travail, avaient assez d'argent et abandonnaient leur poste pour un certain temps jusqu'à ce que le besoin d'argent se fasse nouvellement sentir. La société créa alors dans la petite ville des boutiques d'habillement, de coiffeur, etc.. Le résultat fut qu'en moins d'une année les ouvriers demandèrent à faire des heures supplémentaires pour pouvoir se payer les nouveaux besoins ainsi créés.

Je constate que seules les funérailles, les baptêmes et les mariages sont des sources courantes de besoins.

Lorsqu'un grand projet ouvre ses portes, si nous analysons la situation après quelques années, nous nous retrouvons avec un taux de natalité accru, quelques débits de boissons en plus, mais pas de nouvelles habitations, pas de transformation de la production, pas de nouveaux magasins pour de nouveaux produits.

Il faudra donc créer des besoins si on veut une augmentation de la production. Des envies de belles maisons, de femmes bien habillées et avec des mains non détruites par le dur labeur, de diversification de l'alimentation, de bonne santé par des meilleurs soins de soi, etc..

S'il faut évidemment féliciter les projets qui proposent toutes ces « nouveautés », le problème reste. Les populations ne semblent pas s'y mettre et s'approprier de ces besoins. L'énergie mise par ces projets n'entraîne pas les changements souhaités.

6.1.13 NON A LA SENSIBILISATION, OUI A LA PUBLICITE.

Quand on propose de nouveaux produits, on ne fait pas de la sensibilisation mais de la publicité. D'ailleurs, il ne me semble pas que les populations avec lesquelles je discute soient insensibles, elles ne sont peut-être pas intéressées mais elles ne sont pas insensibles, donc ne parlons plus de sensibilisation s'il vous plaît. Même le mot animation garde derrière lui un relent de professeur > élève, je connais > tu ne connais pas.

Nous avons besoins de techniciens et non d'administrateurs. J'ai déjà dit et je répète que si la période coloniale avait apporté à ces pays des entrepreneurs à la place des administrateurs, des commerçants et des gardes, la situation serait probablement différente. Je reste en effet convaincu que le développement viendra des « mutants » mais aussi et surtout des étrangers. Mais il est bien inutile de pleurer sur le passé, que je rappelle tout simplement pour qu'il nous serve d'expérience à ne pas reconduire.

6.1.14 LE DEVELOPPEMENT AGRO-PASTORAL.

Il est impossible d'envisager une augmentation ou une quelconque amélioration de la production au niveau de la micro et petite entreprise sans augmenter la production agro-pastorale.

La publicité ne pourra pas toute seule augmenter les récoltes ou améliorer la production de lait. Pour ce faire, il faudra obligatoirement passer par un train de macro mesures. Je me permets ici d'en énumérer quelques-unes de manière non exhaustive, sans ordre prioritaire et tout en comprenant la difficulté de prendre certaines mesures forcément impopulaires pour une partie de la population.

Assurer de la terre irrigable à ceux qui veulent la cultiver. Tout simplement en utilisant la même méthodologie d'intervention pratiquée au niveau urbain pour l'acquisition et mise en valeur de parcelles. Le premier pas sera de fixer une valeur à la terre non mise en valeur et facilement irrigable (⁷⁰), à savoir quand la nappe phréatique est à une profondeur non supérieure à 5 mètres en pleine saison sèche (mois d'avril / mai). En deuxième lieu, on fixera une date limite au niveau national pour mettre en valeur cette terre. Si le propriétaire traditionnel ne peut pas ou ne veut pas la mettre en valeur, il pourra immédiatement la céder à un autre privé ou à L'état contre la valeur fixée. Quand L'état en deviendra propriétaire par compromis ou expropriation (après la date limite fixée) il la proposera, aussi à travers des systèmes de crédit, à d'autres exploitants à un prix légèrement supérieur à celui d'achat pour couvrir ses propres frais de gestion.

Bien de programmes de réinsertion de jeunes pourraient ainsi voir le jour sans grands frais et sans que ceux-ci soient obligatoirement réunis en coopératives ou associations.

Bien de donateurs aussi seraient probablement disponibles à appuyer un tel programme surtout s'il débouche sur une vraie propriété privée de la terre, seul gage d'une réelle dynamique de production / transformation / commercialisation.

Planter des arbres et aménager le territoire. Cette action est essentielle et elle sera une réalité seulement quand une vraie propriété privée de la terre sera assurée à l'exploitant. Je vois mal planter des arbres sur la terre d'un autre, même louée pour dix ans quand on sait qu'un manguiers commence à bien produire justement après dix années de vie.

⁷⁰ Lorsqu'une nappe est à moins de cinq mètres de profondeur, les méthodes d'irrigation utilisables sont multiples et les arbres fruitiers ne demandent pas d'irrigation si ce n'est dans leurs premières années.

Faire de l'élevage pour les sous-produits et non pour la viande. Une des grandes erreurs dans l'appui à l'élevage a été à mon avis de pousser l'augmentation du cheptel pour avoir plus de viande. Nous assistons donc régulièrement à un mécanisme autorégulateur de la nature qui se répète dans le temps: on augmente le cheptel qui devient trop important par rapport à l'environnement écologique, le cheptel meurt, on rachète des animaux aux éleveurs, et le cycle recommence...

Une autre forme serait d'envisager de toutes petites fermes avec un nombre très limité d'animaux où les sous produits ont la priorité par rapport à la viande. Le lait, les cornes, la peau, le fumier en sont les plus importants. Cinq vaches en stabulation fixe bien nourries apportent (vente de lait, fumier, etc.) un bénéfice qui dépasse le salaire d'un petit fonctionnaire sans compter que les cornes et la peau seront de bien meilleure qualité que celles des animaux en liberté.

Eviter les grands aménagements non maîtrisables par les populations villageoises.

Toute action d'aménagement de terres irrigable est évidemment la bienvenue. Par contre, il faudra éviter toute forme de grandeur. La solution toujours à la mode de préparer quelques centaines d'hectares, les gérer comme projet de développement pendant quelques années avant d'en céder la régie aux populations n'a jamais donné les résultats escomptés. Il sera bien mieux de commencer l'action à mesure de village, avec une surface qui sera immédiatement maîtrisable par les villageois bénéficiaires, même en ce qui concerne la gestion de l'irrigation qui devra être privatisée dès le début. Cela prendra plus de temps, l'action sera moins tonitruante pour les yeux du donateur mais les résultats finaux bien plus pérennes. Cela coûtera probablement plus cher que de refiler un aménagement clefs en mains aux bénéficiaires. L'assistance technique devra être présente plus longtemps, les équipements de pompage devront être changés au fur et à mesure de l'agrandissement des surfaces irrigable, etc..

Je l'ai déjà dit, le développement n'est pas et ne peut pas être rentable. S'il était rentable, on parlerait d'investissement et non de développement.

6.1.15 APPUYER LA CREATION D'UN RESEAU D'ENTREPRISES DE TRANSFORMATION.

La micro-entreprise devient essentielle dans ce processus d'augmentation de la production agropastorale. Elle pourra ainsi assurer la transformation des produits, la fabrication de biens et services etc.. Il est en effet illusoire de penser que chaque paysan va transformer sa production pour la vente. On peut par contre promouvoir l'essor d'un réseau d'entreprises intermédiaires qui pourront transformer, réparer, commercialiser, ... Ces entreprises pourront ainsi respecter des normes de transformation, assurer un emballage correct, et promouvoir des emplois ruraux ou périurbains.

Mais tout cela seulement quand la production aura augmenté.

6.2 AUGMENTATION DES BESOINS ET DE LA CONSOMMATION / PRODUCTION.

Certaines grandes instances internationales recommandent la diminution de la masse salariale pour diminuer les charges de L'état. Les mesures d'accompagnement sont toujours les mêmes avec le départ volontaire, la suppression de certains postes, etc.. Je sais que proposer une augmentation de la production n'est pas chose aisée mais la diminution de la masse salariale sans augmenter la production ne sert que pour un temps, souvent très court, avant de retomber dans la situation précédente. Pourtant, ces mêmes instances internationales pourraient bien aider les gouvernements à la mise en place d'une politique de « la terre à qui veut la cultiver ». Cela permettrait en plus aux Etats de mettre en application des politiques impopulaires mais nécessaires avec l'excuse qu'elles sont imposées de l'extérieur...

Il nous faut donc augmenter la production. Pour que la production augmente les besoins et la consommation doivent aussi augmenter. On nous dit: « Les populations rurales sont pauvres ». Cela est vrai dans l'absolu; mais chaque famille possède quelque chose, et je suis enclin à penser que chaque ménage possède au moins quelque dizaine de milliers de cfa d'épargne, cachés dans des boîtes de « nescafé » enterrées dans un coin de la cour. Il faut donc trouver la manière pour que ces épargnes soient investies ou dépensées afin de déclencher un processus de production.

6.2.1 CONSOMMONS NATIONAL.

Il s'agit là d'un slogan bien connu mais qui n'a jamais donné les résultats escomptés. Cela parce que consommer national veut dire, dans l'esprit des gens, rester dans le sous développement. Tout le monde veut copier. On ne diminuera pas la consommation de bois en sensibilisant les gens aux problèmes de désertification. On pourra le faire si on introduit le gaz en ayant sur le marché un grand stock de bouteilles vides disponibles, un système de crédit et de la publicité. On pourra introduire les constructions en terre sans bois ni ciment seulement quand les grands fonctionnaires de L'état commenceront à les construire et à y vivre et seulement quand on en fera la publicité comme habitations modernes où il fait bon vivre pour la famille moderne! Il serait même possible d'en faire une obligation sociale pour certains fonctionnaires ou certaines couches sociales (⁷¹).

6.2.2 LA PUBLICITE ET L'INCITATION A CONSOMMER.

Les « primes et médailles » seront le lot commun à tout achat de nouvelle technologie, à toute consommation de produits nationaux, à toute exportation de ces mêmes produits et à toute augmentation de la production agro-pastorale. Toute entreprise qui a plus de 50% de son chiffre d'affaires à l'exportation serait exonérée de tout impôt. Tout étranger qui accepte d'investir dans un secteur productif serait exonéré d'impôts pendant cinq années et l'exonération continuerait si l'emploi dans l'entreprise augmente avec la même proportion que le chiffre d'affaires. Pourquoi cela? Parce qu'un employé reçoit un salaire et dépense ce salaire; L'état pourra donc avoir des impôts et taxes à travers la consommation!

Une médaille au chef de canton où la production agricole de contre saison a proportionnellement le plus augmenté.

Une prime en argent (par exemple exemption des taxes) au paysan qui proportionnellement à le plus augmenté sa production de contre saison par rapport à l'année précédente.

Un passage à la télévision et la diminution des taxes de voirie pour la famille qui a la devanture de sa maison la plus propre du quartier.

Tous les moyens seront donc bons pour augmenter la consommation. L'état aura là un grand rôle à jouer pour éviter la mauvaise publicité et la mauvaise consommation mais il ne faut évidemment pas que ce même Etat continue à s'impliquer dans la production. Eviter qu'on propose aux populations la consommation d'alcool de canne mais ne pas s'associer à la production de canne à sucre, sauf pour informer le paysan que le sucre est une denrée bien trop abondante dans le monde et qu'il convient de vendre la canne telle quelle sans la transformer. Et informer aussi que le jus de canne peut être utilisé directement pour sucrer des boissons sans besoin de le transformer en sucre blanc.

Télévision villageoise, cinéma itinérant, théâtre, foires, kermesses où on fait la publicité:

- * A une bouillie pour enfants non parce qu'il s'agit d'un produit national mais parce que les enfants seront plus gros et plus beaux.
- * A des habits masculins en tissu traditionnel non pour donner du travail aux tisserands mais parce que les femmes modernes aiment que leur homme s'habille bien.

⁷¹ Alors que, dans certaines régions, les autorités nous avaient fermement conseillés, il y a quelques années, de ne pas construire en terre mais seulement en ciment.

- * A l'utilisation du gaz non pour éviter la consommation du bois mais parce que la femme sera plus jolie et son visage et ses cheveux ne sentiront plus la fumée.
- * A l'introduction du bio-gaz non, encore, pour éviter la consommation du bois mais pour avoir du bon fumier pour les champs comme sous produit afin de faire pousser les arbres plus vite et gagner plus.
- * A l'utilisation de la bicyclette et de la mobylette non pour aller aux funérailles ou aux mariages mais pour transporter sa fiancée ou aller au marché d'un village plus éloigné vendre ses produits plus chers.
- * A des crèmes de beauté et des beaux habits féminins non parce que fabriqués localement mais parce qu'un vrai homme se doit d'avoir une femme bien habillée et avec des jolies mains.
- * A l'utilisation d'un poste radio ou T.V. non pour écouter les émissions de sensibilisation mais pour écouter de la bonne musique et du théâtre.
- * A la construction d'un grenier amélioré non pour que les gerboises ne mangent plus le mil mais pour qu'on puisse y conserver d'autres produits à haute valeur ajoutée (niebé, arachide, etc.).

Il est vrai que les foires existent, les kermesses aussi. Mais je n'ai jamais vu comme premier prix d'une foire une bicyclette, comme deuxième prix un poste radio, comme troisième prix un lot de crèmes de beauté.

Pourquoi ne pas remplacer les prix en argent par des prix en nature qui peuvent pousser à une augmentation de la consommation?

Pourquoi ne pas offrir au meilleur producteur d'une région un grenier amélioré?

Pourquoi ne pas subventionner une case moderne de conservation au meilleur producteur d'oignons?

Pourquoi ne pas faire hommage d'une installation de bio-gaz à la cantine de l'école qui a le meilleur jardin potager et à celle qui a planté le plus grand nombre d'arbres?

Pourquoi ne pas payer une bicyclette ou une motopompe et un séchoir solaire pour la transformation des légumes au maraîcher qui, sans aide extérieure, a produit plus d'une tonne de produits pendant la saison sèche?

6.2.3 EXIGER UNE ENERGIE INTERNE.

Pour que ces actions de publicité deviennent facteur de changement, il sera important de pousser les bénéficiaires des programmes d'appui à faire naître et progresser l'énergie interne nécessaire aux mutations. L'objectif étant de susciter la naissance de plus de « mutants », l'appui, tout en utilisant la publicité comme méthode de vulgarisation, exigera une énergie interne comme contrepartie à son intervention. Cette exigence servira de support pour se débarrasser de la politique du cadeau qui ne responsabilise pas les populations et ne permet pas aux bénéficiaires d'assurer l'énergie nécessaire aux vrais changements.

« Le paresseux sème sur la colline et après il dit qu'il y a eu la sécheresse ».

Sur le terrain l'application de cette méthode requiert une contrepartie qui doit précéder toute intervention extérieure. Ainsi, on ne paiera plus une école si les villageois n'ont pas construit eux-mêmes les briques, on ne financera pas une pompe si les maraîchers n'ont pas commencé l'exploitation avec leurs moyens traditionnels, etc..

Un grand thème à la mode actuellement est l'invasion des eaux de surface par la jacinthe d'eau. On ne parle que de cela et on veut l'enlever. Cela dérange qui ? S'il s'agit de l'enlever parce que cela gêne quelqu'un, alors que ceux qui sont gênés retroussent leurs manches et l'enlèvent. L'intervention des donateurs doit être réservée à tout ce qui est « non connu ». A-t-on étudié pourquoi cette jacinthe d'eau s'est trop développée ? Sait-on que certaines espèces de poissons la mangent ? A-t-on envisagé que l'utilisation de filets de pêche à mailles trop fines a peut-être éliminé un certain type de poissons qui la mangeaient ? A-t-on envisagé que cette prolifération peut être due à une augmentation de la pollution de l'eau ? Sait-on qu'un peut en faire du gaz méthane à travers une fermentation anaérobique ?

Voilà les aspects qui peuvent et doivent intéresser la coopération. S'il ne s'agit que de la sortir de l'eau, les donateurs n'ont que peu à voir avec cela.

Seulement de cette manière on peut penser activer un processus de vraie réforme de l'aide pour qu'elle parvienne à une prise en main / maîtrise des populations bénéficiaires dès le démarrage d'un projet d'appui.

Pour que tout cela devienne une réalité vraie, il est inutile, voire dangereux de parler d'idéologie. Il faut par contre adhérer à un schéma global où la solidarité est l'élément / brique de base pour la construction d'une société plus ouverte et meilleure pour tous.

6.2.4 L'UTILISATION DE LA COUTUME.

L'analyse de la société traditionnelle peut nous aider à mieux comprendre ce qui se passe et à utiliser les traditions et coutumes pour avancer.

Lors de l'arrivée des missionnaires catholiques au Burkina Faso, les instructions étaient aux dogmes, pas de pitié pour les « païens », à savoir les animistes (dont la religion est souvent très proche du ancien testament). L'église catholique perdit ainsi le pari de faire des adeptes, ce qui lui aurait été bien plus facile si elle avait utilisé les mêmes attitudes pragmatiques des temps anciens quand, pour faire accepter la chrétienté dans la Rome antique, les fêtes chrétiennes, par exemple, furent associées sans dogmatisme aux fêtes païennes.

Dans certaines traditions animistes, quand on creuse une tombe, on met, en travers de la fosse, une branche d'épineux ou un simple bois pointu pour qu'aucun esprit ne vienne l'occuper avant la dépouille qui y est destinée. Les missionnaires donnaient un coup de pied à la branche en hurlant contre les païens, me disait un vieux curé, si on avait transformé la branche en croix, ils auraient très probablement fait de nouveaux adeptes.

L'ancien ministre des tombeaux de l'empereur mossi, le Larhalla Naaba, me disait, en 1980, que la tradition évolue et non seulement elle évolue mais elle permet bien de choses. Même à l'intérieur de certaines coutumes, qui à première vue sont très figées, on peut toujours s'en sortir et contourner, il suffit de ne jamais la contrer.

Même avec les esprits des anciens, qui sont les intermédiaires avec Dieu et auxquels on demande la réussite (un peu comme les saints), on fait presque du chantage. On égorge un poulet sur la pierre des sacrifices et, en appelant l'esprit d'un ancien, on dit : « mon cher un tel, je te demande cela, il faut tout faire pour que je puisse l'obtenir » et, en indiquant une chèvre ou un mouton qui se promène dans la cour, on ajoute « si tu m'obtiens ce que je demande, je te donnerai cette chèvre que tu vois ».

En 1974, quand j'étais en Afrique depuis une année, j'étais instructeur agricole dans une école de la mission catholique. Fatigué de travailler dans une école ou bien peu de monde était intéressé à apprendre des travaux manuels, je commence à m'intéresser aux villages environnant. A environ 10 km de là où on habitait, il y avait une petite retenue d'eau où les vieux avaient interdit de faire des cultures maraîchères pour ne pas « gaspiller » l'eau. Cette préoccupation des vieux était juste d'une part, parce que, quand il n'y avait pas de retenue, le village n'avait pas assez d'eau, mais fausse d'autre part parce que la présence de la retenue avait permis à la nappe phréatique de remonter. En tenant conseil avec les jeunes qui voulaient mettre en culture le bas-fond ⁽⁷²⁾ j'ai proposé à ce qu'ils plantent des tomates près de leur douche. Quand les plantes commencèrent à produire ils offrirent des tomates aux vieux qui y goûtèrent et trouvèrent cela très bon. L'année suivante toute interdiction de culture était oubliée...

Il ne faut pas oublier que toute action de l'être humain est gérée par la tradition et la coutume, ce qui est normal dans une société où il n'existe pas un pouvoir centralisé qui édicte des lois. Cette coutume évolue d'elle-même, quoique très lentement. Rien n'empêche de l'aider à évoluer plus vite sans pour autant créer des situations de cassure qui provoqueraient des réactions de rejet du nouveau. Il faut surtout essayer de comprendre et se mettre à l'écoute avant de commencer quelque chose.

« **L'étranger ne partage pas laalebasse** ». Ce proverbe signifie que, quand un étranger arrive dans un village et on lui offre unealebasse d'eau et farine, après avoir bu et ne sachant pas qui doit boire après lui, il la pose au sol. La fille qui est venue lui apporter viendra la chercher pour la donner à celui qui suit dans la hiérarchie du village.

On ne commence pas un travail le mercredi qui est un jour néfaste. Quand les experts viennent, ils ne demandent pas à connaître les coutumes. Ils décident que, selon le programme préétabli dans les bureaux de la capitale, le puits du village doit être commencé le mercredi suivant. Le jour venu les villageois ne se présentent pas. Les experts diront alors qu'ils ne veulent pas participer !

On me dira qu'il s'agit de superstitions. Et les hôtels en Europe où on ne trouve pas de chambre 13 ? Etc. Etc.

Toutes les créatures de Dieu possèdent une âme, minéraux et végétaux compris. On ne tue donc pas un animal pour le plaisir, on n'arrache pas une plante pour s'amuser. Voilà aussi des choses de la coutume qu'il faudrait essayer de garder. Pourtant, nous donnons l'exemple contraire, par exemple en coupant des fleurs à mettre sur une table. La tradition dirait qu'on a tué un arbre.

Je vois, vous me dites qu'on déboise. Certainement, et pour plusieurs motivations.

En premier lieu parce que les commerçants amènent dans les brousses des manœuvres urbains qui n'ont rien à faire des arbres de la brousse.

En deuxième lieu parce que les gens sont souvent dans le besoin, et le besoin fait faire des choses qu'on ne voudrait pas.

De plus les gens des villages ne couperont pas les arbres qui leur sont utiles, par contre cette coupe pourra être effectuée par des étrangers au village, comme des immigrants ou autres réfugiés.

Tous les hommes possèdent une âme ou esprit et, en plus du corps, ils possèdent un deuxième esprit qu'on pourrait appeler un « double » (les mossis du Burkina l'appellent « Tulle »). Ce double peut sortir du corps, dans certaines occasions, et se promener là où il veut. Il est pour cela qu'on ne confirme jamais un voyage avant que celui-ci commence. On dira: « j'irai peut-être te voir » de peur que, en confirmant à l'avance, le « double » parte avant moi et me mette donc en danger de mort, le corps n'ayant plus de soutien réel.

⁷² J'ai toujours tenu mes réunions au marché et non dans une salle de réunion.

Alors quand vous courez une fille dans une brousse éloignée, ne vous étonnez pas qu'elle ne confirme pas sa venue mais qu'elle se présente un soir chez vous alors que vous ne l'attendiez pas.

Alors quand vous demandez au groupement villageois de venir en ville pour une réunion ne vous étonnez pas si tout est décidé au dernier moment.

Dans la langue moore du Burkina Faso, il existe même deux temps dans le mode futur, un futur probable (je suis dans la disposition de venir te voir) et un futur certain (je viendrai te voir), le deuxième étant très peu employé...

7. LA SOLIDARITE ET LE BRASSAGE.

Deux jeunes étaient devenus des vrais amis. Un des deux « courait » la fille du chef et un jour il fit porter un poulet à cette même fille pour qu'elle lui prépare et elle lui amène pendant la nuit. Mais la fille étant malade elle confia la cuisson à une des jeunes femmes du chef et, la nuit venue, demanda à cette même femme de porter le poulet à son amant. Celui-ci, n'ayant pas reconnu la femme dans la nuit de la case, forniqua avec elle. Quand il s'aperçut de son erreur, dans la peur d'encourir dans l'ire du chef si la femme allait lui raconter ce qu'il avait fait, tua la femme et l'ensevelit à l'intérieur de la case. Pendant qu'il ensevelissait la femme, son ami arriva, mais promit de ne rien dire en nom de leur amitié. Le chef ne sut jamais rien de l'affaire et on pensa que la femme avait fui.

Peu de temps après l'ami mourut et le premier jeune en fut très touché, surtout parce qu'il savait qu'il aurait été très difficile d'avoir un nouveau vrai ami.

Un jour un autre jeune demanda de lier amitié avec lui et il accepta. Une nuit ils s'approchèrent de la maison du chef pour voler un poulet. Le lendemain le chef s'aperçut de la disparition du poulet et demanda à tout le monde si quelqu'un en savait quelque chose. Tout de suite, le nouveau ami se rendit chez le chef et lui dit : « c'est un tel qui a pris le poulet ».

Alors le chef convoqua le premier jeune et lui demanda si cela était vrai. Le jeune admis sa faute mais il ajouta qu'il avait une histoire à raconter, et avoua au chef tout ce qui s'était passé ainsi que l'homicide de la femme. Il termina en disant que, à travers le vol du poulet, il avait voulu mettre à l'épreuve le jeune qui avait demandé à faire amitié avec lui. Le résultat était bien décevant parce qu'il n'avait même pas pu se taire sur le vol d'un poulet, alors que son premier ami avait tué un homicide.

Le chef fit alors fouetter le faux ami et pardonna l'autre. ⁽⁷³⁾

La solidarité et la volonté d'un monde meilleur pour tous et donc aussi pour son propre voisin sont les bases d'un changement des mentalités nécessaire pour tenter une modification de l'environnement social et aboutir à une nouvelle société.

Cela n'est pas si simple. Ce changement ne peut être accepté et intériorisé par tout le monde si l'exemple ne vient pas du haut. Il est nécessaire aussi que les gens circulent, qu'ils voient d'autres peuples et d'autres façons de vivre.

Cela n'a rien à voir avec une idéologie, d'autant plus que le temps des idéologies est bien terminé, des groupes de pouvoir étant en train de se partager le monde, si ce n'est déjà fait.

Ma mère a toujours lavé la portion de route goudronnée devant sa porte une fois par semaine, quel qu'il soit le parti du maire en place. Elle le fait parce qu'elle a honte de voir la route sale.

Quand cette honte pourra atteindre nos populations africaines, il y aura un réel changement.

Pour que cela devienne une réalité, l'exemple doit venir de ceux qui sont là pour aider ou pour gouverner.

Jusqu'à ce qu'on entende « l'état n'a qu'à... » la situation ne changera pas.

Jusqu'à ce que l'initiative individuelle sera bafouée et considérée comme une chose à éviter, rien de nouveau verra le jour.

Jusqu'à ce que l'initiative personnelle sera entravée et ne recevra pas l'appui solidaire des autres, on ne changera rien du tout.

⁷³ Conte du Larhalle Naaba.

Je ne dis pas que tout le monde doit penser la même chose, cela est impossible et même contre nature.

« Si tout le monde savait faire des paniers, les paniers ne se vendraient pas »

La solidarité signifie aussi appuyer les initiatives des autres, participer pleinement à toute action et surtout croire qu'il faut s'y mettre pour améliorer la société.

La société communiste des pays de l'Est est en déconfiture et désormais tout le monde ne jure que sur la libéralisation totale. Je ne suis pas certain que cela peut apporter les résultats escomptés. Il me semble plutôt qu'on se dirige à grande vitesse vers une dictature du capitalisme qui ne sera pas bien différente du centralisme démocratique tant décrié.

Si par libéralisme on veut dire qu'il est normal qu'une partie de la population reste, en Occident, sous le seuil de pauvreté, si par libéralisme on veut dire que les riches doivent être toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres, alors je ne suis pas d'accord.

Mais peu importe le libéralisme ou le centralisme. Quel qu'il soit le modèle qu'on nous impose, s'il existe une solidarité, cela peut marcher. Personne nous empêche de trouver des solutions pour les sans emplois sans attendre l'état / papa qui s'en occupe.

Parce que vous pensez toujours que l'état peut faire quelque chose pour nous ? Oui, il peut faire des lois, faites par des être humains qui sont au pouvoir. Pensez-vous que ces être humains pourront faire abstraction totale de leurs désirs et intérêts personnels pour se dévouer totalement pour la population ? Non, ne les accusez pas ! A leur place vous feriez la même chose, vous aussi vous êtes des êtres humains !

Je disais plus haut qu'on nous impose des modèles à suivre. Vous n'y croyez pas ? Il ne s'agit même pas des gouvernements mais d'une mainmise totale de l'économie sur le politique et, pire encore, d'une domination totale de certains groupes économiques sur tout le reste.

Si on veut aller aux extrêmes, on pourrait dire que le fait même d'avoir un acte de naissance nous oblige à nous soumettre, parce qu'on nous connaît. La seule solution globale serait actuellement de ne plus naître officiellement avec des papiers, de ne plus aller à l'école, de ne plus exister pour pouvoir, au contraire, exister réellement. Ne plus exister est la seule manière pour se soustraire au « système ». Et si un groupe de personnes qui n'existent pas commence à agir dans le silence et la solidarité totale on pourrait alors avoir un espoir pour une meilleure société pour tous.

Dans le passé, certains facteurs aidaient à éviter un pouvoir absolu de l'économique / financier sur le politique : la religion, les difficultés de communication, les idéologies, etc. Aujourd'hui tout est connu et il n'y a plus de barrières à la communication / information, la religion est devenue un pouvoir presque strictement économique, les idéologies n'existent plus.

Le fameux Web (Internet) assure à un certain nombre de structures économiques un pouvoir absolu sur l'information. Non, vous n'avez pas compris, c'est le contraire qui se passe. Vous êtes bien libres de tout lire, de tout connaître, d'accéder aux bases de données et aux documents des bibliothèques les plus importantes du monde, de « surfer » sur tout. Mais derrière, quelques structures économiques très puissantes, connaissent tous vos goûts, sont informées sur tous vos désirs intellectuels et même sexuels. Et cela est bien moins intéressant. Quand une grande majorité sera connectée, ils connaîtront tout de tous. Voilà pourquoi il faudrait disparaître pour revivre, pour faire comprendre que la société actuelle n'est forcément pas la meilleure, qu'il existe des exemples de démocratie et de liberté anciens biens meilleurs que les actuels.

Les sociétés qu'on appelle primitives n'ont guère besoin du pouvoir pour s'organiser et pour fonctionner. L'un des drames de nos sociétés, c'est qu'elles se sont construites comme des pyramides avec une base et un sommet. On croit à tort que ce système hiérarchique est universel. D'autres modes d'organisation sont parfaitement possibles, pour la bonne raison qu'ils ont existé. Au Maghreb, nos *jemâa* (assemblées) géraient les affaires de la communauté villageoise sans que personne ne détienne expressément le pouvoir. Quand un problème surgissait, les sages se réunissaient, délibéraient, et les autres se rangeaient à l'avis de la majorité. (74)

J'ai pris un exemple qui sort de l'Afrique sud-saharienne mais il existe, dans les sociétés traditionnelles noires, autant d'exemples qui démontrent la possibilité de faire marcher une société sans qu'il soit nécessaire de centraliser la totalité du pouvoir.

Un des premiers explorateurs français qui passa par l'actuel Burkina Faso à la fin du siècle dernier, écrivit dans ses comptes-rendus de voyage : « l'organisation de la société mossi fait envie à l'organisation de l'état français ». Il ajoutait plus loin que la seule manière de s'en approprier était de détruire cette organisation interne.

La notion d'état, pour le mossi du Burkina Faso, est assez simple tout en étant compliquée. Une description succincte nous permettra, peut-être, de comprendre comment pourrait marcher la solidarité dans les pays de la sous-region. Cela sans aller chercher des exemples, encore une fois, auprès des sociétés occidentales avec leur loi sur les associations, sur la pauvreté, sur la retraite, etc..

7.1 UN EXEMPLE DE STRUCTURE SOCIALE TRADITIONNELLE.

Où la notion d'état pour les mossi du Burkina Faso. Je parle ici, bien évidemment, de la société traditionnelle et non du modernisme qui s'y est inséré durant le dernier siècle. Je ne dis pas non plus qu'il s'agit de la meilleure des formules mais seulement qu'elle peut nous servir d'exemple pour réfléchir à un quelque chose de nouveau.

Si on veut définir la structure sociale de ce peuple, les vocables existants sur nos dictionnaires ne nous permettent pas de trouver un mot pouvant aider à une bonne compréhension. J'utiliserai donc des mots composés, imaginés pour l'occasion.

En premier lieu, on pourrait dire que la gestion de l'état traditionnel mossi est une « dictature démocratique », dictature parce que le pouvoir est un pouvoir totalitaire, démocratique parce que la tradition et la coutume sont les mêmes pour tout le monde, du chef au plus pauvre habitant du village le plus reculé. La tradition ne permet pas certaines choses et ne les permet pas à tout le monde. Il ne s'agit donc point d'une oligarchie où le pouvoir a des grands privilèges et le peuple n'a aucun droit. Même si certains chefs traditionnels ont, dans le temps, outrepassé leurs pouvoirs, la tradition ne l'admet pas.

Le chef est le chef et le premier fils du chef deviendra chef. Mais l'empereur ou même le chef de province ou de canton ne peuvent pas intervenir dans la nomination d'un chef de village. Quand le chef est devenu chef, il ira saluer ses supérieurs hiérarchiques qui ne feront qu'entériner la décision de la base. Le vrai pouvoir reste dans les mains du conseil des vieux, qui n'est pas nommé ou élu, il « est » tout simplement. Si le chef est mauvais ou méchant, et les anciens n'arrivent plus à le manœuvrer comme il se doit, on l'élimine... Le chef est mort et on en fait un autre. Il aura droit à des funérailles de chef et on ne le discréditera pas devant le peuple, ainsi veut la tradition. Même chose quand le chef a pris des décisions contraires à la tradition ou à l'avis des anciens ou est trop vieux et ne peut plus gouverner. Parmi les empereurs mossi qui se sont succédé depuis le XIII siècle seuls quelques-uns sont morts de maladie, la plupart sont morts du jour au lendemain...

⁷⁴ Rachid Mimouni

Quand les mossi ont occupé le territoire actuel ils ont par contre respecté les populations sédentaires qui s'y trouvaient en les chargeant d'une partie du pouvoir, celui de la terre. Les chefs de terre, pouvoir bien distinct des chef de village, traitent de tout ce qui concerne la terre et ils ne sont pas soumis aux mêmes coutumes et traditions. La descendance de la chefferie de la terre ne va pas de père en fils mais de vieux en vieux, à savoir le chef qui meurt est remplacé par le plus vieux du village ou, du moins, par un ancien, même s'il appartient à une autre famille.

En deuxième lieu, « on ne va pas saluer le chef main vides ». Même à la récolte, on doit donner quelque chose au chef. Ainsi, le chef mangera mieux que le pauvre du village mais il sera aussi le grenier du village, la « banque de céréales ». En cas de disette il ouvrira ses greniers et redistribuera au peuple.

Dans la société féodale occidentale, l'action était similaire, sauf que le noble s'enrichissait de manière démesurée, le choix social étant déjà à l'accumulation. Il y avait le travail forcé mais les feudataires devaient tout faire pour garantir une survie acceptable au peuple. Si celui-ci était trop maltraité, il changeait de région pour se mettre au service d'un autre noble. Les disputes et guerres régionales étaient très fréquentes et le noble avait besoin d'un grand nombre de combattants bien nourris. Il était donc contraint de tout faire pour que la pitance offerte au peuple de son fief soit meilleure de celle offerte dans le fief d'à côté. Le peuple était finalement moins maltraité que lors de la naissance des états centralisés où firent l'apparition les premiers fonctionnaires, qui, ne connaissant rien à la région, faisaient construire des routes ou couper des arbres là où il ne fallait pas et participèrent ainsi aux premiers désastres écologiques provoqués par la main de l'homme. La centralisation continuera pendant des siècles et seulement ces dernières années l'état, acculé dans ses responsabilités, acceptera une décentralisation qui, dans certains pays comme l'Italie, commence à être réelle alors que dans d'autres, moins inspirés, cela reste à faire.

Même avec l'installation des états africains, avec des frontières tracées sur les cartes à la règle et au crayon et définies par des groupes de pouvoir occidentaux sans tenir compte des ethnies et des frontières naturelles, le pouvoir traditionnel est resté en place. Il fait souvent double emploi avec le pouvoir central de l'état et a été diminué, paupérisé culturellement et amoindri socialement, volontairement ou non, par la structure centrale coloniale ou post coloniale. Le fait de transformer les chefs en agents administratifs leur a donné un pouvoir inaccoutumé sur les populations tout en leur enlevant leur pouvoir traditionnel. La population paye des impôts au lieu de remplir le grenier du chef, ces impôts sont centralisés et, lors des disettes, on revient distribuer des vivres. Ou on construit des « banques de céréales » le tout avec des coûts de fonctionnement bien plus élevés et une maîtrise des problèmes bien inférieure aux systèmes traditionnels. Tout cela pour pouvoir tout contrôler ? Je ne crois pas. A mon avis il s'agit de simple bêtise humaine.

Faut-il redonner du pouvoir aux chefs ? Je ne sais pas, mais les chefs pourraient être des très bons sous-préfets qui connaissent le terroir et les gens, même s'ils n'ont pas fait l'ENA ⁽⁷⁵⁾ (Ce qui ne me semble pas avoir donné les résultats escomptés, surtout au niveau humain et social). Une loi de l'état peut très bien être valable pour le pays entier mais aménagée localement pour tenir compte des particularités d'une zone.

⁷⁵ Ecole Nationale d'Administration

Mais revenons à la solidarité. Dans la tradition on cultive presque toujours tous ensemble. Je ne dis pas que les paysans sont moins individualistes qu'en occident, ils le sont peut-être plus. Mais, dans une société de subsistance ils sont plus ou moins obligés de travailler ensemble. Qu'on ne me dise pas non plus qu'on respecte les vieux. On obéit à une tradition, on ne respecte pas. Je n'ai jamais vu un jeune tuer un poulet pour donner à manger à un vieux de la famille. D'une part parce que les poulets appartiennent au vieux jusqu'à sa mort et, d'autre part, parce que le vieux n'est pas « dangereux » jusqu'à ce qu'il vit. Par contre, lorsqu'il meurt, on a peur de son esprit et là on tue les poulets...

La société est donc individualiste comme toutes les sociétés humaines mais elle s'est doté de normes qui permettent de régir la société d'une manière collective pour assurer la survie de tous. Ces normes admettent et prônent le nivellement par le bas donc j'ai déjà parlé. Mais la tradition peut évoluer et elle évolue. Il s'agit de la comprendre et de poursuivre des modifications qui soient acceptables. Quand vous faites des cadeaux pendant trente ans, que vous construisez des dispensaires gratuits pendant des décennies en distribuant les médicaments sans contrepartie, que vous construisez des écoles sans solliciter une contribution de la part des villageois, vous ne pouvez pas prétendre que, subitement, tout le monde participe à un quelque chose qui lui a été si longtemps étranger.

Les valeurs de solidarité traditionnelle ont donc toujours existé mais dans un cadre de « contrainte participative » nécessaire à la survie.

Cette contrainte pourrait lentement se transformer en participation réelle si la population en aperçoit les bienfaits.

7.2 UNE NOUVELLE SOLIDARITE.

Comment voulez-vous demander à des fonctionnaires de travailler sans salaire ? Comment voulez-vous susciter des désirs de participation aux actions de développement quand ceux qui en sont les administrateurs détournent allègrement les fonds ? Croyez-vous que le paysan est aveugle ?

Qui plus est, maintenant, on parle de décentralisation. Cela, à première vue, paraît intéressant. Les états qui en ont fait l'expérience depuis les années 70 semblent obtenir de bons résultats.

Malheureusement, dans la grande majorité des cas, on ne parle de décentralisation que depuis que les états n'arrivent plus à avoir assez de recettes pour payer les dépenses de souveraineté.

Malheureusement, on ne décentralise que les frais de fonctionnement, qui retomber sur les épaules des collectivités. Une infime partie des recettes restent à la communauté, le gros lot est toujours centralisé. La décentralisation donnera une autonomie théorique aux collectivités locales qui auront un budget propre mais des recettes locales, donc une augmentation de l'imposition fiscale sur la paysannerie. Une réelle décentralisation devrait permettre aux collectivités locales de retenir une partie de recettes générales de l'état (douane, TVA, etc.).

Certains pays comme le Burkina Faso ont réellement décentralisé depuis les années 70. Ainsi n'importe quel sous-préfet a l'autorité d'autoriser la création d'une association sans attendre un hypothétique décret ministériel, de permettre le démarrage d'une entreprise, de faire des requêtes directes à des bailleurs de fonds. Il informera, ex post facto, son administration. Les décisions politiques ou de défense ne reviennent qu'à l'autorité centrale mais tout ce qui est développement peut être décidé et géré directement par la base.

Le fait d'augmenter la pression fiscale sur la paysannerie pour maintenir une fonction publique pléthorique et inefficace pourrait déboucher sur une vraie désobéissance civile généralisée jusque-là circonscrite à des événements très ponctuels ou à des régions particulières. Aujourd'hui, on demande à un paysan qui vient vendre son mouton au marché de payer une taxe de marché de cent francs cfa (= 1 FF). Le paysan paye, tout en gratifiant mentalement le percepteur de « pauvre type ».

Le jour où on dira au pasteur de payer l'eau qu'il donne à boire aux animaux dans les mares ou pour chaque animal qu'il possède ; le jour où on dira au paysan de payer une taxe foncière pour ses champs, alors les choses changeront et si quelques têtes prenaient des coups de bâton, cela ne sera qu'une conséquence logique à laquelle on doit s'attendre.

Il existe bien d'autres solutions, peut-être plus fermes mais plus facilement acceptables et qui, en plus, peuvent amener à une solidarité nationale généralisée.

- Pourquoi ne pas favoriser la région qui a construit de ses propres mains un dispensaire sans appui extérieur en lui ôtant toute taxe pendant une année ? Et au contraire refuser les soins à ceux qui ne construisent pas de dispensaire ou leur faire payer plus cher les médicaments ?
- Pourquoi ne pas donner priorité pour la construction d'un hôpital à la région où la récupération des coûts de la santé (paiement des médicaments et des soins médicaux) a été la plus importante ? Et au contraire refuser des soins à bon prix aux populations qui ne participent pas ?
- Pourquoi ne pas favoriser la région qui a construit de ses propres mains une école sans appui extérieur en garantissant les cahiers et autres livres gratuits pendant cinq ans ? Et au contraire ne pas affecter des maîtres là où les populations n'ont fait aucun effort ?
- Pourquoi ne pas favoriser la région qui a fait les efforts participatifs les plus importants sans appui extérieur en lui adressant les donateurs qui veulent intervenir dans le pays ? Et au contraire demander à ces mêmes donateurs de ne pas intervenir là où aucun effort n'a été fait ?

Des actions de ce type, avec un minimum de créativité et de pragmatisme, peuvent être multipliées par centaines dans chaque pays. L'état pourrait ainsi diminuer réellement ses dépenses de souveraineté tout en déclenchant un processus d'émulation et de solidarité nationale très important.

Tous les calculs financiers, analyses et projections sont faites par des fiscalistes ou des économistes en mal d'imagination et de créativité. On ne raisonne pas à l'horizon d'un siècle, ce qui devrait être fait, mais on cherche des solutions immédiates et égales pour tout le monde.

Les instances internationales, surtout celles qui sont manifestement non philanthropiques, doivent dégager des bénéfices immédiats et proposent donc des solutions instantanées qui peuvent leur permettre un résultat à court terme.

Les états les plus dynamiques pourraient proposer des issues alternatives en mesure d'être acceptées. Les discussions pour le déblocage des crédits durent souvent plusieurs mois, voire des années. Les experts qui viennent apporter des solutions toutes faites doivent quand même, comme tous les experts, rentrer à leur siège avec des documents signés. S'ils ont devant eux des partenaires avec des idées différentes mais claires, opposés mais clairvoyantes, ils seront bien obligés de « lâcher du lest » ou même de comprendre qu'il existe d'autres voies d'ajustement que les produits clefs en main proposés depuis quelques années.

De toute façon, il est intéressant des pays occidentaux que ces pays s'enrichissent pour ouvrir de nouveaux marchés. Bien que cela ne suffise pas à améliorer l'emploi dans les pays occidentaux, il leur permettra de maintenir pour quelques décennies un niveau de vie proche de l'actuel.

L'automatisation à outrance, où la machine donne désormais des ordres a détruit la valeur de l'homme en tant que producteur individuel et expression d'un meilleur style de vie désormais soumise à la dictature du capitalisme. En oubliant ces anachronismes caractéristiques de la société dite développée, qui porteront à son autodestruction si un pouvoir politique illuminé et une population moins égoïste ne sauront pas assurer les changements nécessaires, l'homme occidental propose son propre sophisme et le présente comme la seule solution de vie future.

Pourtant, il est concerné, même quand il pense que cela ne le concerne pas, parce qu'il ne fait que son métier. Et il est concerné à plusieurs niveaux, avant toute chose il a ou devrait assumer ses propres responsabilités en rapport à sa propre descendance.

En plus il ne peut pas savoir si un jour il ne se retrouvera pas là où il ne faut pas. A un moment ou à un autre de notre vie nous nous retrouvons toujours là où il ne faut pas, donc on ne peut pas dire : « cela ne me concerne pas ».

Continuez à proposer des solutions socialement inapplicables et un jour vous vous retrouverez en face d'une manifestation violente ou devant une réaction religieuse intégriste. Ce jour-là il sera trop tard pour dire qu'il aurait fallu faire un effort pour proposer des solutions différentes.

Il est bien facile de dire que pour que la pomme ne pourrisse pas il suffit de la mettre au frigo si on ne s'occupe pas de l'électricité qui fait marcher le frigo, du compresseur qui fait le froid, du gaz contenu dans le circuit de refroidissement et du capital nécessaire à l'achat du frigo.

Dans les années 90, les institutions internationales avaient décidé, avec des programmes d'appui à l'utilisation des énergies fossiles, de promouvoir une diminution de la consommation du bois. Elles proposèrent donc aux états des prêts pour subventionner une partie du coût du gaz sans pour autant s'intéresser aux disponibilités en bouteilles de gaz, en usines de remplissage et en circuit de distribution. De même, elles ne prirent pas en considération que les états, qui devaient rétrocéder la subvention aux sociétés distributrices, n'allaient pas le faire.

Le premier résultat de cette politique a été la faillite de bien d'unités de remplissage et distribution, obligés de vendre du gaz à perte sans recevoir en retour les fonds prévus à cet effet qui sont restés dans les caisses des états.

Le deuxième résultat a été que seuls les expatriés et les couches plus aisées des capitales profitèrent des subventions, aucun circuit de distribution ni politique de crédit ayant été prévue pour les petites villes de l'intérieur.

Pourtant, si ces mêmes institutions internationales peuvent proférer des diktats sur « ou bien vous licenciez des fonctionnaires ou bien on ne vous donne pas de crédits, », cela signifie qu'elles auraient bien pu au moins bloquer ces projets pour en demander une révision dès qu'elles se sont aperçues de leur inutilité.

Nous vivons dans un monde « global » où il n'est plus possible de trouver des solutions faciles et valables pour un seul pays. Tout est lié.

Mais jusqu'à ce que on ne se sent pas concerné cela ne changera pas. J'ai déjà dit que, dans le choix des coopérants il faudrait sélectionner non seulement ceux qui sont compétents mais aussi et surtout ceux qui y croient. Seulement un expert qui croit en ce qu'il fait pourra donner de bons conseils. Si ses conseils ne proviennent que de son « métier » et le cœur n'y est pas, peu de solutions valables seront trouvées, peu de résultats acquis et peu d'objectifs atteints.

Cela n'est pas l'apanage des pays sous développés. Encore une fois, même en occident, l'abandon de l'engagement personnel et de la souffrance pour la vie porte à une société invivable et hypothèque grandement le futur.

Les sociétés occidentales ont été construites dans la souffrance et le labeur. La petite entreprise italienne est très dynamique. Les analystes prennent en considération tout un lot de facteurs sauf un : le labeur. La petite entreprise italienne travaille quatorze heures par jour et six jours par semaine. Sans oublier le brassage de populations et ethnies qui a son importance dans l'expression de la créativité, c'est probablement dans sa capacité de travail que cette entreprise tire sa plus grande force !

Les mouvements syndicaux ont obtenu de grandes victoires dans le passé. Maintenant, ils n'obtiennent plus grand-chose. Mais aujourd'hui être syndicaliste est devenu un métier, alors qu'avant c'était un choix, une lutte qu'on faisait en dehors et en plus des heures de travail quotidien. A présent il y a même des écoles pour devenir syndicaliste, on n'y croit plus, on choisi la défense des autres comme un métier. Et cela ne marche plus. Ou bien cela marche comme quand vous êtes accusés d'un délit mais vous n'avez pas l'argent pour vous payer un avocat. On vous attribue alors un avocat d'office, qui ne lira même pas le dossier et, pour toute défense, dira : « je me remets à la clémence de la cour ».

7.3 THEORIE DE PAUVRETE OBLIGATOIRE.

« Les blancs nous aident de moins en moins, certainement on ira de pire en pire ; quand les blancs nous aidaient vraiment, cela allait mieux ». Je l'ai entendu dans la rue, phrase terrible dans la bouche d'un presque intellectuel.

Théorie de la pauvreté obligatoire ? Ou résignation rationnelle devant un obstacle de plus en plus difficile à franchir ?

Mon sentiment est que les deux questions doivent recevoir une réponse positive. Oui, la pauvreté est devenue obligatoire. Oui, la résignation rationnelle est désormais presque totale.

Il semble de plus en plus vrai que l'occident veut garder certains pays, ou même une partie entière du monde, dans une pauvreté absolue, condition essentielle pour une dépendance totale. Si cette affirmation n'est pas véridique soit tous les experts et organismes internationaux sont des imbéciles avec de la peau de saucisse sur les yeux soit tous travaillent dans une naïveté totale et globale, ce qui revient au même. Comment sinon ne pas comprendre que ce qu'on fait ne sert presque à rien ? Comment alors ne pas comprendre que le fossé entre les deux mondes se creuse de plus en plus ?

7.3.1 EXTRAIT DU MESSAGE D'UN MINISTRE DES COLONIES ADRESSE AUX MISSIONNAIRES (1920)

Les devoirs des Missionnaires dans notre colonie

Révérands pères et chers compatriotes, soyez les bienvenus dans notre seconde patrie, le Congo - Belge.

La tâche que vous êtes conviés à y accomplir est très délicate et demande beaucoup de tact.

* Prêtres, vous venez certes pour évangéliser, mais cette évangélisation doit s'inspirer de notre grand principe. Avant tout les intérêts de la métropole.

* Le but essentiel de votre mission n'est donc point d'apprendre aux noirs à connaître Dieu. Ils le connaissent déjà. Ils parlent et se soumettent à mungu-Zambé, ou à Ngalkola, et que sais-je encore ? Ils savent que tuer, voler, coucher avec la femme d'autrui, calomnier, injurier, etc. ... c'est mauvais.

* Ayons le courage de l'avouer, vous ne venez donc pas leur apprendre ce qu'ils savent déjà. Votre rôle consiste essentiellement à faciliter la tâche aux administrateurs et aux industriels. C'est donc dire que vous interprétez l'Évangile de la façon qui sert le mieux nos intérêts dans cette partie du monde.

Pour ce faire, vous veillerez entre autres à :

- Désintéresser nos sauvages des richesses matérielles dont regorgent leur sol et leur sous-sol, pour éviter que s'y intéressant, ils ne nous fassent une concurrence meurtrière et rêvent un jour à nous déloger. Votre connaissance de l'Évangile permet de trouver facilement les textes qui recommandent et font aimer la pauvreté, par exemple :

« Heureux sont les pauvres, car le Royaume des cieux est à eux »

« Il est plus difficile à un riche d'entrer au ciel qu'à un chameau d'entrer par le trou d'une aiguille ».

- Les contenir pour éviter qu'ils se révoltent. Les administrateurs et les industriels se verront obligés de temps en temps, pour éviter qu'ils ne se révoltent, de recourir à la violence (injurier, battre). Il ne faudrait pas que les nègres ripostent et se nourrissent de vengeance. Pour cela vous leur enseignerez à tout supporter. Vous commenterez et les inviterez à suivre l'exemple de tous les saints qui ont tendu la deuxième joue, qui ont pardonné les offenseurs, qui ont reçu sans tressaillir les crachats et les injures.

- Les détacher et leur faire mépriser tout ce qui, pourrait leur donner le courage de nous affronter. Je songe ici spécialement à leurs nombreux exploits de guerre qu'ils prétendent les rendre invulnérables, surtout que les vieux n'entendaient les abandonner car ils vont bientôt disparaître. Votre action doit porter essentiellement sur les jeunes.

- Insister particulièrement sur la soumission et l'obéissance aveugle. Cette vertu se pratique mieux lorsqu'il y a absence d'esprit critique. Donc évitez de développer l'esprit critique dans vos écoles. Apprenez à croire et non à raisonner. Instituez pour eux un système de confession qui fera de vous de bons détectives pour dénoncer tout noir qui a une prise de conscience et qui revendique l'indépendance nationale.
- Enseignez-leur une doctrine dont vous ne mettez pas vous mêmes les principes en pratique. Et s'ils vous demandent pourquoi vous comporterez-vous contrairement à ce que vous prêchez, répondez-leur que vous les noirs, suivez ce que nous faisons. Et s'ils répliquent en faisant remarquer qu'une foi sans pratique est morte, fâchez-vous et répondez : « Heureux ceux qui croient sans Protester ».
- Dites-leur que leurs statuts sont l'œuvre de Satan. Confisquez-les et allez en remplir nos musées et Terrence du Vatican.
- Ne présentez jamais une chaise à un noir qui vient chez vous. Donnez-lui tout au plus une cigarette. Ne l'inviter jamais à dîner même s'il vous tue une poule chaque fois que vous arrivez chez lui.
- Considérez tous les noirs comme des petits enfants que vous devez continuer à tromper même longtemps après l'indépendance. Exigez qu'il vous appellent tous mon Père.
- Criez au communisme et à la persécution quand ils vous demandent de cesser de les tromper et de les exploiter.

Ce sont. là, chers compatriotes, quelques-unes des pratiques que vous appliquerez sans faille. Vous en trouverez beaucoup d'autres dans les livres et textes qui vous seront remis à la fin de cette séance.

Le Roi attache beaucoup d'importance à votre Mission. Aussi a-t-il décidé de faire tout pour la faciliter.

Vous jouirez de la très grande protection des administrateurs. Vous aurez de l'argent pour vos œuvres évangéliques et vos déplacements. Vous recevrez gratuitement des terrains de construction pour leur mise en valeur. Vous pourrez disposer d'une main-d'œuvre (élèves et catéchumènes).

Voilà donc Révérends Pères et Chers Compatriotes, ce que J'ai été prié de vous faire savoir ce jour.

Mais dans la main pour la grandeur de notre patrie

7.3.2 LES DOUZE COMMANDEMENTS COLONIAUX

- Article 1 Ne jamais laisser mourir de faim les colonisés sinon ils se révolteront.
- Article 2 Mais ne pas les engraisser sans quoi ils deviennent dangereux.
- Article 3 Éviter de favoriser une économie progressiste en contradiction avec vos objectifs qui sont notre présence incontestable et notre prédominance dans tous les domaines.
- Article 4 Donc tout faire pour qu'ils ne s'enrichissent pas.
- Article 5 Faire d'eux de petits fonctionnaires et de petits employés afin que l'autorité dans tous les secteurs demeure entre nos mains.
- Article 6 Ne jamais les soumettre à un traitement unique de peur qu'ils ne se regroupent, donc, diviser sans cesse pour régner.
- Article 7 Capituler momentanément et au besoin devant leur mouvement de mauvaises humeurs, leurs revendications, leurs attitudes les plus arrogantes.
- Article 8 Mais trouver coûte que coûte des mesures apparemment justes et d'une sévérité exemplaire qui les rappelle à l'ordre, à la modestie et à la soumission.
- Article 9 Utiliser la police, l'armée et la gendarmerie chaque fois que le besoin s'en fait sentir pour affirmer ou réaffirmer notre présence.
- Article 10 De temps en temps, les obliger à réitérer leur déclaration de fidélité et d'indéfectible attachement à la France, à l'occasion des cérémonies ou à l'occasion des voyages de groupes des associations acquises à notre cause. Ne pas regarder à la dépense.
- Article 11 A chaque occasions, organiser de grandes manifestations aux cours desquelles on entend gratuitement les tam-tams. Faire défiler nos soldats et nos matériels militaires.
- Article 12 Avoir soin de décorer les élites qui nous sont favorables et les fonctionnaires qui sont dévoués de notre cause.

Pourquoi les instances internationales ne modifient pas les formes de leurs diktats pour assurer une augmentation importante de la production ?

A-t-on analysé la puissance économique des Etats Unis d'Amérique, résultat d'un énorme brassage de populations et ethnies renforcé par une communauté de quelques dizaines d'états unis pour la conquête du monde ?

Pourquoi alors on ne force pas les pays africains à faire de même ? Si on les force et oblige avec succès à licencier des fonctionnaires et à serrer la ceinture jusqu'à la faim, comme on est en train de faire, on peut bien les forcer à une deuxième colonisation d'entrepreneurs étrangers qui viendront reconstruire, construire et investir sur des terres dont ils deviendront propriétaires. Avec des codes du travail et des facilités fiscales susceptibles de les attirer, il est presque certain que ces pays verront des usines et des exploitations agricoles naître comme champignons. On pourrait alors demander à l'occident de n'envoyer que des jeunes entrepreneurs célibataires qui, en grande partie, finiront par se marier localement, ce qui empêchera, une méthode en vaux une autre, les capitaux de fuir à l'étranger.

Ce système a d'ailleurs été utilisé par le Gabon dans les années 70 quand on cherchait dans d'autres pays (au Burkina entre autre) des travailleurs, mais on favorisait les célibataires parce que le Gabon voulait augmenter sa population. Quelques années après la Gabon devenait trop riche, il ne pouvait plus donc rester dans le groupe des PMA ⁽⁷⁶⁾, seule condition pour avoir des prêts. On commença alors à chasser les immigrés et à compter plus de gens qu'il y en existe réellement, tout cela pour avoir des aides et des prêts. Pourquoi a-t-on conseillé le Gabon d'agir ainsi au lieu de le laisser devenir plus riche encore, peut-être à travers de nouveaux investissements ? Je sais, vous allez dire que les raisons sont autres et vous allez me sortir tout un lot de calculs économiques résultat d'une analyse de quelques centaines de facteurs. Analyse tellement exacte que, si on en regarde les résultats en occident, où ces mêmes analyses sont faites par les mêmes personnes depuis quelques dizaines d'années, on est effrayés par les résultats des choix faits !

⁷⁶ Pays les Moins Avancés

Cela n'est pas la faute des hommes politiques occidentaux, marionnettes sans cerveau dans les mains des lobby et groupes économiques / financiers. Hommes politiques qui, en grande partie, ne connaissent de l'Afrique que les personnalités qui ont des comptes en banque en occident. Les mêmes comptes bancaires qui servent à faire revenir en Europe l'argent distribué par l'aide internationale.

N'a-t-on pas compris que plus le peuple est riche plus le gouvernant sera riche ? Si vous acceptez cette affirmation, alors mon premier propos, ou nous sommes imbéciles ou nous voulons garder l'Afrique dans la pauvreté, reste bien d'actualité.

De l'autre côté il y a la résignation rationnelle. Résignation parce que, comme je disais dans le premier chapitre, on ne peut lutter toujours et pendant des années sans résultat. Et cela devient donc rationnel de se résigner à la pauvreté. Même ceux qui devraient avoir des idées pour s'en sortir en ont marre, ils préfèrent se plier et rester dans la pauvreté pour que la frustration ne devienne pas trop importante.

De plus, même ceux qui devraient réagir ont été emberlificotés et embobinés par nos fameuses structures internationales d'aide qui les ont convaincus que rien ne peut être fait différemment ou de manière complètement opposée.

7.4 UNE PROPOSITION

Dans les années 80, un homme politique européen amis de Thomas Sankara et de Basile Guissou, avait affirmé, lors d'une visite au Burkina, que l'armée européenne devait venir occuper le Sahel pour le transformer en une grande île de verdure et de bien-être. Tout le monde avait lu cette affirmation de manière métaphorique, en pensant à une aide massive, alors que cet homme politique parlait réellement d'armée comme personnes physiques. La mort de Sankara ne permit pas à cette discussion de continuer, autrement j'aurais bien voulu voir si cette nouvelle colonisation, parce qu'en réalité il s'agissait de cela, aurait été acceptée réellement.

Je pense que certains pays pourraient en faire l'expérience, de toute façon la vraie colonisation, celle du passé, était une colonisation d'exploitation et non une colonisation de développement. Le mot colonisation est d'ailleurs trop mauvais dans sa signification étymologique et historique pour pouvoir être utilisé.

Je reviens donc à mon idée d'investissement. Nous sommes tous d'accord qu'il faut une augmentation de la consommation et donc de la production, seule gage pour produire de la richesse durable qui profitera à tout le monde. Disons donc que les pays sous développés devraient ouvrir largement leurs portes aux jeunes investisseurs agricoles étrangers. Désormais en occident les jeunes paysans se sentent inutiles, ils ont souvent des aides à l'installation mais ne peuvent plus percer. Qu'ils viennent donc investir en Afrique. Aux pays qui les reçoivent de faire en manière à ce qu'ils restent, en leur offrant quelques surfaces irrigables le long des fleuves, des bas-fonds ou des vallées irrigables. Je ne parle pas d'usines, donc de murs et de machines figées. Je parle de terre. Le jeune qui investira dans la terre, même si un jour il veut rentrer dans son pays, il ne pourra pas déraciner les arbres pour partir avec. Si en plus on porte son choix sur des jeunes célibataires, il y a bien de chances pour qu'ils fondent une famille localement, ce qui sera gage de pérennisation de ce brassage dans lequel je crois fermement.

Cette opération avait été faite durant la colonisation dans certains pays dans le but d'exploiter les richesses d'un pays tiers sans se soucier d'un vrai développement global du pays conquis. Cela a été une erreur très grave de la part du colonisateur. Mais ces pays colonisés en ont fait une autre autant grave. Ils ont choisi un jour de chasser le colon au nom de l'indépendance en lieu et place de l'intégrer comme exploitant agricole en lui interdisant certains comportements à travers une législation appropriée. Les résultats actuels ne semblent pas leur donner raison.

Il s'agit donc de l'installation de colons dans le sens premier de ce mot, quand il signifie « cultivateur d'une terre dont le loyer est payé en nature » ou « personne libre attachée au sol qu'elle exploitait ».

Mais pour les attirer il ne s'agit pas de se borner à faire des lois ou des réglementations, même si cela peut se révéler nécessaire dans certains cas. Le mot réglementation, si on ne lui ajoute pas « incitative » signifie d'ailleurs « imposition »...

Pour les appâter il faut un nouveau comportement qui ne considère plus celui qui vient comme un étranger.

Cela pourra d'ailleurs servir de leçon à tous les pays occidentaux qui n'acceptent plus cette immigration qu'ils ont eux-mêmes tant recherché dans le passé et qui ne comprennent pas qu'ils n'augmenteront pas les postes de travail en diminuant les immigrés. Oh oui, ils auront quelques milliers de postes libres, mais cela ne couvrira pas les besoins actuels et futurs, qui se chiffrent en millions de postes. Eux aussi doivent se décider à repenser leur société avec des choix réellement nouveaux, je dirais presque prophétiques. Mais la situation n'est pas encore réellement tragique et j'espère grandement qu'ils ne choisiront pas la guerre comme méthode de revalorisation sociale. En bloquant l'immigration on jette de la poudre aux yeux du peuple, pas plus.

Les terres ne seront pas vendues à celui qui veut investir mais données. Je sais que cela est difficile mais je me demande s'il faut attendre que la situation actuelle soit tragique pour faire quelque chose. De toute façon, vous allez licencier des fonctionnaires et accepter la privatisation des entreprises stratégiques (électricité, communication, énergie), qui tomberont d'ailleurs dans les mains des anciens colonisateurs, pour soigner une maladie dont la seule guérison est l'augmentation de la production (Il faut vivre dans l'opacité ou la complicité pour ne pas comprendre que tout cela est prévu depuis des décennies). Vous allez avoir des crédits que vous ne pourrez pas rembourser et qui vous obligeront à licencier encore d'autres personnes. Vous allez voir que, au bout de quelques années, il faudra bien penser à quelque chose de nouveau, même s'il s'agit d'insolite et à première vue rébarbatif.

On demandera à certains donateurs plus ouverts et capables de comprendre d'assurer les financements nécessaires à l'investissement. Les pays nordiques, comme le Danemark et ses voisins peuvent plus facilement accepter ces propositions, ces pays étant, pour le moment, moins liés aux diktats des grandes puissances économiques.

Les lois du travail permettront de payer en nature selon des normes qui garantissent une équité et une justice la plus absolue. Il s'agit là de ne pas transformer les paysans en ouvriers agricoles pour ne pas créer un nouveau sous-prolétariat rural mais piloter immédiatement le processus vers une association productive où tous les intervenants peuvent racheter des parts et participer au capital.

On poussera la mise en place de nouvelles productions et leur transformation dès que possible. La transformation de la production agricole et toutes les technologies nécessaires en amont et en aval, y compris les énergies renouvelables, auront les mêmes facilités d'investissement, toujours si implantés auprès du monde rural.

Pour tout ce qui est produit localement, dont la qualité et la quantité sont suffisantes et les prix raisonnablement proches d'un même produit importé, des lois très protectionnistes seront édictées, sur l'exemple des pays asiatiques, pour interdire l'importation de marchandises similaires.

On laissera à l'investisseur le libre choix de ses exploitants, qu'il pourra rechercher dans tous les pays limitrophes ou lointains. Certains pays ont une tradition de production agricole plus développée que d'autres et ses ressortissants se retrouveront donc évidemment prioritaires. Ces pays, comme le Burkina, déjà réservoir de main d'œuvre dans les décennies passées et qui a déjà assuré le développement rural de pays comme la Côte d'Ivoire, seront utilisés comme vivier de jeunes agriculteurs à associer à la production agricole.

La notion de « voyager pour voir » ou, plus littéralement, « rester en brousse »⁽⁷⁷⁾ est une caractéristique coutumière de pays comme le Burkina où, déjà dans la tradition, après la circoncision, le jeune garçon était poussé à partir pendant quelques années. Ce voyage hors du pays permettait au jeune d'acquérir de l'expérience, de voir ce que les autres font, etc.. Cette caractéristique, liée au respect de la hiérarchie propre de l'ethnie mossi, a fait de ce peuple un réservoir de main d'œuvre obéissante et à bon marché pour toute la période coloniale. Mais cela a permis aussi à ce peuple de vivre de nouvelles expériences et de ramener des nouvelles idées au pays, même si le nivellement par le bas imposé par la coutume et le manque de capitaux ne leur a pas souvent consenti de les mettre en pratique.

Lorsque vous travaillez dans cette région et que vous parlez dans un village d'une technologie ou d'un type de culture agricole, vous pouvez être certains que vous trouverez, parmi la population, une ou plusieurs personnes qui en ont déjà entendu parler ou l'on déjà vu, ce qui facilitera grandement les échanges.

Cette curiosité innée du peuple mossi lui permet d'avancer bien plus vite que d'autres et lui confère la capacité de comprendre et assurer plus facilement la maîtrise de toute nouveauté. Lui donner la chance d'exploiter ses connaissances et sa volonté à l'extérieur de son propre terroir serait l'occasion de provoquer facilement un boom de la production agricole.

Je sais que ces propositions peuvent horripiler certains. J'ai beaucoup réfléchi. Il s'agit de sauver un pays et toute une région, non de mettre en place un programme d'ajustement structurel qui sera à répéter tous les trois ou quatre ans et ne concerne qu'une petite couche de la population.

Toutes le fois qu'on parle de nouveauté on se borne à utiliser une expérience déjà faite en occident, à la découper aux ciseaux pour, soi-disant, la simplifier, et à la coller sur une région, un village ou une population. Les experts ne vivent pas les situations et ne connaissent pas plus que ce qu'ils ont étudié sur des textes écrits par d'autres experts qui n'ont pas vécu les situations réelles. Les cadres africains étudient en occident sur des textes pondus par les experts... et le tout se mord la queue

⁷⁷ « pa weogo » en langue moore

8. LA BROSSE POUR LE DOS.

En Occident on trouve désormais dans tous les supermarchés, alors qu'il y a quelques années il fallait chercher cela dans des boutiques spécialisées, une brosse à long manche qui sert à se frotter le dos lorsqu'on se douche.

Au Burkina Faso, quand on se lave, on appelle quelqu'un pour se faire frotter le dos. Cela est tellement commun qu'un proverbe a été créé sur cette action : « si tu appelles quelqu'un pour te frotter le dos, commence par te laver la figure ». Sa signification est que si tu demandes de l'aide pour quelques chose, commence par faire ce que tu peux avec tes propres forces.

Cette différence ne signifie pas, comme on pourrait croire suite à l'analyse superficielle qui est souvent faite, que ce peuple est plus « socialiste » ou qu'il est moins « attentiste » que les gens d'une quelconque zone de l'occident.

Il est vrai que les peuplades sahéennes en général on l'habitude de travailler en groupe, mais cela n'est qu'une « socialisation obligatoire » provoquée par la nécessité de regrouper les forces de manière à pouvoir faire face à l'environnement très hostile. Il s'agit d'une méthode de survie.

Un peu comme, dans un autre contexte, le mouvement coopératif italien a pris une grande ampleur dans les années cinquante. Tout simplement parce que les exonérations fiscales étaient très importantes et non parce que les Italiens étaient très « coopératifs » !

8.1 LES HABITUDES INDUITES.

Si vous prenez une usine comme FIAT en Italie et que vous payez ses 150.000 ouvriers pendant 3 ans sans que ceux-ci aillent au travail, pensez-vous que, après ces 3 ans, tous les ouvriers reprendront facilement le chemin de l'usine pour avoir un salaire à la fin du mois ? Il est évident que non.

En Afrique subsaharienne (et non seulement) nous avons, pendant plus de 30 ans, utilisé la formule « tu ne sais pas faire, je vais faire à ta place ». Il n'en faut pas plus pour que les populations se sentent incapables de prendre en main leur avenir et attendent patiemment ce qu'on fera pour eux.

Cette situation de fait qu'on retrouve dans bien de villages et auprès de beaucoup de populations, est « confortée » aujourd'hui par :

- a) Des pouvoirs publics peu enclins à ce que tout le monde soit informé sur ce qui se passe ailleurs.
- b) Un système scolaire qui favorise ouvertement les études générales ou littéraires et utilise un corps enseignant non formé à ce faire.
- c) Le « péché du colonisateur » qui, plein de remords, pense se déculpabiliser en ne demandant pas du sérieux dans les réalisations.

8.1.1 LES POUVOIRS PUBLICS

Je n'ai pas d'écho de requêtes auprès des bailleurs de fonds pour des programmes nationaux de télévision satellite ou autres formules de propagation et diffusion de l'information.

S'agit-il d'un oubli, d'une volonté de ne pas faire passer l'information, d'une manière de maintenir une certaine désinformation, d'une incompréhension de la valeur de l'information ?

Il est vrai que l'Etat doit garder la main sur les services essentiels à la population. Il serait impensable qu'un privé puisse avoir le monopole sur l'information ou d'autres services essentiels comme l'eau ou l'électricité. Pourtant les deux extrêmes sont bien visibles par ici et par-là. L'Etat doit accepter de gérer ces services « à la manière » du secteur privé mais doit en garder le contrôle pour éviter les abus du « tout privé » qui ne tiendrait compte que des bénéficiaires à tirer.

Les pouvoirs publics sont souvent peu enclins à accepter que tout le monde soit informé sur tout, ils préfèrent généralement « filtrer » cette information. En ce faisant, ils ne font qu'éloigner dans le

temps et intensifier dans la manière la réaction du peuple. Plus ce retard est important dans le temps et dans la méthode plus la réaction sera violente.

Même quand le pouvoir est dans les mains d'un petit groupe de personnes physiques il est difficile de comprendre pourquoi ils ne permettent pas le passage de cette information qui ne fera que peser à terme sur la plus ou moins forte mobilisation du peuple.

Un proverbe dit « on ne peut pas s'enrichir soi-même sans enrichir le village ». Même quand le but du pouvoir est simplement de s'enrichir, le fait de garder le peuple dans l'ignorance et la désinformation se traduit à terme et forcément par un appauvrissement de ceux là même qui voulaient la richesse.

Il est essentiel donc de laisser passer toute l'information. Les pouvoirs publics pourront aussi passer la leur en laissant au peuple, qui peut être traditionaliste mais pas stupide, d'en juger. Les pouvoirs publics pourront ensuite démontrer la bonté de l'information qu'ils transmettent à travers des actes qui la traduisent en pratique. Le peuple encore une fois en jugera.

« De l'eau pour tous » est ce que cela correspond à la vérité.

« La santé pour tout » est ce que cela se réalise réellement en pratique.

8.1.2 LE SYSTEME SCOLAIRE.

Le système scolaire actuel défavorise très clairement tout métier manuel. L'exemple le plus net, même en Europe et plus particulièrement en France, est que, arrivés en classe de troisième, ceux qui ne s'en sortent pas sont orientés vers des études techniques. En Afrique, cas du Niger par exemple, ils sont aussi orientés vers l'école normale pour devenir instituteurs.

On en parlera plus loin mais il me paraît normal que cela se passe ainsi. En effet le secteur privé n'est absolument pas partie prenante de l'école. On laisse à des fonctionnaires la proposition sélective du choix du cursus scolaire d'un individu. Or un fonctionnaire ne connaît bien que son secteur, celui des fonctionnaires...

Si par contre le secteur privé était un partenaire de l'école dès le primaire, on pourrait peut-être déceler à l'avance les capacités de l'enfant et l'orienter beaucoup plus facilement. Pour ce faire, il faut que les matières « techniques » (dessin, technologie etc.) soient considérées avec la même importance que le français ou l'anglais. Pour le moment ce n'est certainement pas le cas ! J'ai rarement vu des parents se préoccuper pour l'absence de l'enseignement de technologie au collège, alors qu'on fait tout un problème de l'absence d'un enseignant d'anglais ! Cela pare qu'on a été formés à une société de fonctionnaires. Rares sont les pays, même européens, qui ont mis en place un système scolaire qui préconise l'existence d'écoles techniques dès le début du collège. Et de toutes façons comment découvrir les capacités, l'habileté ou l'intérêt d'un élève au collège quand l'enseignement de la technologie n'est pas considéré à sa juste valeur ?

Pourquoi ne pas engager un travailleur (médecin, plombier ou bûcheron) pour démontrer les qualités de son métier ? Non seulement par une visite de trois jours dans son atelier mais par aussi par l'artisan même qui viendra à l'école et fera son cours avec l'enseignant de la classe !

Il en est de même de l'éducation civique, qui ne fait pas partie des « vraies » matières mais est un simple plus ajouté par ici et par-là. On s'étonnera après d'avoir des élèves très intelligents mais bandits.

Il existe pourtant des solutions comme par exemple un titre d'études à points où toutes les matières ont la même importance, du dessin à l'éducation physique, de l'éducation civique aux mathématiques.

Quand, à la mi-collège, on aura vu les préférences d'un élève, on l'orientera vers le secteur où il exprime mieux ses capacités.

8.1.3 LE PECHE DU COLONISATEUR.

Il faut se demander si le fait qu'un sérieux ne soit pas demandé dans la réalisation des projets de développement est un péché voulu ou inconscient.

Devant certaines aberrations on est bien obligés de se poser la question. Des réalisations mal faites, des projets inexécutables mais quand même financés, etc.

On invente des procédures qui ne servent qu'à cacher les « indécidables ». Tout le monde le sait, mais personne n'ose le dire !

Il est vrai qu'on « doit » à l'Afrique ! Mais il est vrai aussi, comme me disait dernièrement un ami, que si nous nous asseyons discuter, le « système » ne va pas nous attendre. Il nous faut courir vite pour le rattraper et quand nous l'aurons atteint l'aura atteint alors là nous pourrions nous asseoir pour discuter à qui est la faute.

Pour notre part, européens en général, nous avons choisi une politique d'assistanat tellement gratifiante que nous l'avons maintenue des dizaines d'années. Nous avons maintenant introduit les notions de « participation » de « choix par les bénéficiaires » pour nous donner bonne conscience. On amuse la galerie mais par derrière il s'agit toujours d'assistanat.

Un partenaire est quelqu'un avec qui on discute gains et bénéfices et non « lutte contre la pauvreté ». La vraie coopération, celle qui permettra de lutter contre la pauvreté, se réalisera quand on ira voir le partenaire et on dira « vous m'avez demandé des pompes, moi je vous les donne et je les installe, que me donnez-vous en échange ? Je peux donner gratuitement 50 pompes pour faire la publicité mais pas leur installation ». L'installation peut être payée en argent ou en nature mais doit être payée. Le partenariat c'est quand chacun met quelque chose et les deux s'enrichissent, sinon c'est de l'assistance.

Tout cela est t il vrai ou s'agit t il d'un grand théâtre où tout le monde trouve son compte sauf le paysan pauvre ?

Pourquoi le développement ? c'est quoi développer ?

8.1.3.1 LA PIPE ET LA FILLE

La femme d'un villageois accoucha d'une fille et son mari voulu l'appeler « Hâbà »⁽⁷⁸⁾ tout en cachant ce même prénom à tout le monde.

Il affirma ensuite que quiconque aurait deviné le vrai prénom de la fille il l'aurait eue en mariage.

Les années passèrent, la fille était en âge de mariage mais personne n'arrivait à trouver le vrai prénom.

Un jour, pendant que les paysans du village cultivaient un champ de mil, un étranger passa à proximité en fumant sa pipe. Voulant saluer le travail des villageois, l'étranger s'approcha et demanda à un des paysans de lui prêter sa « daba »⁽⁷⁹⁾. Il lui laissa sa pipe à fumer et commença à cultiver avec les autres villageois. Au bout de quelques mètres, sa daba accrocha une racine et se cassa net. L'étranger, étonné et peiné, cria « Hâbà ». Il avait prononcé le prénom de la fille.

Le père de la fille se trouva alors opposé aux villageois qui ne voulaient pas que la fille marie un étranger. Ils dirent donc à l'étranger que s'il voulait la fille il devait recoller la daba et la rendre dans l'état où elle était quand il l'avait prise en main.

L'étranger réfléchit un moment et après dit aux villageois qu'il était d'accord mais, pendant qu'il recollait la daba, le villageois qui avait fumé sa pipe aurait dû alors remettre la fumée qui en était sortie dans la pipe même.

Les villageois reconnurent alors la sagesse de l'étranger et acceptèrent qu'il marie la fille.

⁷⁸ interjection signifiant l'étonnement devant un fait

⁷⁹ Sorte de houe courte avec laquelle il faut se courber au sol pour sarcler ; elle est construite avec une fourche de branche d'arbre, un côté étant laissé long pour servir de manche ; l'autre côté ne dépasse pas les 15 cm et sert à y enficher la partie en fer

8.2 L'HOMME SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT

8.2.1 L'HOMME SOCIAL

L'homme est par essence un être social, il vit en communautés plus ou moins nombreuses sauf dans des rares exceptions.

Le fait de vivre en groupe impose des règles communes à respecter pour assurer un certain équilibre et la survie de l'espèce. Oui, parce que, génétiquement, il s'agit bien de survie de l'espèce et non de clauses morales, religieuses ou autres, ces dernières ayant été inventées graduellement pour conforter le choix génétique primitif.

Dans certains pays où le climat et les conditions sont telles que seule une économie de survie est possible, les règles sont plus strictes et les besoins du groupe priment toujours sur les besoins de l'individu.

On ne s'étonnera point donc que, dans certains pays, en cas de grosse disette, les premières à se sacrifier soient les très vieilles personnes qui refuseront de s'alimenter. Les deuxièmes à être sacrifiés seront les petits enfants qui ne peuvent pas encore gérer convenablement la société. Du point de vue de nos sociétés occidentales riches cela peut paraître un crime abominable. Pourtant, même dans nos sociétés traditionnelles, ces règles étaient plus ou moins les mêmes, sans arriver aux excès de Sparte dans la Grèce antique où les nouveau-nés étaient plongés dans le l'eau froide de manière à ne permettre la survie qu'aux plus robustes.

L'écart entre nos sociétés occidentales riches et l'Afrique pauvre devient de plus en plus important quand, en utilisant le même exemple ci-dessus sur la disette, on considère qu'on n'enfante plus suffisamment pour assurer le renouvellement de l'espèce. L'enfant devient donc l'objet de toutes les attentions possibles et imaginables, même de façon inconsciente et... génétique. En même temps, la peur, encore une fois génétique, de la disparition de la race, encourage les épisodes toujours plus fréquents de racisme et xénophobie.

Dans la société africaine pauvre, où l'agriculture occupe encore plus de 70% de la population, le nombre d'enfants doit être important. D'une part une grosse fraction d'entre eux, parfois 50%, sont emportés par les maladies avant l'âge de 5 ans et, d'autre part, l'agriculture, pas du tout mécanisée, requiert énormément de bras.

Dans certaines coutumes du Burkina Faso, c'étaient les vieilles femmes qui tenaient le compte de l'âge des enfants. Or, le mariage d'une fille ne peut se faire que quand celle-ci a 17, 19 ou 21 ans. En cas de disette ou quand la famille considérait ne pas avoir assez de bras pour les cultures vivrières de l'année en cours, les vieilles femmes diminuaient ou augmentaient à plaisir l'âge des filles pour éviter leur mariage et s'assurer des bras supplémentaires aux champs.

L'homme est donc un être social. Malheureusement certains groupes de pouvoir tentent, et tous les moyens sont bons, de tout détruire pour garder et accroître ce même pouvoir sur le monde. Ils ne se rendent pas compte qu'ils signent ainsi la condamnation à mort de leur même race.

8.2.2 QUEL POUVOIR ?

Cela a commencé dans les siècles passés avec la religion qui, à ses débuts, n'avait qu'une utilité «explicative » de la race humaine par rapport à la mort et servait à unir un peuple, les états n'ayant pas encore de limites géographiques ou législatives écrites.

Vous êtes des pécheurs et nous sommes les seuls, nous les tenant du pouvoir, prêtres et rois, à pouvoir vous délivrer de vos fautes.

Dans les états modernes et avec la prise de conscience de sa propre existence en tant qu'être humain, la religion a eu de moins en moins d'emprise sur le peuple qui se sent donc libre de gérer ses propres affaires. Des lois permettent de réglementer toujours plus précisément les actes. Des

structures sociales affermies jugulent, parfois même plus rigidement que la religion, les comportements.

Les groupes de pouvoir devaient donc trouver autre chose pour garder l'emprise sur le peuple.

On a ainsi trouvé des alliés pour garder le « système » dans les mains de quelques personnes ou groupes : l'économie et l'administration. L'un ne va pas sans l'autre.

On commencera à penser ici que mon esprit « anarchiste » prend le dessus alors que je considère en réalité la présence de l'Etat comme une nécessité vitale pour la survie. Mais je pense aussi fondamental que l'Etat ne tombe pas dans les mains de quelques groupes et il est donc vital qu'une prise de conscience collective empêche cette emprise de quelques-uns sur tous. Il n'est pas question ici de systèmes de pouvoir. L'emprise d'un groupe sur tous est certainement une réalité dans un régime totalitaire mais peut être réalisée aussi dans une démocratie quand celle-ci ne peut pas être contestée ou modifiée par le peuple, ce qui est le cas même dans certains Etats occidentaux et modernes.

Ces pouvoirs dits démocratiques utilisent l'économie et l'administration pour parfaire leur emprise et leur domination sur le peuple.

Une contestation ou une révolution ne sont plus à l'ordre du jour dans ce nouveau siècle. Non seulement elles seraient vite jugulées par le pouvoir mais elles sont désormais « hors la loi » même dans l'esprit de la plupart. Le pouvoir nous a habitués à bien vivre, avoir assez à manger, aller en vacance, se prélasser... du moment que nous respectons les règles.

Par contre des petites actions groupées ou les comportements peuvent lentement faire changer les choses. Les disparités énormes qui existent entre le nord et le sud indiquent clairement que si tout le monde était plus « informé » cela pourrait faire changer les choses.

Nous tous nous affirmons qu'il faut aider les pauvres. Mais pour aider réellement les pauvres il faudrait que nous soyons moins riches, ce qui est difficilement acceptable sauf si cela pouvait nous convaincre génétiquement qu'il s'agit de la seule manière pour sauver l'espèce animale « homme ». Il en est de même pour lutter contre les pouvoirs établis et qui gouvernent le monde.

Le terrorisme est peut-être l'expression d'un ras-le-bol, d'un pouvoir qui lutte contre un autre ou d'une insécurité psychologique mais il ne résoudra pas le problème. Dans ce cadre il n'est pas inutile de rappeler qu'encore une fois c'est souvent la religion qui est invoquée pour justifier des actes de mort, alors que la religion, pratiquement toutes les religions, sont un hymne à la vie. Dans d'autre cas c'est un désir d'autonomie ou de se prendre en charge qui est mis en avant mais la violence est toujours le fait d'un groupe qui n'a pas su ou pu mettre la majorité de son côté. Cette majorité qui se complait de sa propre situation et ne voit pas plus loin que la porte de sa propre maison. Quand j'affirme que je ne fais rien contre une autre personne et je ne m'occupe que de mes affaires à moi, en ce même moment je suis contre mes voisins et je travaille à la destruction de la société comme un terroriste. C'est plus lent mais ça tue quand même. Je participe en effet à consolider les groupes de pouvoir qui gouvernent le monde et je les laisse libres d'agir à leur guise.

Oups ! Là je suis hors sujet ! Non, pas tellement mais on pourra en reparler. Revenons à l'économie et à l'administration.

Nous sommes gérés par ces « incompétences » générales. Plus particulièrement ces « incompétences » gèrent certaines parties du globe qu'on veut garder sous contrôle. Je sais que je deviens ici tranchant mais je ne peux pas croire que nos instances dirigeantes ne se rendent pas compte que, par exemple, le développement des pays africains ne peut pas se faire de la manière que nous le faisons. Je ne peux pas croire qu'ils ne savent pas qu'en agissant ainsi cela ne marchera jamais ! Sinon ils seraient imbéciles. S'ils ne sont pas imbéciles ils sont donc complices ou, encore, une fois, très mal informés.

Quelques voix se lèvent pour critiquer, la mienne parmi d'autres. Trop peu pour servir à quelque chose.

Les sociétés privées occidentales reconnaissent la valeur de l'expérience et engagent dans leurs groupes des personnes qui savent faire leur travail sans trop regarder aux titres d'étude. Ces mêmes sociétés ont donné le feu vert à une troisième économie où les grandes usines avec 50.000 ouvriers laissent la place à des milliers de petites unités d'une dizaine de personnes, chacune très spécialisée dans une opération précise.

Les instances dirigeantes des états où opèrent ces sociétés prônent exactement le contraire en Afrique ! Cela a de quoi étonner et surprendre !

On envoie des experts en gestion qui n'ont jamais rien géré ou des consultants en crédit qui n'ont jamais prêté de l'argent à personne. En Europe on ne donnerait jamais la responsabilité du secteur crédit d'une banque à quelqu'un sans expérience. On retrouvera cette personne dans une position de sous-fifre en attendant qu'il acquière l'expérience nécessaire à gérer le secteur.

En Europe on appuie le secteur privé en passant par des structures privées. En Afrique on appuie le secteur privé en aidant les Etats... Mettre en place des politiques d'appui au secteur privé ? Actuellement le seul et unique appui serait de lui fiche la paix ! Certes il faut fixer des règles mais pas plus. Comment fixer ces règles si ceux qui aident à les étudier n'ont aucune expérience concrète de secteur privé ? S'ils n'ont jamais vécu en tant que privés ? Un fonctionnaire ne pourra jamais être réellement au courant des problèmes si ce n'est de son propre secteur, l'administration.